



HAL
open science

Recherche des mécanismes de formation et d'évolution d'un type d'habitat régional et réflexion sur la création architecturale en milieu rural

Hervé Fillipetti, Iris Klohn, Annie Lebail, Pascal Piot, Janine Trottereau,
Maurice Vaquier

► To cite this version:

Hervé Fillipetti, Iris Klohn, Annie Lebail, Pascal Piot, Janine Trottereau, et al.. Recherche des mécanismes de formation et d'évolution d'un type d'habitat régional et réflexion sur la création architecturale en milieu rural : leçons à retenir de l'exemple Percheron. [Rapport de recherche] 0125/80, Centre de recherche et de documentation sur l'habitat rural (CREDHAR); UPA 6; Comité de la recherche et du développement en architecture (CORDA). 1980. hal-03090001

HAL Id: hal-03090001

<https://hal.science/hal-03090001>

Submitted on 29 Dec 2020

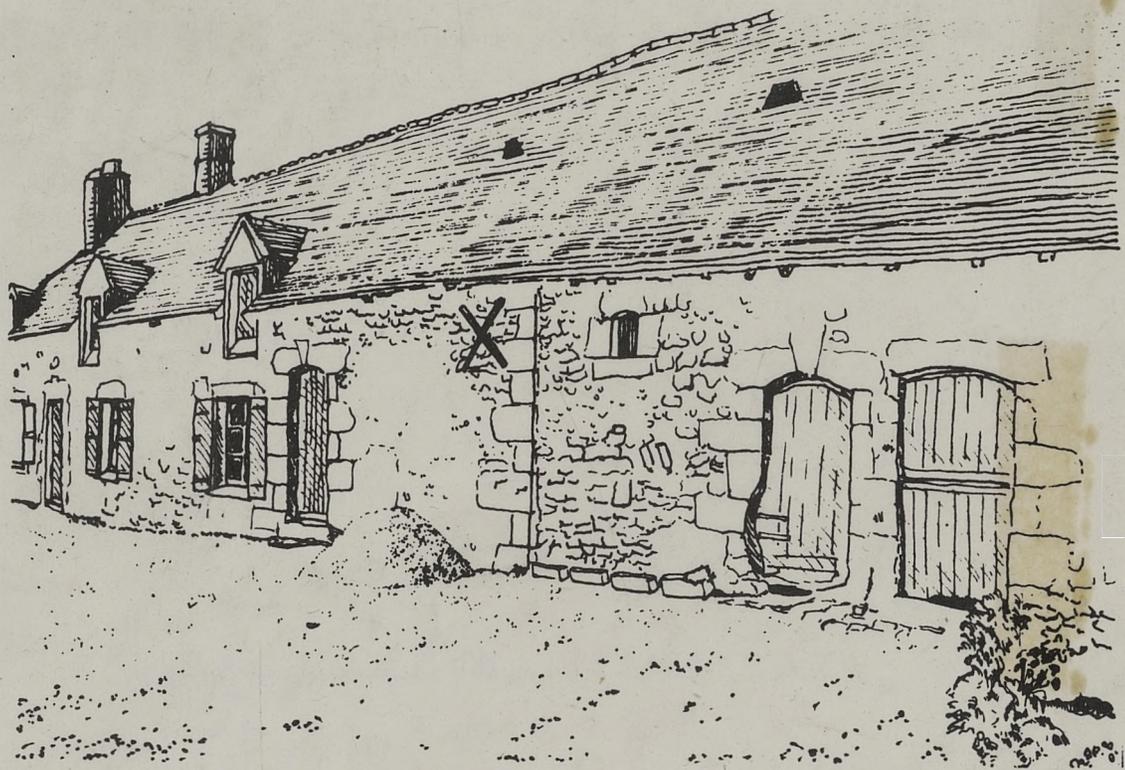
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

C . R . E . D . H . A . R

Centre de Recherche et de Documentation sur l'Habitat Rural

Unité Pédagogique d'Architecture n° 6 . 144, rue de Flandre . 75019 PARIS



**Recherche des mécanismes de formation et d'évolution
d'un type d'habitat régional
et
Réflexion sur la création architecturale
en milieu rural**

Leçons à retenir de l'exemple Percheron

**Direction de l'Architecture
Ministère de l'Environnement & du Cadre de Vie
PARIS**

EA PARIS Belleville

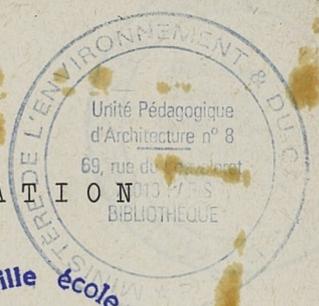


0010816

1980

n° Inv. 4775

CENTRE DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION
SUR L'HABITAT RURAL



L'HABITAT RURAL PERCHERON
MYTHE OU REALITE ?

L' HABITAT RURAL PERCHERON

Iris KLOHN
Annie LEBAILL
Pascal PIOT
Janine TROTEREAU
Maurice VAQUIER

Date
Inv. <u>4775</u>
LORIS <u>5537</u>
Cote <u>CORDA 125</u>

E

Paris 1979



SOMMAIRE

PROGRAMME DE RECHERCHE SUR L'HABITAT RURAL PERCHERON

- 5 - HYPOTHESE DE DEPART
- 6 - PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE
- 7 - DEVELOPPEMENT DU PROGRAMME
- 7 - DETAIL DE LA RECHERCHE

INTRODUCTION

AVANT-PROPOS

ORIGINAUTE DU MILIEU PERCHERON

- 17 - LE PERCHE GEOLOGIQUE
- 20 - ASPECTS PHYSIQUES DU PERCHE
- 23 - LE PERCHE HUMAIN
- 22 - LE CHEVAL PERCHERON
- 23 - L'HISTOIRE DU PERCHE
- 24 - LES GRANDES L'HABITAT RURAL PERCHERON

DEFINITIONS DES TYPES D'HABITAT DANS L'ESPACE RURAL PERCHERON

LES TYPES DE GROUPEMENTS MYTHE OU REALITE ?

- Le village
- Le hameau
- Les fermes
 - a. Longères/bâtiments isolés
 - b. Fermes complexes à plusieurs corps de bâtiments.

Une recherche menée par le CREDHAR avec la collaboration de :

EXEMPLES D'HABITATS - TYPE

- Iris KLOHN
- Ferme de SECHEROUVRE Annie LEBAIL
- Ferme de BELLOU Pascal PIOT
- Ferme de BELLOU à plusieurs corps de bâtiments - BELLOU Janine TROTTEREAU
- SYNTHESE : Maurice VAQUIER

- Le coeur du Perche
- La France Nord

Directeur de la recherche : Hervé FILLIPETTI

INFLUENCES DU MILIEU CULTUREL, HISTORIQUE ET REGIONAL SUR L'HABITAT RURAL

- 70 - EPOQUES HISTORIQUES ET SCHEMAS D'HABITAT : DES FAITS ET QUELQUES HYPOTHESES
- 71 - INFLUENCES CULTURELLES SUR L'HABITAT RURAL
- 73 - LES MANDIRS DU PERCHE

- Généralités
- Manoir et milieu naturel
- Techniques de construction

Année 1979

- 88 INFLUENCE DE L'ARCHITECTURE NOBILIAIRE SUR L'HABITAT PAYSAN
L'appareil
Matériaux
Baies
Cheminées
Corniches
Pentes et charpentes
- 92 CONCLUSION.
- 94 - PREMIER BILAN DES ENQUETES ARCHIVISTIQUES ET DE TERRAIN.
- 100 - AUJOURD'HUI LE PERCHE : MODELES D'HABITAT
- 103 BESOIN D'IDENTIFICATION A DES MODELES REGIONAUX
Réhabilitations
Créations actuelles
- 107 VOLONTE DE MODERNITE ET INFLUENCES EXTRA-REGIONALES DANS LE BATI ACTUEL
Bâtiments agricoles
Maison d'habitation individuelles
Quelques créations originales
- 116 - ANNEXE 1 - LES ARTISANS DE LA CONSTRUCTION DANS LE PERCHE AUJOURD'HUI
- 117 LES METIERS DU BATIMENT DANS LE PERCHE EN 1973
- 128 IMPORTANCE DU PATRIMOINE BATI ETAGE DES IMMEUBLES.
- 137 - ANNEXE 2 - AVANT-PROJET DE LOTISSEMENT POUR LA COMMUNE DE BOISSY-MAUGIS
- 141 ANALYSE
Evolution du bâti
Analyse du site
- 144 PROGRAMME
- 146 PROJET
Objectifs
Réalizations
Détail du lotissement projeté

ÉTAT DES LIEUX

Nous prenons comme hypothèse de départ que les mécanismes de formation d'une architecture régionale repose sur :

- un certain déterminisme du milieu naturel (adaptation à une série de contraintes spécifiques)
- un certain déterminisme de l'histoire (adaptation à des besoins propres aux contextes historiques dans le cadre de certaines possibilités techniques ; influence des pouvoirs aux époques considérées)
- un certain déterminisme du milieu culturel (influence d'une originalité culturelle régionale engendrée par un milieu ethnique particulier ou un certain isolement territorial d'une part, et recherche d'une identification culturelle aux grands courants historiques de conception de l'habitat d'autre part).

Un habitat régional exprime, dans sa complexité, la totalité de ces adaptations. Il s'agit pour nous de démêler l'écheveau pour mettre en lumière la part de chacune de ces influences avec comme hypothèse dominante la part essentielle prise par le déterminisme culturel.

PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

PROGRAMME DE RECHERCHE SUR L'HABITAT RURAL PERCHERON

- 1 - Recherche des types d'habitat pour comprendre la diversité de l'architecture régionale
- 2 - Recherche d'un ou plusieurs types "purs" auxquels les autres seraient dérivés :
 - . par le fait de l'évolution historico-économique
 - . par l'influence des régions voisines
- 3 - Analyse de ce ou des types "purs" pour savoir à quels besoins précis ils ont répondu, à quels schémas culturels ils ont été liés ; recherche dans l'architecture néo-classique ou bourgeoise de la région de caractères semblables à ceux de ces types. Y-a-t-il eu l'influence d'une "école de pensée" ? Hors du Perche, recherche de points de contact avec d'autres habitats, d'autres architectures.
- 4 - Sur le plan contemporain, les plans proposés dans la région, ou les réalisations, permettent-ils d'entrevoir une homogénéité de conception de l'habitat propre à la région, ou au contraire la recherche d'une adéquation à un schéma "national" ?

HYPOTHESE DE DEPART

Nous prenons comme hypothèse de départ que les mécanismes de formation d'une architecture régionale repose sur :

- un certain déterminisme du milieu naturel (adaptation à une série de contraintes spécifiques)
- un certain déterminisme de l'histoire (adaptation à des besoins propres aux contextes historiques dans le cadre de certaines possibilités techniques ; influence des pouvoirs aux époques considérées)
- un certain déterminisme du milieu culturel (influence d'une originalité culturelle régionale engendrée par un milieu ethnique particulier ou un certain isolement territorial d'une part, et recherche d'une identification culturelle aux grands courants historiques de conception de l'habitat d'autre part).

Un habitat régional exprime, dans sa complexité, la totalité de ces adaptations. Il s'agit pour nous de démêler l'écheveau pour mettre en lumière la part de chacune de ces influences avec comme hypothèse dominante la part essentielle prise par le déterminisme culturel.

PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE

- 0 - Approche du milieu percheron
- 1 - Recherche des types d'habitat pour comprendre la diversité de l'architecture régionale
- 2 - Recherche d'un ou plusieurs types "purs" desquels les autres seraient dérivés :
 - . par le fait de l'évolution historico-économique
 - . par l'influence des régions voisines
- 3 - Analyse de ce ou ces types "purs" pour savoir à quels besoins précis ils ont répondu, à quels schémas culturels ils ont obéi ; recherche dans l'architecture nobiliaire ou bourgeoise de la région de caractères semblables à ceux de ces types. Y-a-t-il eu influence d'une "école de pensée" ? hors du Perche, recherche de points communs avec d'autres habitats, d'autres architectures.
- 4 - Sur le plan contemporain, les plans proposés dans le Perche, ou les réalisations, permettent-ils d'entrevoir une homogénéité de conception de l'habitat propre à la région, ou au contraire la recherche d'une adéquation à un schéma "national" ?

DEROULEMENT DU PROGRAMME : 9 PHASES

- 1 - Définition de l'originalité du milieu percheron
- 2 - Définition des types d'habitat dans l'espace rural percheron
- 3 - Définition des types originels
- 4 - Recherche des influences marginales
- 5 - Analyse des types originels en relation avec la période historique, la couche sociale qui les a produits
- 6 - Recherche des éléments dominants de l'architecture bourgeoise et noble et des courants de conception de l'habitat des époques concernées.
- 7 - Comparaison avec des types d'habitat régionaux voisins
- 8 - Enquête sur les formes de l'habitat contemporain dans le Perche et leur motivation à partir de l'analyse des plans et des formes, et des constats de l'assistance architecturale
- 9 - Vérification de toutes les données acquises à propos du projet d'extension d'un village en site classé : Boissy-Maugis

DETAIL DE LA RECHERCHE

- 1 - Connaissance de l'originalité du milieu percheron
 - 1 - limites historiques du Perche et fluctuations des limites sociologiques : tentatives de filiation des régions périphériques du Perche
 - 2 - milieu naturel et empreinte de l'homme
 - 3 - évolution des activités des hommes dans le Perche
 - 4 - La société percheronne dans l'histoire : rapport de subordination économique, rapports de subordination culturelle
 - 5 - Les corps d'artisans de la construction dans le Perche
- 2 - Définition des types d'habitat dans l'espace rural percheron.
 - 1 - mise au point des critères déterminants, matériaux, techniques de construction, volumes, plans, détails
 - 2 - repérage sur le terrain des éléments retenus comme déterminants
 - 3 - représentation cartographique des types d'habitat présents dans les limites du Perche pour définir des aires d'extension pour chacun d'entre eux

3 - Définition des types originels *les répondent-elles à un besoin d'identification régionale ?*

recherche des évolutions qui ont conduit des types originels aux types dérivés : par l'histoire (évolution dans le temps), par l'influence des régions voisines (évolution dans l'espace) ayant introduit des éléments architecturaux extérieurs au Perche

4 - Cartographie des pénétrations marginales

5 - Analyse des types originels en relation avec :

- 1 - les données de la période historique qui les a produits (activités économiques, réglementations en matière d'habitat, contraintes techniques, corps d'artisans de la construction)
- 2 - Les données du cadre social qui les a produits (disponibilités financières vis à vis du coût de la construction, besoins spécifiques en fonction de l'orientation des activités, souci de représentation sociale)

6 - Recherche des influences exercées par le milieu culturel, historique et régional

- 1 - données de l'architecture de la classe dominante percheronne (châteaux, manoirs, bâtiments publics, églises)
- 2 - Y-a-t-il école de pensée régionale pour les périodes historiques concernées ?
- 3 - Y-a-t-il eu une certaine conception théorique de l'habitat rural influencée par toutes ces données ?

7 - Les époques historiques correspondantes ont-elles produit des schémas d'habitat se retrouvant hors du Perche ?

- 1 - Dans les régions voisines
- 2 - Dans les régions lointaines
- 3 - Peut-on définir des aires d'habitat n'appartenant plus à un cadre régional, mais prenant en écharpe plusieurs régions : peut-on parler de "familles d'habitat" ?

8 - Sur un plan contemporain, quelle est la place du Perche dans la notion d'habitat en milieu rural ?

- 1 - existe-t-il un sentiment de milieu régional spécifique et homogène ?

- 2 - Les créations actuelles répondent-elles à un besoin d'identification régionale ?
- 3 - les créations actuelles répondent-elles à un besoin d'identification extra-régionale (idée de modernité) ?

9 - Projet d'extension du village de Boissy-Maugis

- 1 - caractère du tissu existant et son histoire
- 2 - caractère de l'habitat existant et son histoire
- 3 - besoins exprimés par la population et ses élus
- 4 - recherche d'une adaptation possible entre les besoins et les désirs d'une part, et les contraintes d'un site classé d'autre part

INTRODUCTION

Une des préoccupations essentielles des jeunes générations d'architectes œuvrant en milieu rural est de trouver une justification, le plus souvent a posteriori à leurs créations dans des rapports plus ou moins lointains établis avec le bâti régional traditionnel. Entre l'immuabilité des restaurations fossiles des uns et la création sans contraintes culturelles des autres, le juste milieu paraît difficile à trouver. Il est avant tout nécessaire de circonvenir le milieu rural dans des rapports constamment évolutifs, qui ne permettent pas d'arrêter l'histoire à un moment donné et de prendre pour modèle définitif ce qui n'est que le produit "passager" d'une époque, dans un contexte socio-économique précis et passé. Il est illusoire de croire que le bâti traditionnel en milieu rural n'a qu'une image, homogène, parfaitement cernée. Il est au contraire, par essence, hétéroclite. L'erreur est ainsi courante de ne retenir, pour des raisons d'esthétique officielle, de goût personnel, de mode de masse, ou de facilité professionnelle, que certains éléments de la construction traditionnelle d'une région donnée pour les réinjecter dans une construction nouvelle, ayant à répondre à des motivations différentes. La bonne conscience de beaucoup s'arrête là. Retenir un profil de toiture, une texture de matériau, une couleur d'enduit, comme éléments nécessaires et suffisants de l'intégration de bâtiments nouveaux à un milieu sensible est à la fois insuffisant pour régler le problème de l'homogénéité d'un paysage et trop contraignant pour le cadre de la création architecturale. L'intégration n'est pas un problème de règlement mais de qualité de l'architecture.

Il conviendrait au minimum de faire intervenir des échelles de contraintes variables de lieu à lieu et de réalisation à réalisation. Ces erreurs courantes tiennent en fait à une INTRODUCTION méconnaissance des mécanismes de formation et d'évolution de l'habitat rural. Trop souvent conçue dans le strict cadre de la monographie villageoise ou de la micro-région, la recherche architecturale oublie le plus souvent l'appartenance du phénomène d'habitat à des ensembles bien plus vastes et indépendants des conditions propres locales. S'il ne faut pas exclure un certain déterminisme géographique de l'habitat, il convient d'éviter de "l'institutionnaliser" et de faire des contraintes du milieu naturel ou économique les seuls éléments influents.

De manière significative, les analyses d'habitat rural s'appuient sur un cadre aux limites franches, soit historiques, soit géographiques. C'est donner à la formation de l'habitat des fondements qui excluent la notion d'influence culturelle ayant trait non seulement aux grandes familles ethniques mais aussi à la notion d'habiter des sociétés historiques. Ne pas reconnaître ces influences, c'est s'interdire de penser l'habitat rural en termes contemporains, c'est vouer la recherche architecturale à la recherche d'un style néo-rural. Pour bien comprendre qu'il y a, non pas un habitat adapté à une région mais des régions d'habitat, des aires d'habitat prenant en écharpe des régions hétérogènes entières, il faut accepter de raisonner non plus comme analyste des produits d'un phénomène mais comme analyste du phénomène lui-même, c'est-à-dire prendre le recul nécessaire vis-à-vis du temps et de l'espace pour penser l'architecture et non pas penser à l'architecture. Ce recul ne signifie pas pour autant rupture avec le concret, et la recherche

Une des préoccupations essentielles des jeunes générations d'architectes oeuvrant en milieu rural est de trouver une justification, le plus souvent a posteriori à leurs créations dans des rapports plus ou moins lointains établis avec le bâti régional traditionnel. Entre l'immuabilité des restaurations fossiles des uns et la création sans contraintes culturelles des autres, le juste milieu paraît difficile à trouver. Il est avant tout nécessaire de circonvier le milieu rural dans des rapports constamment évolutifs, qui ne permettent pas d'arrêter l'histoire à un moment donné et de prendre pour modèle définitif ce qui n'est que le produit "passager" d'une époque, dans un contexte socio-économique précis et passé. Il est illusoire de croire que le bâti traditionnel en milieu rural n'a qu'une image, homogène, parfaitement cernée. Il est au contraire, par essence, hétéroclite. L'erreur est ainsi courante de ne retenir, pour des raisons d'esthétique officielle, de goût personnel, de mode de masse, ou de facilité professionnelle, que certains éléments de la construction traditionnelle d'une région donnée pour les réinjecter dans une construction nouvelle, ayant à répondre à des motivations différentes. La bonne conscience de beaucoup s'arrête là. Retenir un profil de toiture, une texture de matériau, une couleur d'enduit, comme éléments nécessaires et suffisants de l'intégration de bâtiments nouveaux à un milieu sensible est à la fois insuffisant pour régler le problème de l'homogénéité d'un paysage et trop contraignant pour le cadre de la création architecturale. L'intégration n'est pas un problème de réglage mais de qualité de l'architecture.

Il conviendrait au minimum de faire intervenir des échelles de contraintes variables de lieu à lieu et de réalisation à réalisation. Ces erreurs courantes tiennent en fait le plus souvent à la méconnaissance des mécanismes de formation et d'évolution de l'habitat rural. Trop souvent conçue dans le strict cadre de la monographie villageoise ou de la micro-région, la recherche architecturale oublie le plus souvent l'appartenance du phénomène d'habitat à des ensembles bien plus vastes et indépendants des conditions proprement locales. S'il ne faut pas exclure un certain déterminisme géographique de l'habitat, il convient d'éviter de "linstitutionnaliser" et de faire des contraintes du milieu naturel ou économique les seuls éléments influents.

De manière significative, les analyses d'habitat rural s'appuient sur un cadre aux limites franches, soit historiques, soit géographiques. C'est donner à la formation de l'habitat des fondements qui excluent la notion d'influence culturelle ayant trait non seulement aux grandes familles ethniques mais aussi à la notion d'habiter des sociétés historiques. Ne pas reconnaître ces influences, c'est s'interdire de penser l'habitat rural en termes contemporains, c'est vouer la recherche architecturale à la recherche d'un style néo-rural. Pour bien comprendre qu'il y a, non pas un habitat adapté à une région mais des régions d'habitat, des aires d'habitat prenant en écharpe des régions hétérogènes entières, il faut accepter de raisonner non plus comme analyste des produits d'un phénomène mais comme analyste du phénomène lui-même, c'est-à-dire prendre le recul nécessaire vis-à-vis du temps et de l'espace pour penser l'architecture et non pas penser à l'architecture. Ce recul ne signifie pas pour autant rupture avec le concret, et la recherche

fondamentale ne peut en aucun cas se passer de l'expérience. Pour ne pas être tributaire outre mesure du passé, mais y trouver au contraire la démonstration d'une nécessaire évolution de la conception de l'habitat en milieu rural, il convient de partir d'exemples précis qui auront valeur de test.

L'exemple percheron considéré à juste raison comme représentatif d'un phénomène d'habitat profondément marqué par l'histoire et en butte à des problèmes de reconversion nous a paru intéressant à prendre comme base de réflexion dans la mesure où, dans son originalité, il appartient sans conteste à un vaste ensemble culturel, une famille d'habitat s'étendant de l'Ile-de-France aux confins bretons. A travers cet exemple, à partir de cet exemple, il convient de démontrer la part prise dans la formation d'un habitat régional, à côté du déterminisme du milieu, par la recherche d'une identification culturelle des bâtisseurs aux grands courants historiques de conception de l'habitat.

Si la démonstration que l'on a attendu de cette recherche se situe à l'opposé des résultats d'analyse traditionnellement offerts par les géographes, les ethnologues ou les architectes, elle n'en a pas moins emprunté une partie du cheminement intellectuel lors de la quête d'informations d'archives et de terrain. C'est dire que le raisonnement a été constamment sous-tendu par les données de l'analyse. C'est la valeur de la démonstration qui pourra engendrer un choix possible de l'architecte bâtisseur et non pas une énumération de règlements et de contraintes. C'est le sentiment retrouvé d'obéir à une logique, à une conscience collective, qui donnera au bâtisseur sa vraie place dans la société contemporaine.

Dans cette perspective une étude de l'habitat percheron ne peut être considérée comme une fin en soi, l'examen d'un phénomène in vitro, mais comme le premier chaînon d'un ensemble dépassant largement ce cadre régional et s'étendant à tout l'ouest du pays. Il nous a fallu cependant constamment tester l'originalité du système d'habitat, c'est-à-dire mener corrélativement à l'étude architecturale proprement dite, l'étude du milieu qui la contient. Trop souvent perçu par les architectes comme un produit quelque peu dévitalisé, rendu à l'état d'épave, l'habitat rural doit au contraire être étudié dans le contexte quotidien des activités domestiques et professionnelles des hommes qui y ont vécu ou qui y vivent. (En ce sens, le chercheur idéal serait l'ethno-architecte alliant la rigueur d'analyse de l'architecte à la science de l'homme de l'ethnologue).

La définition de la recherche et le résultat que l'on en a attendu ont nécessité, outre l'acquisition d'une armature théorique et le "conditionnement" des équipes de chercheurs, une présence sur le terrain longue et active, avec une exploitation constante des données recueillies au fur et à mesure de l'enquête. L'image de l'habitat n'a été en aucun cas perçue en fin de circuit mais au contraire, constamment remise en cause au cours de l'avancement de la recherche et de l'élargissement de son cadre.

Dans notre optique, la connaissance précise d'un habitat rural régional et des familles d'habitat doit déboucher directement sur l'emploi possible de toutes les données acquises par la recherche pour une politique de restauration, de réutilisation des bâtiments, ou de création ponctuelle ou d'ensemble de la région étudiée. C'est dire que l'exposé de la synthèse de la recherche est beaucoup plus pragmatique que discursif et se présente sous une forme utilisable par les usagers et les pouvoirs publics. Ainsi notre conception de la recherche et de la formulation de ses résultats nous amènera ultérieurement à fournir un ou des produits assimilables autant par un grand public que par des utilisateurs spécialisés.

L'exposition sur l'habitat percheron envisagée avec l'Association des "Amis du Perche", la réalisation d'un avant-projet de lotissement répondant à la demande de la commune de BOISSY-MAUGIS, son prolongement éventuel par la maîtrise d'oeuvre de l'opération, sont l'expression de notre volonté de ne point faire de la recherche pour le simple plaisir de la recherche, mais avec la perspective prioritaire de servir les besoins immédiats ou médiats des populations et des collectivités publiques.

o o
o

AVANT - PROPOS

La lecture du présent rapport fera apparaître des lacunes dans le traitement des points énumérés dans le programme de recherche. L'originalité du territoire percheron en est sans doute la cause. La difficulté d'interprétation de documents faisant référence au Perche dans des limites mal définies, mouvantes à souhait au gré des époques et des circonstances, nous ayant interdit l'exacte connaissance des phénomènes d'habitat par laquelle nous aurions pu affirmer des faits, alors qu'il nous a fallu le plus souvent simplement émettre des hypothèses. L'absence de description précise de l'habitat, dans les documents historiques, même proches de nous, crée de même de vastes zones d'ombre dans notre étude, entrecoupées de renseignements précis qu'il aurait été vain de vouloir interpréter comme des cas généraux alors qu'ils ne relatent peut-être que des faits marginaux.

La plupart des chercheurs qui se sont attachés à retracer l'évolution historique d'un habitat régional ont buté sur cet écueil. Nous en étions au départ avertis et l'approximation des résultats ne nous a pas surpris.

Par ailleurs, des problèmes matériels nous ont amenés à restreindre notre recherche à la seule zone située au nord d'une ligne MAMERS - LA LOUPE.

Seules de rapides investigations dans la zone sud nous ont permis d'entrevoir un habitat ne s'écartant pas du schéma reconnu lors de notre recherche. Cependant la rigueur scientifique nous oblige à relativiser nos informations, et à arrêter notre vision du Perche à la seule zone réellement étudiée. Un approfondi sur le Perche nécessiterait de prendre en compte cette zone.

AVANT - PROPOS

La lecture du présent rapport fera apparaître des lacunes dans le traitement des points énumérés dans le programme de recherche. L'originalité du territoire percheron en est sans doute la cause. La difficulté d'interprétation de documents faisant référence au Perche dans des limites mal définies, mouvantes à souhait au gré des époques et des circonstances, nous ayant interdit l'exacte connaissance des phénomènes d'habitat par laquelle nous aurions pu affirmer des faits, alors qu'il nous a fallu le plus souvent simplement émettre des hypothèses. L'absence de description précise de l'habitat, dans les documents historiques, même proche de nous, crée de même de vastes zones d'ombre dans notre étude, entrecoupées de renseignements précis qu'il aurait été vain de vouloir interpréter comme des cas généraux alors qu'ils ne relatent peut-être que des faits marginaux.

La plupart des chercheurs qui se sont attachés à retracer l'évolution historique d'un habitat régional ont buté sur cet écueil. Nous en étions au départ avertis et l'approximation des résultats ne nous a pas surpris.

Par ailleurs, des problèmes matériels nous ont amenés à restreindre notre recherche à la seule zone située au nord d'une ligne MAMERS - LA LOUPE.

Seules de rapides investigations dans la zone sud nous ont permis d'entrevoir un habitat ne s'écartant pas du schéma reconnu lors de notre recherche. Cependant la rigueur scientifique nous oblige à relativiser nos informations, et à arrêter notre vision du Perche à la seule zone réellement étudiée. Un travail plus approfondi sur le Perche nécessiterait de prendre cette zone en considération.

L'HISTOIRE DES PERCHES

o o
o

Région morcelée en diverses circonscriptions administratives (4 départements se partagent le Perche : Eure, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Sarthe) rattachée au gré des études aux provinces voisines et singulièrement le plus fréquemment à la Normandie, le Perche est pourtant une entité parfaitement vivante, la population s'en réclame, et il ne fait nul doute pour elle que le Perche n'a rien de commun avec les contrées voisines et qu'être percherois n'est point être normand, beauceron ou mancesu. Le Perche bien que n'ayant jamais été une province, écartelé entre ses puissants voisins, frontière mouvante entre les anciens Etats de France et de Normandie, n'en est pas moins une réalité, et il n'est que de lire les apologues chauvinistes des plus vieux historiens de la région pour s'en convaincre.

Le Perche est donc un de ces petits "pays" bien distincts comme il en existe plusieurs centaines en France, avec ses caractéristiques propres faites à la fois des contraintes du milieu, de l'histoire de son peuple, de mœurs locales différentes de celles des "pays" voisins, d'un parler particulier et du sentiment très fort de sa population de l'appartenance à une même communauté.

Quatre contrées s'étendent aux frontières du Perche. Au nord-ouest, nord et nord-est, la Normandie, à l'est la Beauce, au sud le Vendômois, au sud-ouest le Maine. De ces quatre régions, deux (la Normandie et le Maine) ont été des provinces historiques, les deux autres (Beauce et Vendômois) sont les "pays" d'une troisième grande province : l'Orléanais. ORIGINALITE DU MILIEU PERCHERON Le Perche se trouve-t-il au confluent de trois grandes provinces ? reconnaisse en quelque une d'entre elles.

Nous allons tenter de définir LE MILIEU NATUREL au sud-est du Perche tant au point de vue physique et humain, qu'au point de vue historique de ses rapports avec les L'HISTOIRE DES HOMMES nous tâcherons de comprendre ce qui fait le "sentiment" de la région, à quelle mesure son assimilation courante à la province normande est ou non justifiée, puisqu'officiellement (le Perche ne figure-t-il pas dans l'Atlas de la Normandie), le Perche est quotidiennement lié à la Normandie, plus rarement au Maine (L'orne considéré comme département normand avec Alençon comme préfecture recouvre une grande partie du Perche ; l'arrondissement de Mortagne quant à lui s'étend en Normandie par les cantons de Moulins-la-Marche, de Toucœuvre et de l'Aigle).

PERCHE GEOLOGIQUE

Le Perche s'étend entre un vaste plateau uniforme au nord et au nord-est, et des plaines basses au sud-ouest. D'après les cartes géologiques au 1/80 000e couvrant la région, une grande partie du Perche est constituée par un terrain du Cénomaniens inférieur et moyen, le "terrain de Rouen" de faciès marneux. Au nord et à l'est elle est recouverte par une formation du même âge (Cénomaniens supérieur) le "terrain de Mortagne" très épais en bordure du haut plateau mais affleu-

Région morcelée en diverses circonscriptions administratives (4 départements se partagent le Perche : Orne, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Sarthe) rattachée au gré des études aux provinces voisines et singulièrement le plus fréquemment à la Normandie, le Perche est pourtant une entité parfaitement vivante. La population s'en réclame, et il ne fait nul doute pour elle que le Perche n'a rien de commun avec les contrées voisines et qu'être percheron n'est point être normand, beauceron ou manceau. Le Perche bien que n'ayant jamais été une province, écartelé entre ses puissants voisins, frontière mouvante entre les anciens Etats de France et de Normandie, n'en est pas moins une réalité, et il n'est que de lire les apologues chauvinistes des plus vieux historiens de la région pour s'en convaincre.

Le Perche est donc un de ces petits "pays" bien distincts comme il en existe plusieurs centaines en France, avec ses caractéristiques propres faites à la fois des contraintes du milieu, de l'histoire de son peuple, de moeurs locales différentes de celles des "pays" voisins, d'un parler particulier et du sentiment très fort de sa population de l'appartenance à une même communauté.

Quatre contrées s'étendent aux frontières du Perche. Au nord-ouest, nord et nord-est, la Normandie, à l'est la Beauce, au sud le Vendômois, au sud-ouest le Maine. De ces quatre régions, deux (la Normandie et le Maine) ont été des provinces historiques, les deux autres (Beauce et Vendômois) sont les "pays" d'une troisième grande province : L'Oléanais. Ainsi le Perche se trouve-t-il au confluent de trois grandes provinces françaises sans que sa population se reconnaisse en quelque'une d'entre elles.

Nous allons tenter de voir ce qu'il en est du Perche tant au point de vue physique et humain, qu'au point de vue historique de ses rapports avec les provinces voisines, et nous tâcherons de comprendre ce qui fait le "sentiment percheron" et dans quelle mesure son assimilation courante à la province normande est ou non justifiée, puisqu'officiellement (le Perche ne figure-t-il pas dans l'Atlas de la Normandie), le Perche est quotidiennement lié à la Normandie, plus rarement au Maine (L'Orne considéré comme département normand avec Alençon comme préfecture recouvre une grande partie du Perche ; l'arrondissement de Mortagne quant à lui s'étend en Normandie par les cantons de Moulins-la-Marche, de Tourouvre et de l'Aigle).

PERCHE GEOLOGIQUE

Le Perche s'étend entre un vaste plateau uniforme au nord et au nord-est, et des plaines basses au sud-ouest. D'après les cartes géologiques au 1/80 000e couvrant la région, une grande partie du Perche est constituée par un terrain du Cénomancien inférieur et moyen, la "Craie de Rouen" de faciès marneux. Au nord et à l'est elle disparaît sous une formation du même âge (Cénomancien supérieur) le "Sable du Perche" très épais en bordure du haut plateau mais affleu-

rant en petites surfaces, et surmonté d'argile à silex (de 20 à 30 mètres d'épaisseur parfois) qui constitue le grand plateau au nord et à l'est du Perche. Les riches limons n'apparaissent qu'en Beauce. On en trouve pourtant très localement au sud de Moulins-la-Marche, à l'est de Feings, entre Longny et Moulicent, et à l'est de Longny. C'est cette couche qui est exploitée dans le Perche pour la fabrication artisanale de briques.

Vers le sud-ouest, au-delà d'une ligne Saint-Aignan Bonnéttable, la Craie de Rouen marneuse fait place à une formation (Cénomanienne également) sableuse, appelée "Sable du Maine".

Entre les hauts plateaux d'argile à silex et la formation mancelle de sables du Maine, le terrain prédominant du Perche, la Craie de Rouen, n'affleure pas uniformément partout. Elle est recouverte par endroits des sables du Perche eux-mêmes surmontés d'argile à silex, qui contribuent à donner à cette région son aspect montueux et varié qui contraste autant avec la région de plateaux d'argile à silex qui contribuent à donner à cette région son aspect montueux et varié qui contraste autant avec la région de plateaux d'argile à silex qu'avec celle du Maine, à peine accidentée.

Au nord-ouest et à l'ouest du Perche, les terrains crétacés font place aux formations jurassiques. D'abord le long de la grande faille Bonsmoulins, La-Ferrière, Moulins-la-Marche, Tellières-le-Plessis, ensuite à l'ouest sur une ligne Tellières, Saint-Aignan-sur-Sarthe, Champeaux-sur-Sarthe.

A l'ouest, les limites données au Perche en 1919 par René Musset^o après une enquête auprès de la population, correspondent étrangement avec la fin des terrains crétacés. Sauf des buttes autour de Marchemaisons, Mérigni et la-Frenay, tous les terrains crétacés sont dans le Perche, et la limite ouest correspond exactement au contact crétacé-jurassique. Par contre, la limite de la carte des "Amis du Perche"^{oo} déborde sur le jurassique en suivant à partir de Buré le cours de la Sarthe, jusqu'au delà de Barville.

Au nord comme à l'est, les limites du Perche et de la Normandie, celles du Perche et de la Beauce, ne correspondent pas aux limites géologiques. Le Perche "grimpe" sur le rebord du plateau d'argile à silex. Au regard de la carte topographique, une limite se fait jour vers le nord. C'est celle occasionnée par la présence presque continue

^o René MUSSET : "Le Perche, nom de pays". in Annales de Géographie n° 155 Paris 1919

^{oo} Carte du Perche et de ses confins. 1/100 000e Ed. Les Amis du Perche.

* Limite et contraste que Marcel PROUST a traduit par "le côté de chez Swann" et le "côté de Guermantes" qui dans le Combray (Illiers) de la Recherche du Temps perdu représentent, le premier la partie beauceronne et le second la partie percheronne de Illiers (ou "le côté de chez Swann").

des forêts : forêts de Bonsmoulins, du Chatelet, Bois de la Trappe, forêt du Perche, Bois de Cherencey, forêt de la-Ferté-Vidame, de Senonches. Au nord-est et à l'est (à l'est la limite avec la Beauce suit la voie ferrée), cette présence des bois comme limites géographiques du Perche, bien que moins systématique, est encore là : Forêt de Montecot, de Champrond, Domaine-du-Bois-Landry et Bois de Gâtine. D'autre part, le Loir, à l'est, dans une partie de son cours tout au moins semble servir de frontière. C'est vrai dans Illiers où le Loir détermine deux paroisses, une dans la Beauce et l'autre dans le Perche.^o Au sud et au sud-ouest, les limites ne sont plus si évidentes, et d'énormes distorsions existent entre les cartes existantes ; celle des Amis du Perche et les limites étudiées par MUSSET après enquête divergent totalement. Si pour la première, Arville est la limite plein sud du Perche, le second la fait descendre jusqu'à Sargé, sur les bords de la Braye. Le long de l'Huisne, la première arrête le Perche à Le-Theil. Le second quant à lui prolonge la région de ce côté jusqu'à Sceaux-sur-l'Huisne : soit près de vingt kilomètres de plus, à vol d'oiseau, en direction du sud-ouest.

Au sud-ouest, une limite géologique s'impose ; la présence d'un important résidu du plateau d'argile à silex de Bonnétable à Saint-Aubin et de Bellon à Saint-Hilaire marque ici le paysage. Les enquêtes de René MUSSET montrent le même phénomène qu'au nord. Le Perche remonte sur le plateau d'argile à silex, s'arrête avant la forêt de Bonnétable et se heurte au sud-ouest à celle de Vibraye.

La récente carte du Perche quant à elle élimine cette région d'argile à silex et se garde l'englober au sud la région de La-Ferté-Bernard, terrain jurassique, mais accepte celle de Ceton, installé sur ces mêmes terrains. Dans l'étude de MUSSET cette région est largement comprise dans le Perche. Ici donc, et les différences de limites entre les diverses études l'illustrent largement, point de limites sûres et la géologie ne nous apporte aucun éclaircissement.

En conclusion nous pouvons dire que les auteurs ne sont véritablement d'accord, à quelques différences près, (les limites sont bien forestières, mais d'aucuns arrêtent le Perche à la limite de ces forêts alors que d'autres les englobent) que sur la limite nord du Perche qui, tout en n'étant pas une limite purement géologique (Le Perche remonte sur le plateau) est malgré tout une limite physique : celle occasionnée par une ceinture de forêts installée en bordure du plateau d'argile à silex. C'est aussi le cas de la limite nord-est du Perche. Dans le cadre de l'enquête MUSSET, la limite ouest est aussi une frontière qui tient compte de la présence de la forêt (puisque'elle suit la limite des terrains) ; c'est ainsi que la forêt de Bellême est tout entière comprise dans le Perche et que l'ancienne forêt de Blavou aujourd'hui disparue marquerait elle aussi la frontière.

^o Limite et contraste que Marcel PROUST a traduit par "le côté de chez Swann" et le "côté de Guermantes" qui dans le Combray (Illiers) de la Recherche du Temps perdu représentent, le premier la partie beauceronne et le second la partie percheronne de Illiers (in "Du côté de chez Swann").

ASPECT PHYSIQUE DU PERCHE

Pour qui vient des basses plaines mancelles ou du haut plateau beauceron monotone, aux vastes horizons, le pays percheron offre un contraste frappant. La monotonie fait place à la variété, les horizons, rectilignes aux collines boisées.

Le Perche est un pays de collines et d'eau. Le réseau hydrographique est important, la ligne de partage des eaux se situe au nord du Perche sur le rebord du plateau d'argile à silex, au niveau des forêts ; elle se marque dans le paysage par la présence de nombreux étangs. C'est la région de répartition des eaux de l'ouest de la France. Les rivières qui y prennent naissance se répartissent entre le bassin de la Seine au nord, et celui de la Loire au sud. Eure, Blaise, Mauvette, Avre, Iton pour le bassin de la Seine, Loir, Thironne, Braye, Huisne et Sarthe pour celui de la Loire. Ces rivières ainsi que tous leurs affluents contribuent à faire du Perche une région verte où l'eau est partout. Mais c'est autour de l'Huisne que le Perche s'organise, l'Huisne artère principale de la région et que René COURTIN nommait la "Nymphe du Perche"^o La nappe phréatique n'est jamais très loin et l'eau abondante de toute part a permis une dispersion de l'habitat qui n'existe pas sur le plateau beauceron voisin.

Le Perche est un pays vert, où la forêt semble être partout présente ; pays de collines, pays bocager, les forêts sont encore abondantes à l'intérieur, installées sur les lambeaux de l'argile à silex : forêt de Réno et Bois de Valdieu, forêt de Longny, Bois de la Pierre et de Voré, Forêt de Saussay, de Bellême, bois de Condeau, de Thiron et du Grand Parc, Forêt de Montmirail et Forêt de Bois Ruffin. Mais l'impression de pays de forêt est aussi donnée par les haies, les pommiers omniprésents bien qu'aujourd'hui en régression.

Dans ce pays relativement homogène, une région tranche sur l'ensemble : c'est le "Petit Perche". Il se situe au sud-est du Perche sur le plateau d'argile à silex et s'arrête aux confins de la Beauce. C'est une région naturelle dont le nom indique la pauvreté comparative à l'autre, le Grand Perche, belle région d'herbage. On l'appelle aussi parfois Perche-Gouët, bien que ces deux appellations recouvrent des réalités différentes. Le Petit Perche, c'est une région naturelle qui couvre un vaste pan du plateau d'argile à silex et s'arrête où commence le limon, le Perche-Gouët par contre est une région historique qui s'étend en partie sur le Petit Perche ; ce n'est pourtant pas son seul domaine, il a historiquement compris une portion de la Beauce.

^o René COURTIN : "Histoire du Perche".

LE PERCHE HUMAIN

La composition du sous-sol, la géographie physique ne peuvent à elles seules déterminer les limites d'un pays. Elles entraînent la plus ou moins grande fertilité des terres donc certaines végétations et possibilités de cultures. Pour l'habitat elles déterminent en partie l'utilisation de tel ou tel matériau, le bois, la terre (en torchis, ou cuite en briques, en tuiles) la pierre en moellons ou en pierre taillée, la végétation (paille, roseau ou bois) pour la couverture qui peut être aussi minérale (schiste, ardoise). Mais bien que contraignantes, elles ne peuvent à elles seules définir un pays, et il faut prendre en compte ses activités humaines.

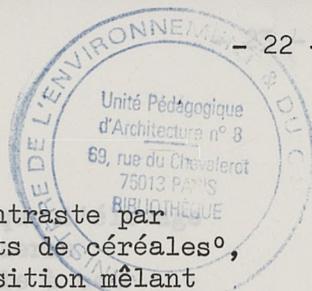
C'est ainsi que pour tous, habitants, auteurs percherons ou autres qui se sont intéressés à la région, le Perche est avant tout le pays du cidre, ce qui le distinguerait à coup sûr de ses plus proches voisins. Il n'est bien entendu pas question ici du plus important, la Normandie, terre du cidre par excellence. Mais on connaissait aussi le cidre en Beauce limitrophe (on faisait usage du bol à cidre dans le Dunois), ce qui, là non plus, ne permet pas d'établir des limites franches.

C'est par contre une délimitation possible avec le Vendômois qui est le pays du vin par contraste avec le Perche pays de cidre. Si la vigne apparaît en vendômois aux abords des coteaux du Loir (elle a aujourd'hui pratiquement disparue), la présence dans les villages de vergers à pommes y entraînait une certaine consommation de cidre. Il est vrai qu'elle était insignifiante par rapport à celle du vin, et que chaque exploitation aussi petite fut-elle possédait son pied de vigne destiné à la consommation familiale.

Quant aux limites mancelles, et s'il est vrai que la viticulture y est importante et aujourd'hui encore renommée, crus de Jasnières et de Marçon, c'est beaucoup plus au sud et non au contact direct du Perche.

D'autre part, si la vigne n'existe pas dans le Perche, elle a été importante, tout au moins dans le cadre d'une économie autarcique (et sur les terres des abbayes) jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Il en est fait état dans de nombreux textes, et de nombreux toponymes l'affirment encore : La Vignonnerie, la Vignardière, le Vignais. Elle était présente tant dans le Petit Perche que dans le Grand. Un vignoble était même connu pour sa bonne qualité : celui de Vaunoise dans le canton de Bellême. Jusqu'à la fin du dix-septième siècle, la viticulture comme dans la plupart des régions françaises a été considérée comme essentielle : elle était indispensable à la consommation familiale tant paysanne que nobiliaire ou ecclésiastique. Elle a disparu avec la fin de l'économie autarcique et surtout vu les piètres qualités du vin produit devant la supériorité du cidre et du poiré. Perche donc, pays du cidre. Oui sans conteste, mais ce n'est sans doute pas cette originalité culturelle qui a fait sa spécificité de toute antiquité, face aux régions aujourd'hui viticoles.

Le contraste entre ces deux régions, bien rendu par le proverbe local : "avoir ses revenus en Beauce et venir les manger en Perche".



Le Perche est d'autre part un pays d'élevage et contraste par là avec la Beauce, vaste plateau de riches limons couverts de céréales°, bien qu'il y ait, surtout au sud-est une région de transition mêlant les deux dans une économie de petite polyculture. Cette opposition se retrouve au sud : élevage pour le Perche et champs de maïs en Vendômois. Mais le contraste n'a pas toujours été aussi net, car l'élevage n'a jamais été totalement absent du Vendômois, et une tentance à y revenir se fait jour d'ores et déjà dans cette petite région.

Quant aux frontières ouest et sud-ouest, c'est en partie la présence de l'élevage en Perche qui contribue à les déterminer. Terres ingrates du sud-ouest contrastant avec les herbages percherons, terres à blé plus au nord, économie mixte dans la campagne d'Alençon.

Ce sont en fait les deux principales caractéristiques percheronnes (cidre et élevage) qui font souvent rattacher le Perche à la Normandie, contre toute vraisemblance, historique en particulier.

L'élevage ne permet pas à coup sûr de limiter le pays Perche sur ses frontières les moins évidentes, d'autant que le célèbre élevage du cheval percheron a plutôt contribué à embrouiller les choses.

LE CHEVAL PERCHERON

Le cheval percheron a marqué l'économie du Perche pendant près d'un siècle. S'il n'a jamais constitué l'essentiel de son économie, il a contribué à la renommée de ce petit pays et surtout a entraîné une redéfinition de la région Perche, en fonction des besoins de la Société Hippique percheronne, ce qui, de nouveau, a eu pour conséquence de jeter le doute sur les limites du pays.

Le cheval percheron, remarquable cheval de trait, existe officiellement depuis 1883, date de la publication du stud-book percheron français par la Société Hippique percheronne, mais le premier cheval percheron, père de toute la race est né en 1825 à Mauves.

Cet élevage ayant pris rapidement de l'extension, essentiellement par l'achat massif de percherons par les Etats-Unis et l'Argentine, achats renouvelés du fait de l'apauvrissement de la race élevée dans ces pays. Pour faire face à la demande, la Société hippique dut étendre à d'autres régions que le Perche, le droit au label de race pure. C'est ainsi que dans le Vendômois les cantons de Montoire-sur-le-Loir, Savigny-sur-Braye, dans le Maine les cantons de La Chartre-sur-le-Loir et Saint Calais, en Normandie ceux de Sées, Courtomer, Le-Merlerault, l'Aigle (et même le Pays d'Auge !)... furent considérés comme contrées d'élevage du cheval percheron. Il faut de plus rappeler que sans être reconnus par la Société Hippique percheronne, nombreux furent les pays normands ou manceaux qui s'adonnèrent à cet élevage.

° contraste entre ces deux régions, bien rendu par le proverbe local : "Avoir ses revenus en Beauce et venir les manger en Perche".

Ce phénomène explique qu'aujourd'hui encore, bien que l'élevage du cheval percheron ne se fasse plus depuis la seconde guerre mondiale, certains endroits adonnés pendant un demi-siècle à cet élevage et proches des frontières du Perche puissent encore s'identifier à cette région dont le nom était lié à une "culture" florissante et prestigieuse, donc valorisante. Ce qui n'est pas pour clarifier la détermination du Perche.

Pour ce faire il nous faut donc maintenant étudier les sources historiques, afin de tenter de retrouver ce qui a pu donner aux populations leur plus ou moins grand sentiment d'appartenance au Perche.

L'HISTOIRE DU PERCHE

Le nom de Perche apparut dans l'histoire sous la forme "silva pertica" et désignait sans doute une région couverte au moins en partie de forêts. GREGOIRE DE TOURS dans la "Gloire des Confesseurs" (VI^e siècle) désigne le pays sous le nom de "pagus pertensis". Mais il s'agit à l'époque du nom d'une région naturelle, aucun pagus proprement percheron n'ayant été relevé dans les textes (ainsi aucun des missi dominici n'a été envoyé dans un quelconque pagus pertensis ou perticus) mais la région du Perche était divisée en un certain nombre de pagi, dont le pagus corbonensis (Corbonnais) qui est attesté au IX^e siècle.

C'est dire que si l'on peut considérer le Perche comme un pays de relative unité géologique (bien qu'il n'y ait pas véritablement coïncidence des limites du pays et du sous-sol), topographique (pays de collines boisées, sauf en Petit Perche et sur les marges), économique (région d'élevage et de cidre), humaine (la population se reconnaît et se veut garder percheronne) il n'en est pas de même, et dès le départ sur le plan historique. Le nom de Perche semble depuis toujours désigner une région naturelle, couverte de forêts.

Ce n'est qu'au XI^e siècle que le Perche apparaît sur le plan proprement administratif, sous forme d'un Comté regroupant sous la houlette des ROTROU, la Seigneurie de Nogent, le Comté de Corbon auxquels ils adjoignirent bientôt les possessions de Bellême.

A la même époque se forma le Perche Gouët, au sud-est de la région, du nom de la famille fondatrice et qui réunissait cinq baronnies : celles de Montmirail, La-Bazoche, Authon, Brou et Alluyes. Sur ces cinq baronnies, les trois premières recouvraient une partie de la région du Petit Perche, alors que les deux autres (Brou, Alluyes) se trouvaient en Beauce. Quant au nord-est du Perche, il relevait de la seigneurie de Chateaufort.

C'est manifestement en s'appuyant sur la composition du Perche-Gouët qu'a été conçue la carte des "Amis du Perche", laquelle englobe une région (de Brou à Bonneval et Alluyes, et de Mézières-au-Perche à Châtillon-en-Dunois) où les habitants ne sont jamais

aits ou sentis percherons ; le Perche Gouët, comté historique, déborde sur la Beauce, région naturelle, mais c'est à la région naturelle que les habitants se sentent liés (le même type d'économie a renforcé le sentiment d'appartenance).

Cette confusion constante entre les deux Perche, Perche géographique et les Perche historiques a été établie ou entretenue par les premiers historiens du Perche (René COURTIN et Gilles BRY DE LA CLERGERIE^o) mais il faut dire que la complexité administrative de cette région tout au long de son histoire, ne leur a pas rendu la tâche facile.

LES GRANDES ETAPES DE LA FORMATION DU PERCHE

Si le Perche a pris figure seulement au XI^{ème} siècle, il a pourtant été occupé dès l'antiquité. Les fouilles révèlent une occupation en forêt de Bellême, autour de Nogent-le-Rotrou, des mégalithes à Boissy-Maugis, Pierre-Procureuse, Nogent-le-Rotrou... et des objets de bronze sur la commune d'Igé.

Le Perche était compris dans la Gaule celtique (peuples auverces et carnutes) et fut occupé par les Romains.

La colonisation romaine est certaine. Le Perche, région placée entre deux voies fluviales importantes (bassin de la Seine et Bassin de la Loire), lieu de passage, paraît avoir été traversé par trois grandes voies romaines. L'une (la plus importante, joignant Rouen à Orléans et au-delà Lyon et la vallée du Rhône), tout à fait au nord, suivait à peu près le cours de l'Eure jusqu'à sa source et rejoignait Moulins-la-Marche, en suivant le pied du plateau d'argile à silex. Elle était protégée par un certain nombre de postes défensifs répartis tout le long.

Une deuxième voie plus méridionale, passant à Mortagne, empruntait la vallée de l'Huisne et se dirigeait vers Chartres en contournant les buttes d'argile à silex pour quitter le Perche comme le quitte aujourd'hui la Nationale 23.

Enfin, une troisième voie semble avoir traversé le Perche du nord à l'ouest en passant par Montligeon (dont certains auteurs voient l'étymologie dans "mons legionum"). Elle aurait suivi le cours de la Comeauche, puis entre les buttes d'argile à silex, rejoint Saint-Ouen-la-Cour, et grimpé sur le petit plateau recouvert par la forêt de Bellême. Hypothèse certes mais étayée par la présence de villae et de camps, qui la jalonnent entre Montligeon et la sortie de la forêt de Bellême.

Dans l'Empire romain, le Perche fit partie de la Lyonnaise, vaste territoire joignant Manche et Océan Atlantique à la Méditerranée, puis, à son partage, dans la seconde Lyonnaise. Partie intégrante du royaume de Syagrius, puis du royaume franc (nombreux cimetières

^o R. COURTIN : op.cit.

G. BRY DE LA CLERGERIE : Histoire des pays et Comté du Perche et Duché d'Alençon - Paris 1621.

mérovingiens dans le Perche), le "pagus corbonensis" apparaît sous les Carolingiens. Après le partage de Verdun (843) entre les petits-fils de Charlemagne, le Perche avec toute la France de l'ouest (sauf l'Armorique) échoue à Charles le Chauve et est compris dans la Neustrie.

A l'époque des conquêtes normandes (Corbon capitale du pagus corbonensis aurait été détruite par les normands) et après le traité entre Charles III le Simple et Rollon, la frontière entre les royaumes de Normandie et de France coïncide avec le cours de l'Avre. C'est dire que le Perche joue alors un rôle de marche du royaume de France qui explique les fluctuations des alliances des seigneurs percherons ; ce rôle se perpétue après la conquête de l'Angleterre, le Perche se trouvant alors à la frontière des royaumes d'Angleterre et de France.

C'est en 1080 qu'apparaît pour la première fois le titre de Comte du Perche, pris par ROTROU, déjà seigneur de Nogent et Comte de Mortagne. C'est sous ROTROU III que le Comté recouvre à peu près la région naturelle (ROTROU III ayant épousé la fille du roi d'Angleterre reçut de celui-ci la seigneurie de Bellême). Mais cette relative unité ne fut que passagère.

Au cours du moyen-âge, le Perche connut comme toutes les régions françaises une période de grands défrichements avec l'établissement d'un certain nombre d'abbayes dont celles de Thiron (1110) et de la Trappe (1140), la Chartreuse du Val Dieu (1170) et un grand nombre de prieurés relevant d'abbayes situées dans le Perche ou fondées en d'autres régions (le prieuré de Sainte-Gauburge dépendait ainsi de l'abbaye de Saint-Denis, en France).

A la mort du sixième Comte du Perche, le comté passe à la couronne de France (à Blanche de Castille puis à Saint Louis IX qui en prennent possession à Mortagne) puis est apanagé par Louis IX à l'un de ses fils dès 1268 avec le duché d'Alençon. Pendant la Guerre de Cent-Ans, le Perche est tour à tour enlevé par l'Angleterre ou la France pour réintégrer définitivement celle-ci en 1449.

Avec le duché d'Alençon, le comté du Perche (qui s'étend sur l'ancien Corbonnais et exclut la seigneurie de Nogent et le Perche Gouët) reste ensuite apanagé toujours dans la famille de France, revient dans le domaine de la couronne (1549) sous Catherine de Médicis et François II, et de nouveau apanagé par Louis XV (1771) à son petit-fils Comte de Provence et d'Alençon, futur Louis XVIII et dernier Comte du Perche (jusqu'en 1791).

Aux temps modernes le Perche apparaît morcelé entre trois entités principales : le Comté du Perche (Mortagne, La Perrière, Bellême), la seigneurie de Nogent (passée un temps entre les mains de la famille de Sully, des Condé) le Perche Gouët (mais aussi au nord-est des terres percheronnes peu étendues de l'ancienne seigneurie de Chateauneuf, dépendant du Thimerais, apanagées par le roi de France au temps des Valois, puis concédées à la famille de Gonzague, XVIème siècle, ont connu elles aussi une existence indépendante de celle du Comté). Cette absence d'unité politique,

ce morcellement est encore accentué par la Constituante qui substitue aux anciennes divisions monarchiques, les nouveaux départements. Le Perche, région naturelle, se trouve morcelé en quatre départements.

Ce qui constitue en fait la véritable unité du Perche est sa coutume. D'abord donnée par Marguerite de Lorraine (au nom de son fils Charles III d'Alençon) en 1505, elle ne concernait que le Comté. Mais sur ordre de Henri II roi de France, elle fut reprise et discutée par des représentants des trois Ordres de l'Etat, sous la présidence de de Thou, à Nogent-le-Rotrou, en 1558. Proche de la coutume de Paris et de celle de l'Orléanais, elle eut valeur de loi dans tout le Perche, sauf dans le Perche Gouët qui suivait la coutume d'Orléans.

Bien que possédant une coutume, le Perche ne devint pas pour autant une province indépendante. Sur le plan administratif et financier il relevait de la Généralité d'Alençon (de celle d'Orléans pour le Perche Gouët) ; sur le plan judiciaire il relevait du Parlement de Paris, mais du Gouvernement du Maine sur le plan militaire. Quant au domaine religieux, il était administré par quatre évêchés, ceux d'Evreux et Sées en Normandie, et ceux du Mans et de Chartres (respectivement en Maine et en Orléanais). Le Comté dépendait essentiellement des deux évêchés de Sées et du Mans. D'autre part, le Perche avait, comme une province, le droit de se faire représenter aux Etats Généraux ; mais si les députés se réunissaient à Bellême, ils siégeaient aux Etats Généraux avec les représentants de l'Orléanais.

Depuis le XIII^{ème} siècle, seule la portion du Perche naturel comprise dans le Comté (qui recouvrait essentiellement l'ancien Corbonnais, avec les deux "capitales" Mortagne et Bellême) a constitué une unité territoriale. Cependant, ni l'unité politique, ni l'unité administrative, ni l'unité des paysages ne permettent de donner aujourd'hui au Perche, tel qu'il semble défini par la population elle-même, une réelle existence de "pays" si l'on entend par là une entité parfaitement cernable, avec des limites franches.

C'est donc ce seul sentiment d'appartenance à un milieu particulier de la part d'une population ne se rattachant ni à la Normandie, ni au Maine, ni à l'Orléanais, qui tient lieu de critère de définition ; comme si, faisant fi de tous les partages et les découpages imposés par un pouvoir ou par les données naturelles, un groupe humain avait lui-même secrété une image territoriale, floue dans sa définition, tranchée dans son affirmation.

Pour illogique qu'elle paraisse, cette situation est bien réelle et prend racine dans un passé lointain, celui là même où la position de marche entre deux pouvoirs opposés, la Normandie (puis l'Angleterre) et la France, a cristallisé parmi la population du Perche la notion de rejet de l'une et de l'autre de ces parties, et l'affirmation d'une originalité propre restée intacte à ce jour après avoir connu un renouveau de gloire au XIX^{ème} siècle.

Produit de l'activité des hommes exercée dans un contexte naturel particulier, héritier d'une culture plongeant ses racines dans la nuit des temps, l'habitat rural est-il à même, dans le cas du Perche, de suggérer une vérité difficile à trouver par ailleurs ? L'adéquation quasi systématique existant dans la plupart des régions, entre frontières de "pays" et type d'habitat (défini à travers des critères variables) permettrait au départ de le penser. Pourtant l'étude de terrain, l'analyse systématique de l'habitat de la région et des régions périphériques ne font qu'accentuer l'ambiguïté de ce territoire ; non pas d'ailleurs à la manière des autres régions de marche par intrusion d'éléments d'habitat étrangers mais par le rattachement évident de la morphologie générale de la maison percheronne à une aire d'habitat large, dépassant de très loin les limites de la région. Seule la frontière nord de l'habitat paraît parfaitement tranchée comme si l'habitat percheron constituait le dernier avatar d'une pénétration culturelle venant buter contre la province normande.

o o

o

DEFINITION DES TYPES D'HABITAT DANS

L'ESPACE RURAL PERCHERON

ST-NARD-DE-RENO (Orne)
Groupeement linéaire de petites habitations

DEFINITION DES TYPES D'HABITAT DANS

L'ESPACE RURAL PERCHERON



ST-MARD-DE-RENO (Orne)
Groupement linéaire de petites habitations

LES TYPES DE GROUPEMENTS

1 - Le Village

L'habitat percheron est essentiellement dispersé, et le chef-lieu communal se réduit souvent à une agglomération de quelques cent personnes.

Le site du village est fréquemment une petite éminence, très nettement hors d'eau, présentant souvent un intérêt défensif évident, et orienté de préférence au midi. L'agglomération est dominée par la flèche d'une église, souvent très lourde et couverte d'ardoises. Quelques paroisses ont une église baroque. Le tissu urbain est en général assez lâche et s'organise sur les voies de communication. Dans cette région, fortement marquée par la présence nobiliaire, la mairie est souvent réduite à sa plus simple expression, bâtiment anodin parmi les autres. Les constructions du siècle dernier, de type bourgeois, se distinguent par l'emploi de l'ardoise, du toit à quatre pans, et par la présence d'un jardinet. Les maisons plus ordinaires se serrent le long de la rue, et parallèlement à elle, ou bien elles se dispersent sur une parcelle, lorsqu'elles ont gardé une fonction agricole. Les bâtiments forment éventuellement une cour fermée.

De nombreuses Communes ont amorcé la réalisation d'un lotissement.

2 - Le Hameau

Dans la partie nord de la zone étudiée, et aux alentours des forêts se trouvent des hameaux, constitués d'une dizaine de bâtiments de taille moyenne, de forme allongée, servant aux logement et cultures. Ils semblent être le fait d'un groupement de petits propriétaires.

3 - Les fermes

a) Longères/bâtiments isolés

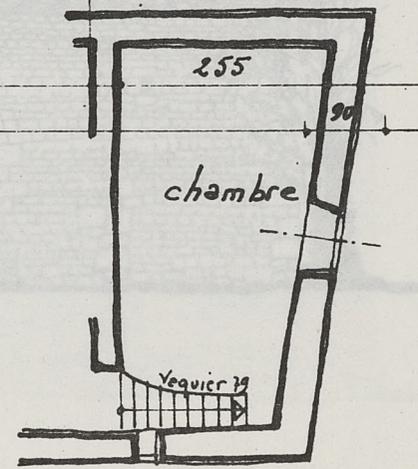
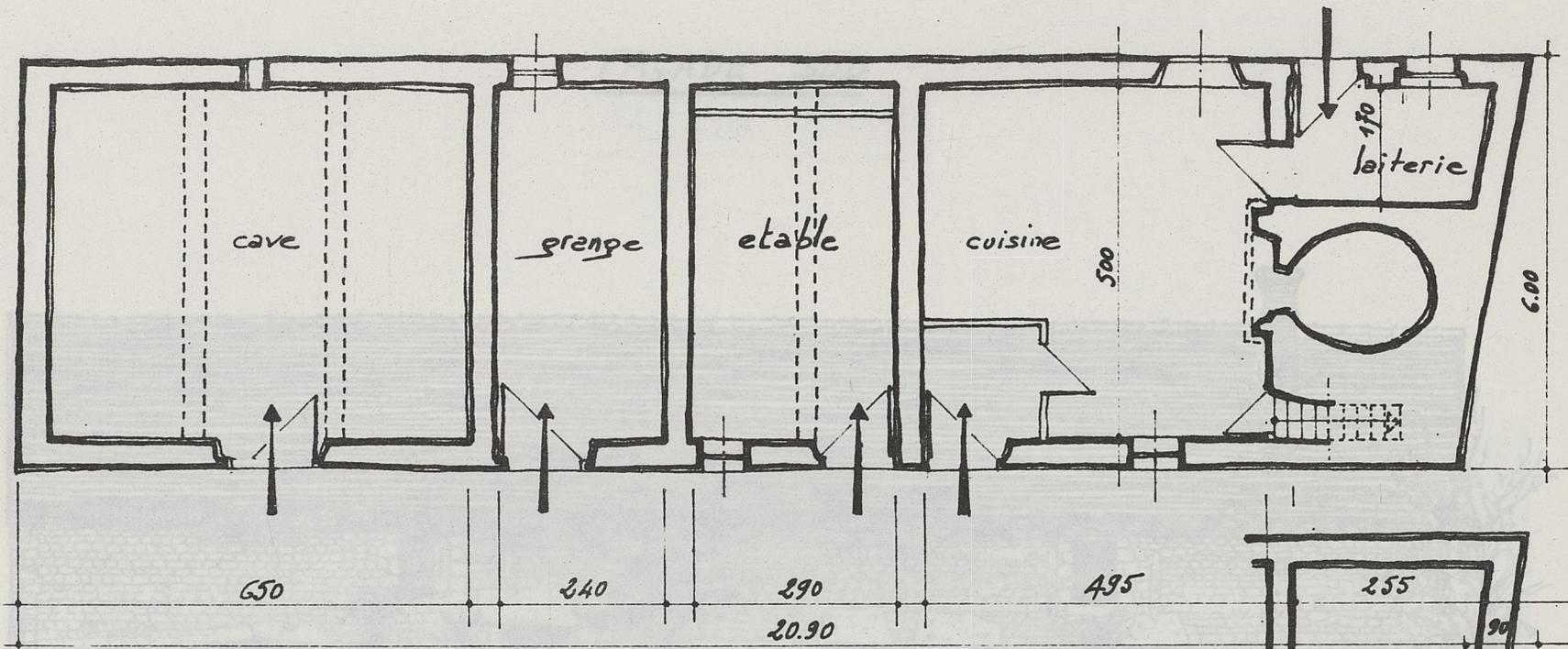
L'habitat élémentaire constituant le type initial est une maison en longueur, à toiture à deux pans, maison basse de tradition gauloise.

Dans la partie centrale (Mortagne...) ce bâtiment a fréquemment été complété par l'adjonction d'autres bâtiments d'exploitation. Par contre il se retrouve encore dans la partie nord-ouest de notre zone (St Germain-de-Martigny), et avec des modifications dans toute la partie nord.

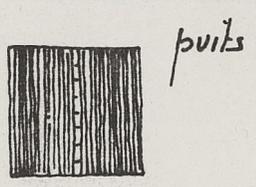
Longères de la partie nord-ouest : cf. relevé :
"Le Brulay".

Le même bâtiment, d'environ 20 x 6m, abrite hommes, bêtes et récoltes. La façade est orientée au sud. L'habitation est en bout de bâtiment, bénéficiant du mur-pignon pour adosser la cheminée. La pièce commune est éclairée par une fenêtre barrée et dépourvue de contrevents. Cette large pièce fait office de cuisine et de chambre. Une variante consiste à déplacer de quelques mètres la cheminée vers la partie centrale, de façon à libérer de part et d'autre du foyer (souvent muni d'un four), deux petites pièces servant d'alcôve et de laverie (ou de laiterie). Juxtant l'habitation, mais séparée d'elle par un mur de refend, l'étable (ou l'écurie) abrite quelques bêtes à cornes.

PLAN du REZ de CHAUSSÉE



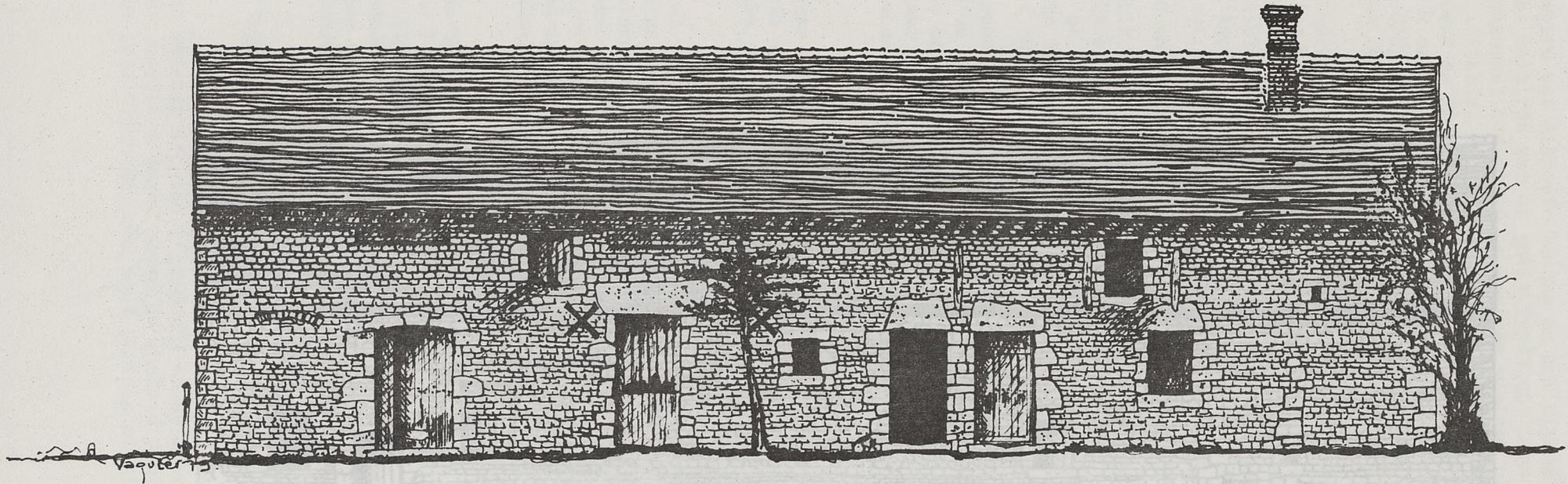
Le Brulay
 S^t Aubin de Courteraie
 (Orne)
 S^t Aubin de Courteraie
 Orne



étage

FAÇADE SUD

FAÇADE NORD



Le Brûlay
S^t Aubin de Courteraie
Orne

Le Brûlay
S^t Aubin de Courteraie
Orne

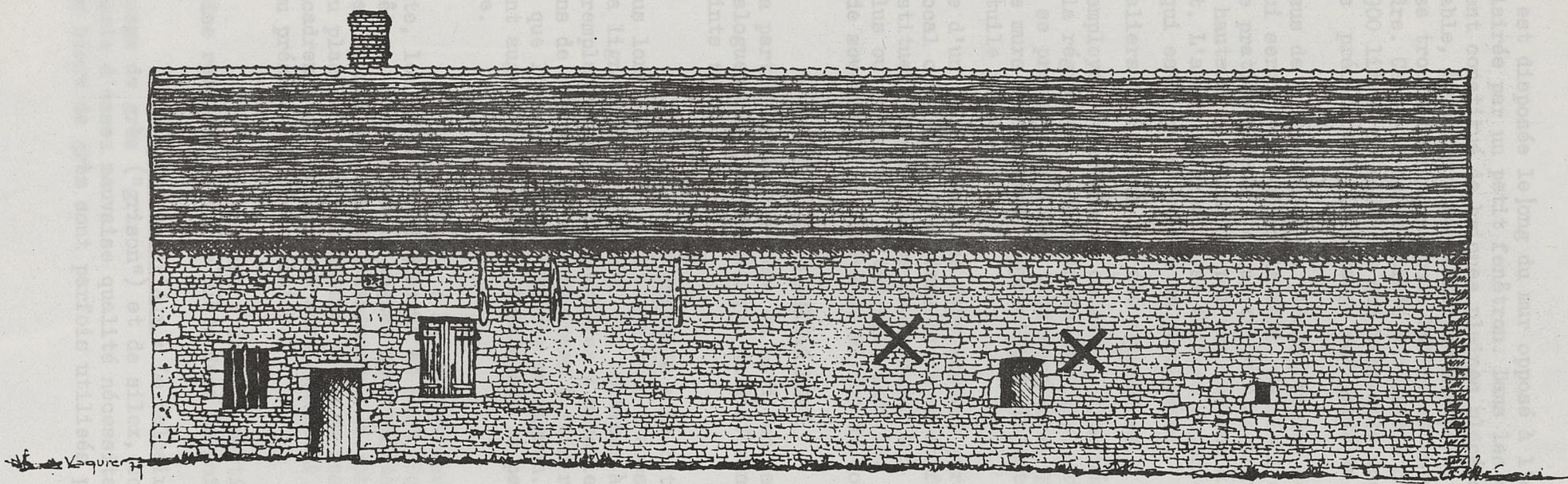
CREDHAR

CREDHAR

FAÇADE PRINCIPALE à l'inst. LONGERE

FAÇADE SECONDAIRE à l'inst. LONGERE

FAÇADE NORD



Le Brulay
St Aubin de Courteraie
Orne

La mangeoire est disposée le long du mur opposé à l'entrée, et la pièce est éclairée par un petit fenêtron. Dans les écuries, le sol est fréquemment constitué de briques pleines placées de champ. Au-delà de l'étable, toujours accessible par une porte donnant sur l'extérieur se trouvent granges (pour battre et entreposer le blé) et cave à cidre. Celle-ci est destinée à recevoir des "pipes" contenant jusqu'à 800/900 litres de cidre ce qui nécessite une ouverture plus large que les précédentes. Le passage est porté de 80/100 à 12 cm.

Au-dessus de cet ensemble de pièces, toutes séparées, règne le grenier qui sert à entreposer le foin. Celui-ci est engrangé par une ouverture pratiquée sous l'égout ou le plus souvent (compte-tenu de la faible hauteur du bâtiment) par une lucarne à foin coupant la ligne d'égout. L'accès au grenier se fait au moyen d'une échelle à barreaux, qui est appuyée au mur en permanence.

De rares escaliers intérieurs ont été rencontrés.

Le matériau employé est la pierre calcaire, communément appelée "tuf". Dans la région de St-Germain-de-Martigny, et par endroits plus au sud, elle se présente en bancs très réguliers, qui permettent d'obtenir des murs parfaitement appareillés. Le matériau de couverture est la tuile plate.

La croissance d'un tel bâtiment se fait souvent par adjonction, en bout, d'un local complémentaire (dans l'axe ou en forme d'appentis). Ainsi se constituent des enfilades de maisons, aux toitures se raccordant plus ou moins bien. C'est également là, l'explication de la présence de souches de cheminées au milieu du corps de bâtiments.

- Longères de la partie nord

Dans toute la partie semi-forestière du nord, on rencontre des bâtiments analogues aux précédents, qui en diffèrent malgré tout sur plusieurs points :

- volume d'ensemble : Le bâtiment est en général plus long. Plus on se déplace vers l'ouest ou le nord, plus la ligne d'égout s'élève. Les lucarnes à foin sont alors remplacées par des ouvertures à même le mur, ou, aux environs de Blèves, par des lucarnes à foin rampantes. Il arrive que l'ouverture soit placée en pignon. La largeur du bâtiment augmente également, tandis que la pente du toit diminue.

- la façade : Le rapport des vides aux pleins augmente, les baies s'élargissent et sont plus souvent munies de fenêtres. Les chaînes d'angles sont maintenant en briques pleines, ainsi que les soubassements, la corniche et un bandeau placé à une cinquantaine de cm au-dessous de l'égout. Les encadrements d'ouvertures sont également en briques, et le linteau présente un léger cintre.

- la toiture : dans la partie nord-ouest, l'ardoise remplace la tuile plate dans la moitié des cas.

- les matériaux : Le calcaire fait place à un mélange de grès ("grison") et de silex, constituant une maçonnerie d'assez mauvaise qualité nécessitant un enduit. De gros blocs de grès sont parfois utilisés pour le soubassement.

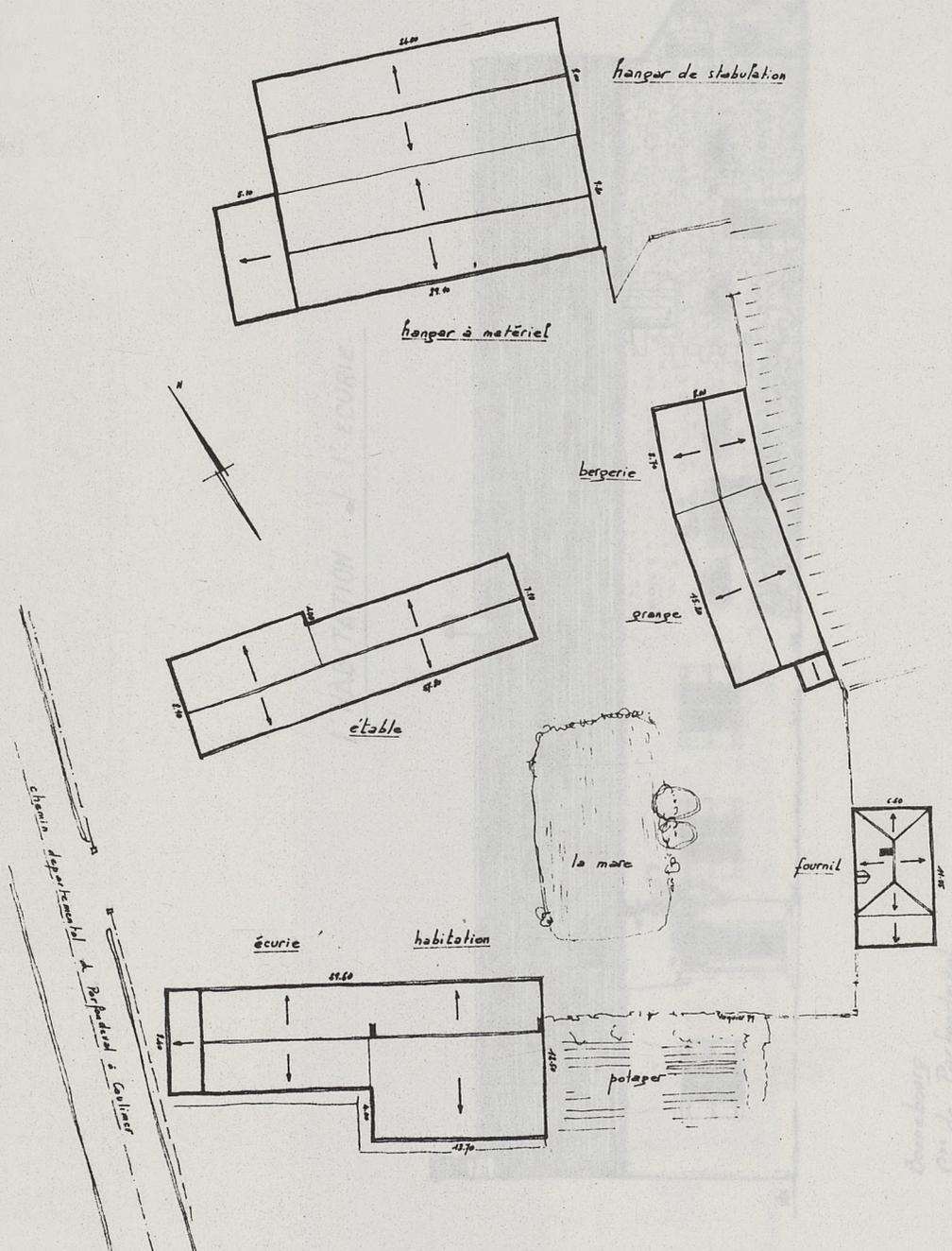


ST-HILAIRE-LE-CHATEL (Orne)
Grande ferme en "L"

PLAN MASSE

Bonnebours
C^{te} de Perfondéval
Orne

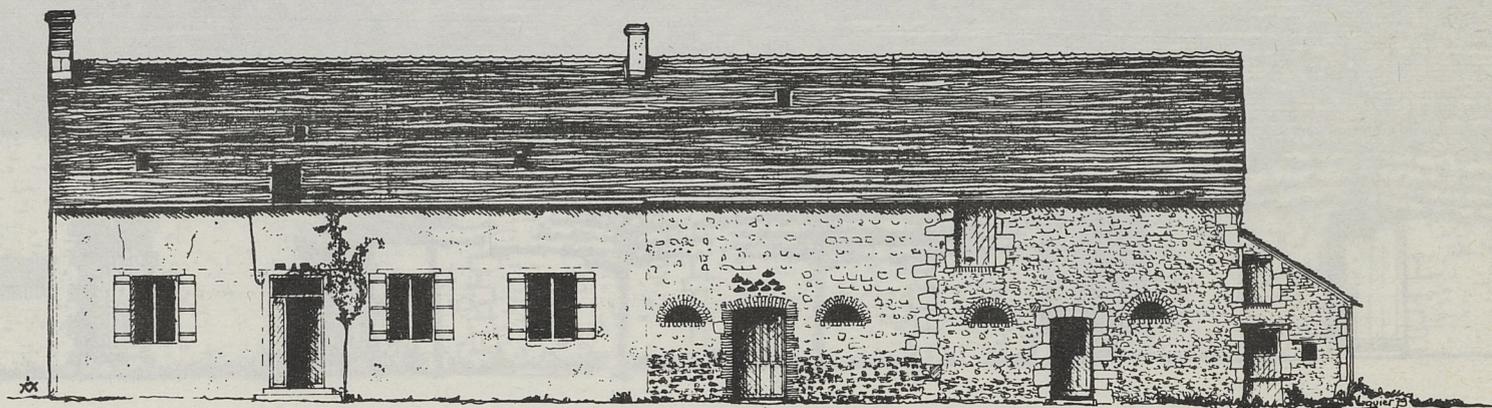
échelle: 0,005



FERME COMPLEXE A PLUSIEURS CORPS DE BATIMENTS

FAÇADE de l'ETABLE

L'HABITATION et l'ECURIE



Bonnebourg
C^{te} de Parfondeval
Orne

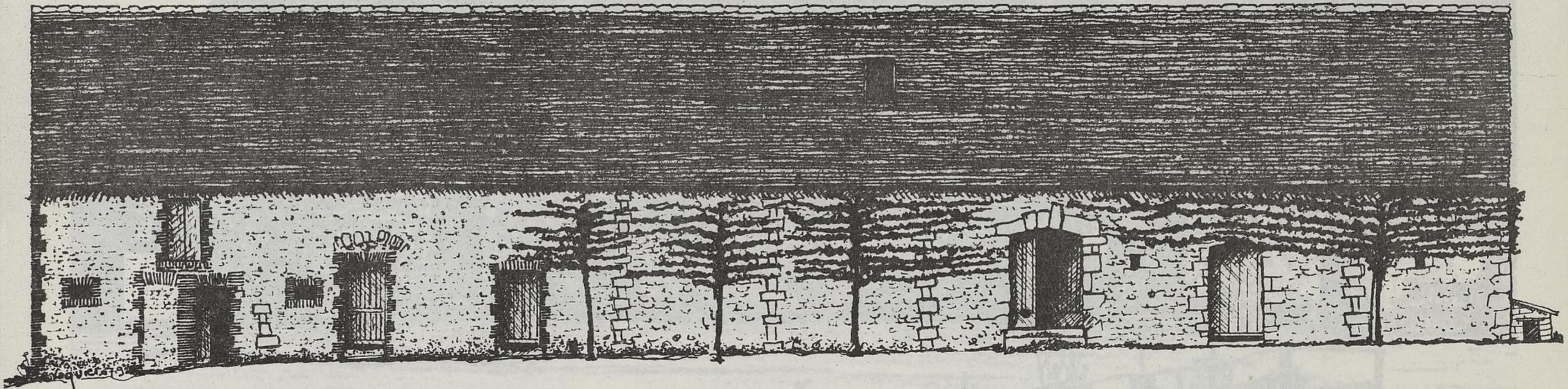
CREDNAR

FAÇADE PRINCIPALE d'UN BATIMENT AGRICOLE

Bonnebourg
C^{te} de Parfondeval
Orne

FAÇADE d'UN BATIMENT AGRICOLE

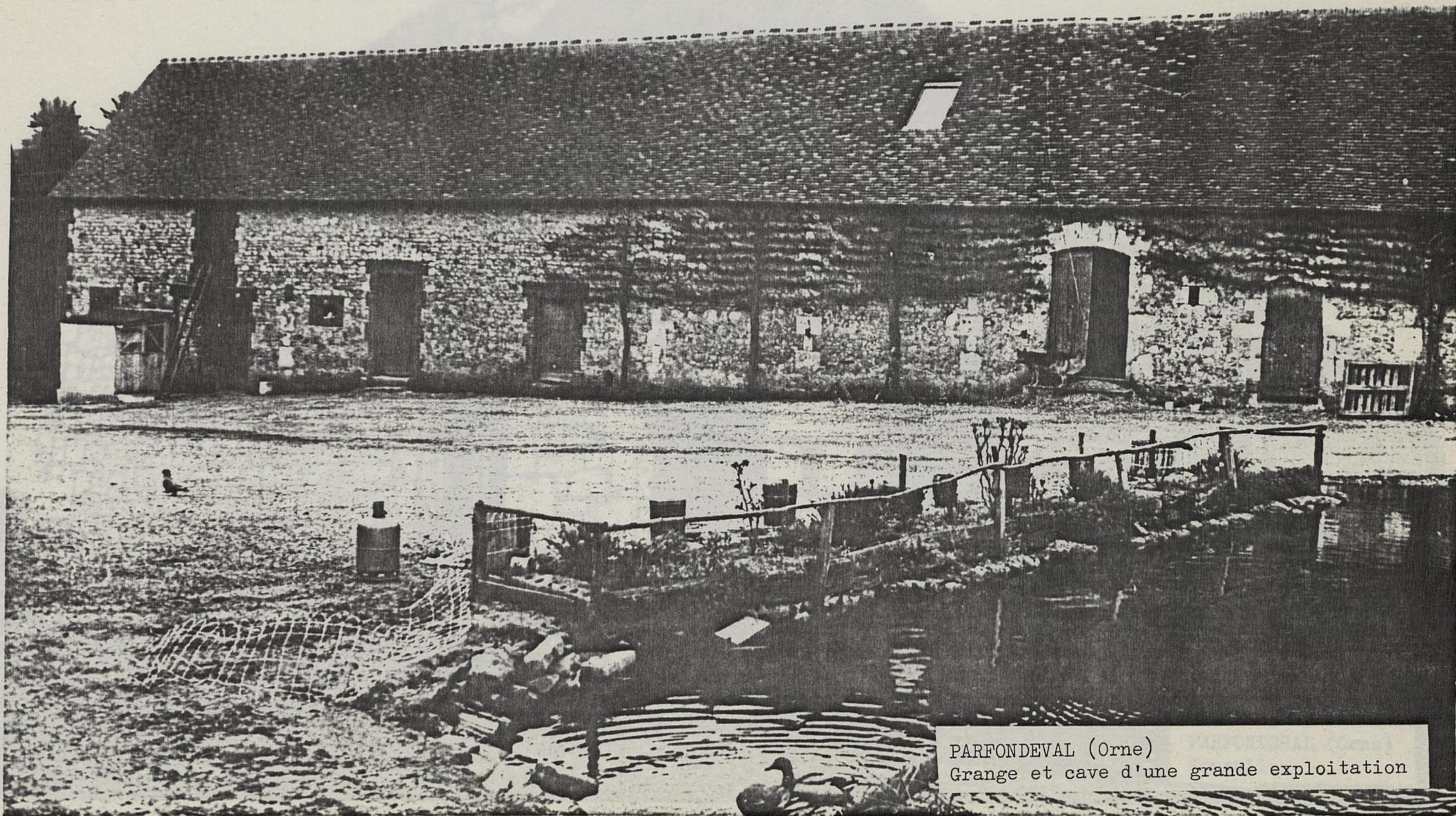
FAÇADE de l'ETABLE



Bonnebourg
C^{ne} de Parfondeval
Orne

CREDWAR

PARFONDEVAL (Orne)
longue et large d'une grande exploitation
FAÇADE d'UN BATIMENT AGRICOLE



PARFONDEVAL (Orne)
Grange et cave d'une grande exploitation



PARFONDERAL (Orne)
Fournil

b) Fermes en "L"

Lorsque l'exploitation prend de l'importance, un deuxième bâtiment vient s'ajouter au précédent. Il s'agit souvent d'une grange, d'écuries ou d'étables, qui viennent prendre place perpendiculairement au bâtiment existant, à quelques mètres de lui. Le "L" ainsi formé est en général orienté au sud et à l'est.

Ce type de ferme assez fréquent, semble également réparti sur la zone étudiée.

c) fermes en "U"

Etape suivante dans la progression de l'exploitation, ce type est plus répandu que le précédent, notamment dans la partie nord-ouest de Mortagne, en direction de la Sarthe. L'habitation primitive occupe ainsi le fond du "U". Au-delà du passage de quelques mètres laissé à ses deux extrémités, les deux corps de bâtiment forment une cour, où est placée la pompe, à l'aplomb d'un puits parfois très profond (30m).

d) fermes complexes a plusieurs corps de bâtiments

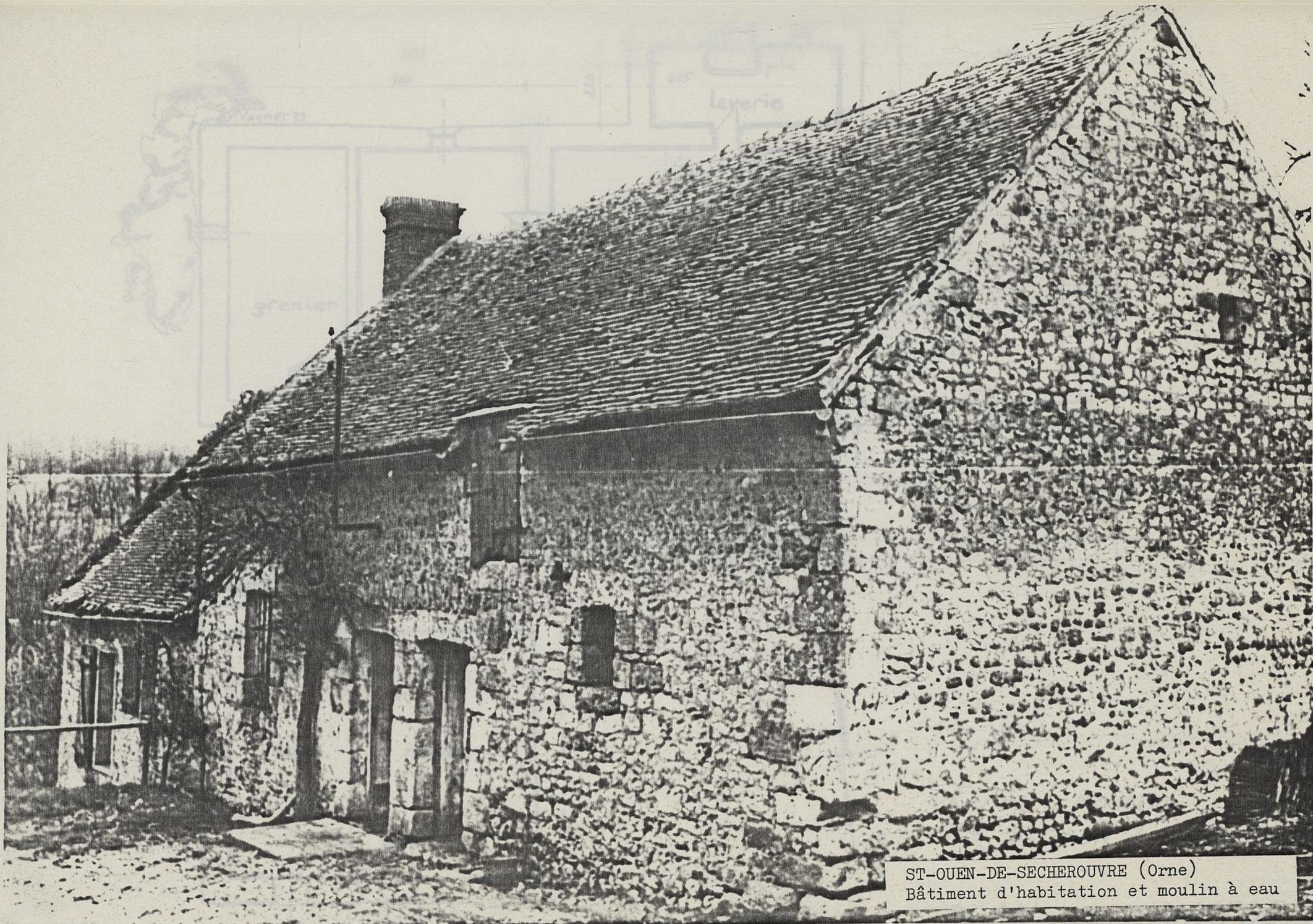
Elle est toujours située sur une éminence, ou sur un plateau, en position dominante au-dessus de la vallée. On la rencontre donc principalement dans les régions de collines : nord de Mamers, sud-ouest de Mortagne, vallée de l'Huisne, à l'exception des zones forestières et pauvres du nord. Contrairement à la ferme petite ou moyenne, qui s'inscrivait dans un "clos", espace de transition fait d'arbres et de haies, la grosse ferme est en terrain dégagé, et entourée de prés.

De loin, elle se présente sous forme :

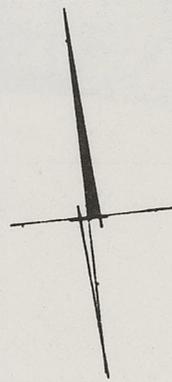
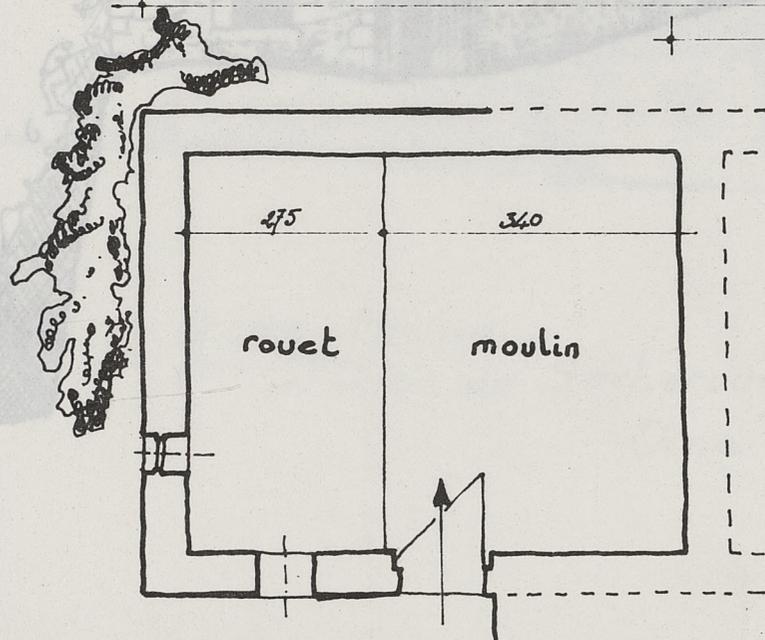
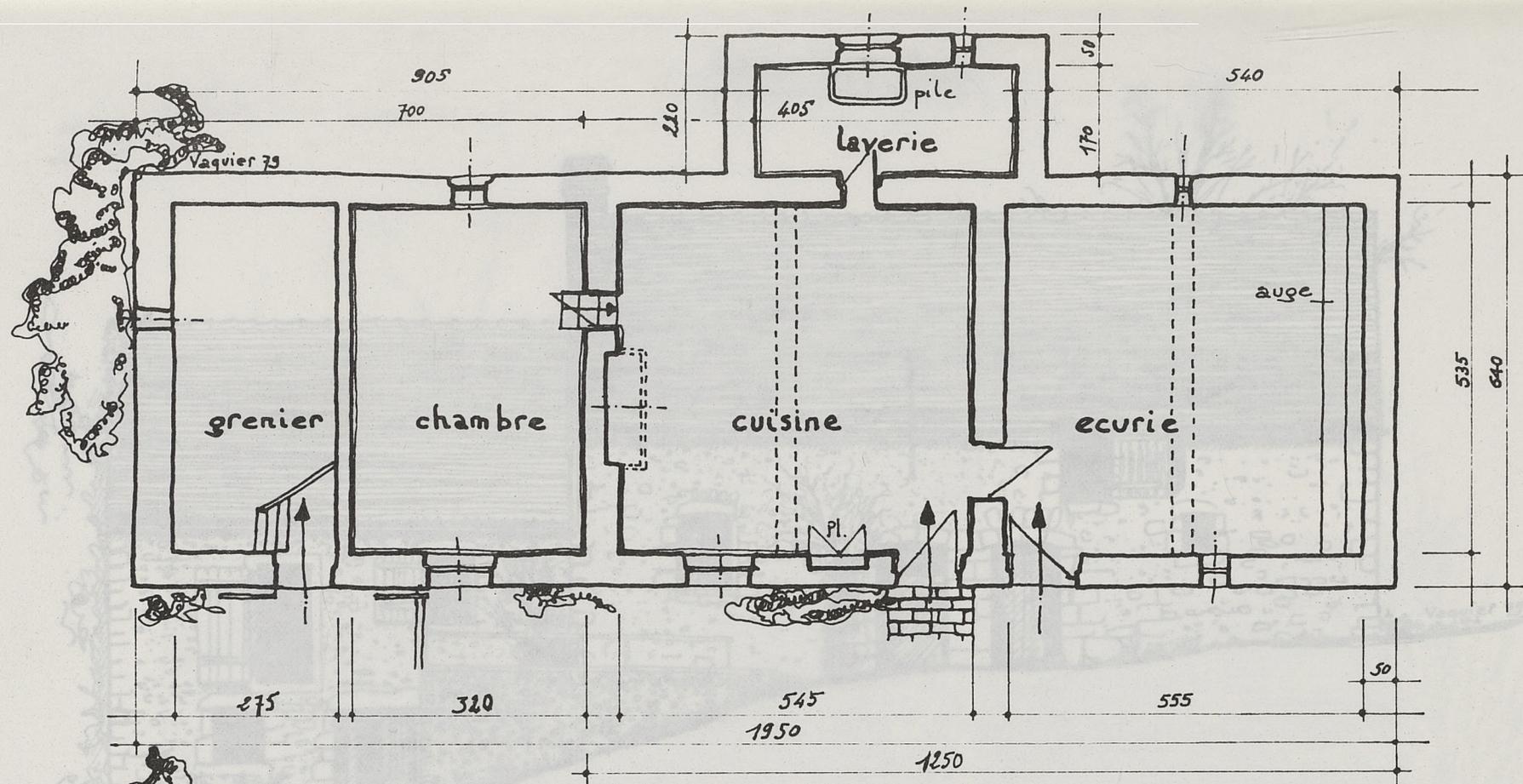
- soit d'un enchevêtrement de volumes se raccordant inégalement, correspondant à une évolution échelonnée au cours du temps.
- soit d'un ensemble de bâtiments entourant une cour, fermés sur l'extérieur et formant bloc. Ils paraissent homogènes, et réalisés en une seule fois.

La maison d'habitation domine légèrement les autres bâtisses et se reconnaît à sa (ou ses) cheminée(s). Des exploitations aussi importantes ont pratiqué l'élevage du cheval et les écuries se reconnaissent facilement : vastes bâtiments divisés en "cotins" (stalles), munis d'aérations en briques demi-circulaires, de larges portes, et très souvent de plaques commémoratives des prix obtenus aux comices agricoles. Le sol est briqueté de champ. La grange se reconnaît toujours à son large portail. A même la terre les ouvriers battaient au fléau, et un mur de pierre séparait le sol de la plate-forme de stockage du grain.

La cave est munie d'un pressoir à pommes, où un cheval faisait rouler, dans une rigole circulaire (d'environ 5 m de diamètre) une grosse meule. A l'arrière de ce bâtiment, est placé le "trou à mare".



ST-OUEN-DE-SECHEROUVRE (Orne)
Bâtiment d'habitation et moulin à eau

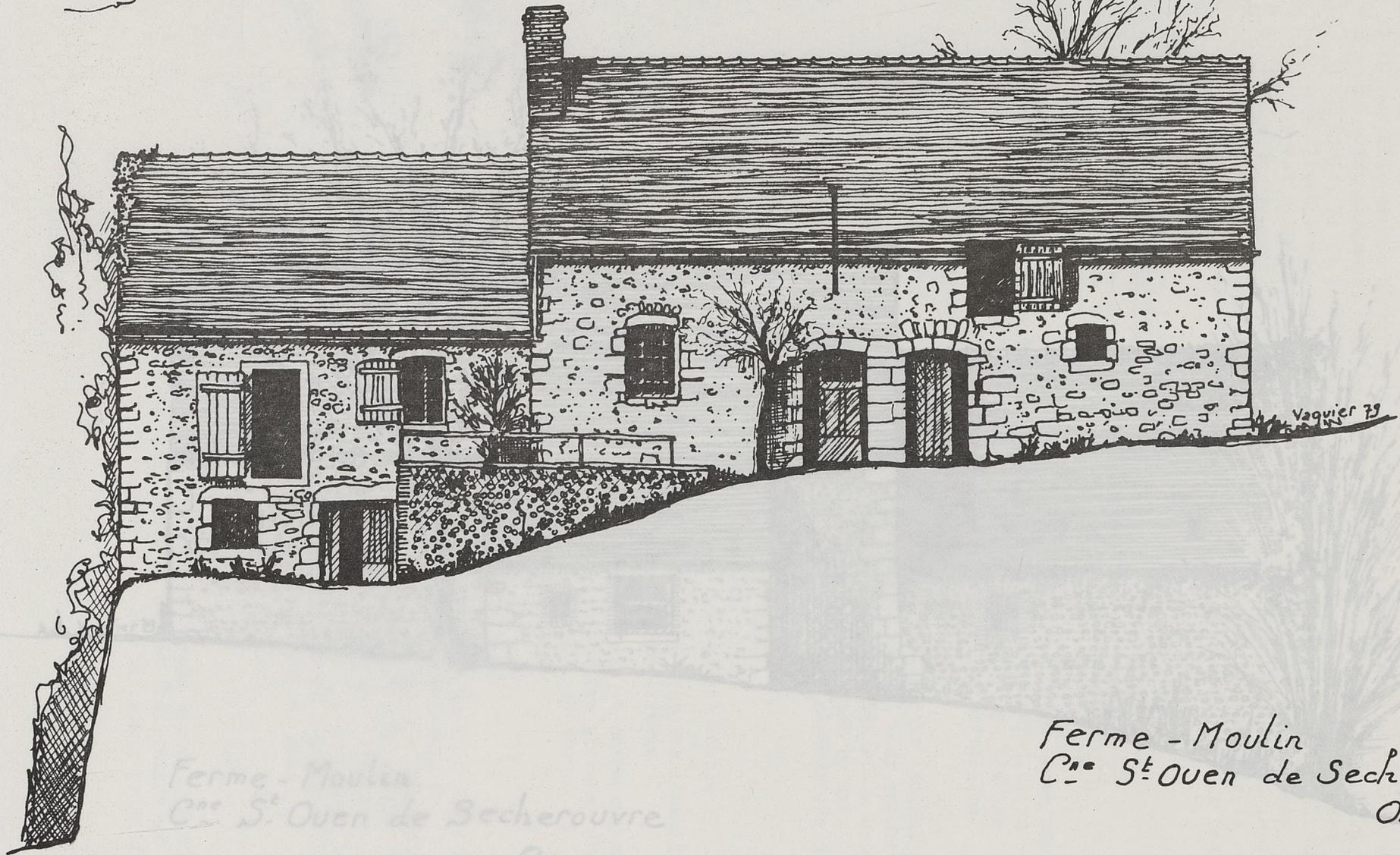


Ferme - Moulin
C^{ne} S^t Ouen de Secherouvre
Orne

Ferme - Moulin
C^{ne} S^t Ouen de Secherouvre

FAÇADE PRINCIPALE LONGERE
PLAN D'UNE LONGERE

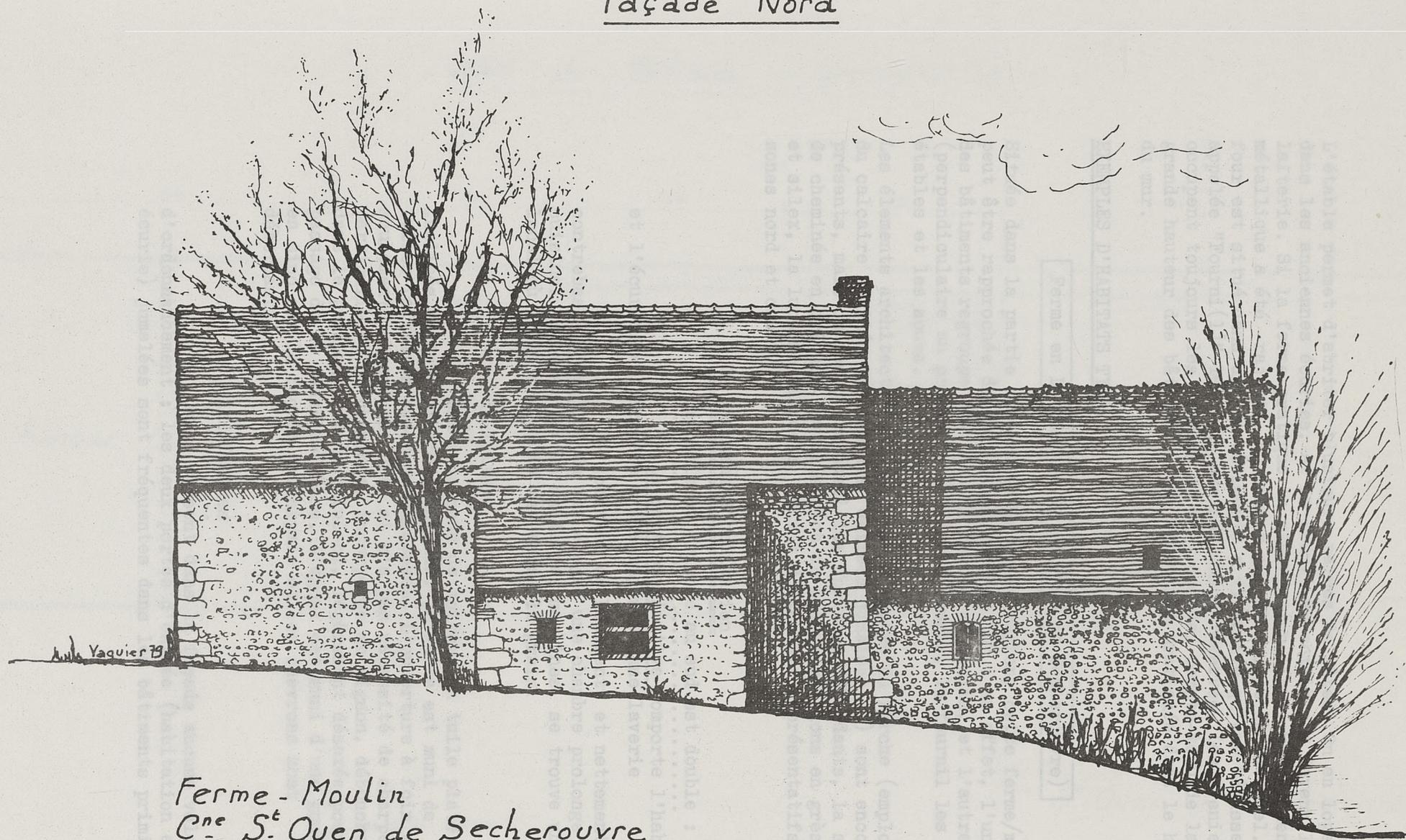
Façade Sud



Ferme - Moulin
C^{te} S^t Ouen de Secherouvre
Orne

Ferme - Moulin
C^{te} S^t Ouen de Secherouvre
Orne

Façade Nord



Ferme - Moulin
C^{ne} S^t Ouen de Secherouvre
Orne

L'étable permet d'abriter plusieurs paires de bêtes. On en loge aussi dans les anciennes écuries, et le réduit du commis est devenu la laiterie. Si la ferme pratique la stabulation libre, un bâtiment métallique a été rajouté. Un hangar ouvert reçoit le matériel. Le four est situé dans un des bâtiments ; il arrive qu'une bâtisse appelée "Fourni(1)" lui soit exclusivement réservée. Les greniers occupent toujours les combles et on y accède, compte-tenu de la grande hauteur des bâtiments, par une porte pratiquée dans le haut du mur.

EXEMPLES D'HABITATS TYPE

Ferme en L (commune de St Ouen de Sécherouvre)

Située dans la partie nord-ouest de notre région, cette ferme/moulin peut être rapprochée du type des fermes en "L" : en effet, l'un des bâtiments regroupe habitation, écurie et moulin, et l'autre (perpendiculaire au premier), abrite le hangar, le fournil les étables et les soues.

Les éléments architecturaux typiques du centre du Perche (emploi du calcaire taillé, tuile plate, entrées jumelées...) sont encore présents, mais on rencontre aussi les Chevrons débordants, la souche de cheminée en brique, l'utilisation de petits moëllons en grès et silex, la lucarne rampante, autant d'éléments représentatifs des zones nord et ouest.

- Le bâtiment d'habitation

Ce bâtiment orienté au sud est double :

- La partie primitive comporte l'habitation et l'écurie. A l'arrière a été rajoutée une laverie

- jouxtant ce bâtiment, et nettement en contrebas, le moulin. Au 1er étage, une chambre prolonge la cuisine. Au-dessus de la salle des machines, se trouve un local où était autrefois entreposé le grain.

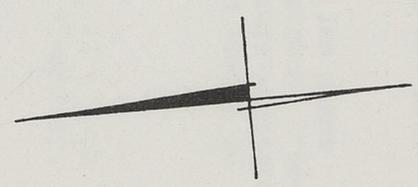
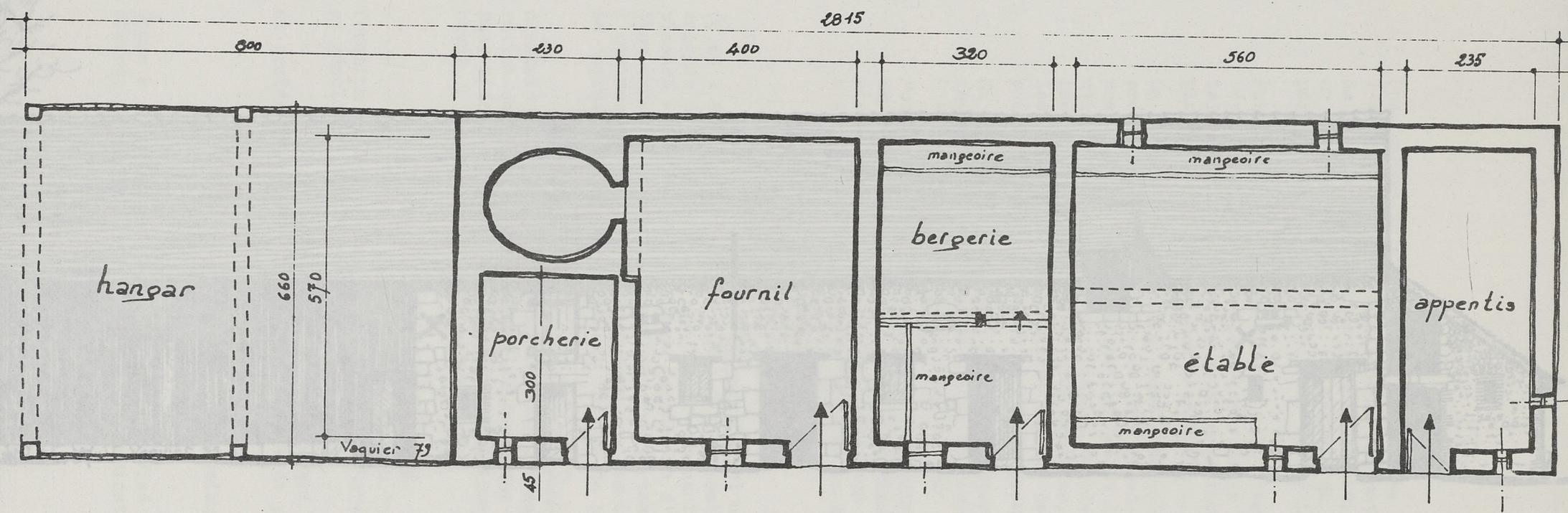
la toiture

.....
Les deux pans de toiture en tuile plate sont inclinés de 45° sur l'horizontale. Le faite est muni de tuiles faitières assez volumineuses. L'ouverture à foin entame seulement le bord du toit, et n'a pas nécessité de charpente particulière. La cheminée, incorporée au pignon, débouche dans le prolongement de celui-ci, légèrement désaxée pour le passage de la panne faitière. L'égout est muni d'une gouttière en zinc sur la façade principale et les chevrons sont débordants.

les façades

.....
On ne ressent dans la façade aucune volonté d'ordonnement : les deux portes d'entrée (habitation et écurie) jumelées sont fréquentes dans les bâtiments primitifs.

PLAN du BATIMENT d'EXPLOITATION

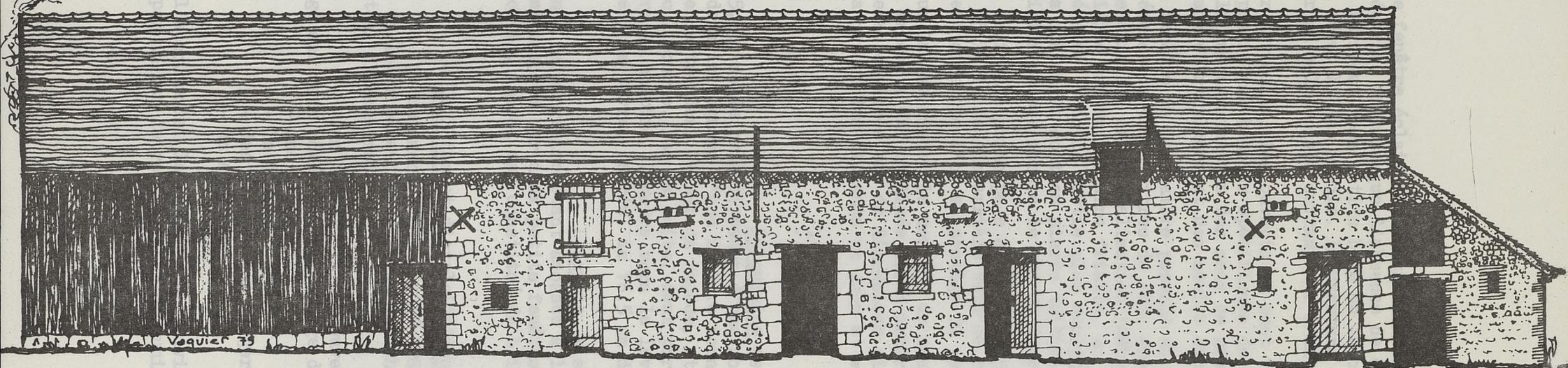


Ferme - Moulin
C^{ne} St Ouen de Secherouvre
Orne

CREDNAR

PLAN du BATIMENT d'EXPLOITATION

- FAÇADE OUEST DU BATIMENT D'EXPLOITATION -



Ferme - Moulin
C^{nc} S^e Ouen de Secherouvre
Orne

CREDNAR

FAÇADE D'UN BATIMENT D'EXPLOITATION

Une fenêtre éclaire la cuisine, et une aération donne sur l'écurie. On remarque l'absence de contrevents, et la présence de barreaux. Les petits bois de la croisée sont du XVIIIème ou début XIXème siècle. L'ouverture du grenier est fermée par un volet plein ouvrant sur l'extérieur.

Sur le moulin, les ouvertures sont très hétéroclites, pour répondre aux besoins spécifiques de ce type de bâtiments, tels que manutention des sacs de grains et de farine, mise en place et remplacement des meules etc...

La fenêtre de la chambre possède un volet plein, et la présence de trois vitres de plus grande dimension atteste la postériorité de sa réalisation (début XXè). Le matériau utilisé est un calcaire friable, en blocs de dimensions inégales. Dans la partie plus ancienne, les encadrements et les chaînages sont en pierre taillée de belle dimension. Un poirier pousse contre le mur gouttereau.

Si la façade principale donne un rapport des vides aux pleins de 15 %, la façade arrière voit ce rapport tomber à 2 %. C'est dire que l'on se protège du vent du nord et des intempéries.

Pour la laverie et le moulin, de réalisations plus récentes, la brique a été utilisée comme matériau d'encadrement. La pierre employée est de dimensions plus petites et au calcaire s'ajoutent des éléments en grès et en silex.

l'intérieur

La cuisine est une pièce carrée (5,45 x 5,35) dotée primitivement d'une cheminée de 1,70 m de large engagée dans le pignon, d'une fenêtre donnant sur l'avant, d'un placard encastré dans le mur de façade, et d'une porte de communication avec l'écurie. Par la suite, deux portes ont été percées, l'une vers la chambre, l'autre vers la laverie. Le sol est fait de carreaux de terre, carrés, de 16,5 cm de côté.

L'écurie a sensiblement les mêmes dimensions, la mangeoire étant adossée à l'autre mur pignon. L'aération est assurée par deux petits fenêtrons sur les murs gouttereaux. Dans l'écurie, le sol est constitué de briques pleines posées de chant.

- Le Bâtiment d'exploitation

1) bâtiment très allongé (28,15 x 6,60), il a pour fonction de loger bêtes (autres que les chevaux, trop fragiles), et récoltes. Il contient :

- un hangar, laissé ouvert en bout de bâtiment, et protégé sur deux côtés par un bardage de planches.
- une porcherie
- le fournil
- des étables (et bergeries)
- un appentis

Comme à l'accoutumée, le bâtiment est divisé en une série de locaux séparés par un mur de refend, sans communication entre eux.

2) La façade présente nécessairement un grand nombre de portes, complétées par une petite aération à volet plein et à linteaux de bois. La hauteur sous égout n'étant que de 3,20 m, il a été nécessaire de pratiquer une lucarne coupant la ligne d'égout. Le type le plus usuel dans le Perche est la lucarne à foin à deux versants de toiture. Ici, la disposition adoptée est la lucarne rampante.

En façade, des trous d'envol ont été aménagés pour les pigeons.

Des ancrés en croix de St-André, évitent l'écartement des murs de façades. En bout de bâtiment, un appentis abritait des porcs. En dépit de l'étroitesse, un plancher avait été aménagé.

Ferme en "L" - COURGEON

Nous sommes en présence dans cette ferme sur la commune de COURGEON, d'une ferme en "L", résultat d'une évolution au cours du temps, le bâtiment comprenant la grange ayant été construit après le premier qui, lui, était d'un seul tenant, rectangulaire, et beaucoup plus long que large (appelé longère dans le Perche).

Sur la façade de cette dernière, on trouve d'ailleurs, maintenant noyée dans la maçonnerie, une poutre importante (30 m x 30 m x 2,50 m) qui était certainement le linteau de l'entrée de l'ancienne grange, celle-ci ayant été bouchée après la construction du deuxième bâtiment, et servant désormais d'étable.

Comme souvent dans le Perche, la grange abrite la cour de la ferme des vents d'ouest dominants.

Les matériaux de construction sont :

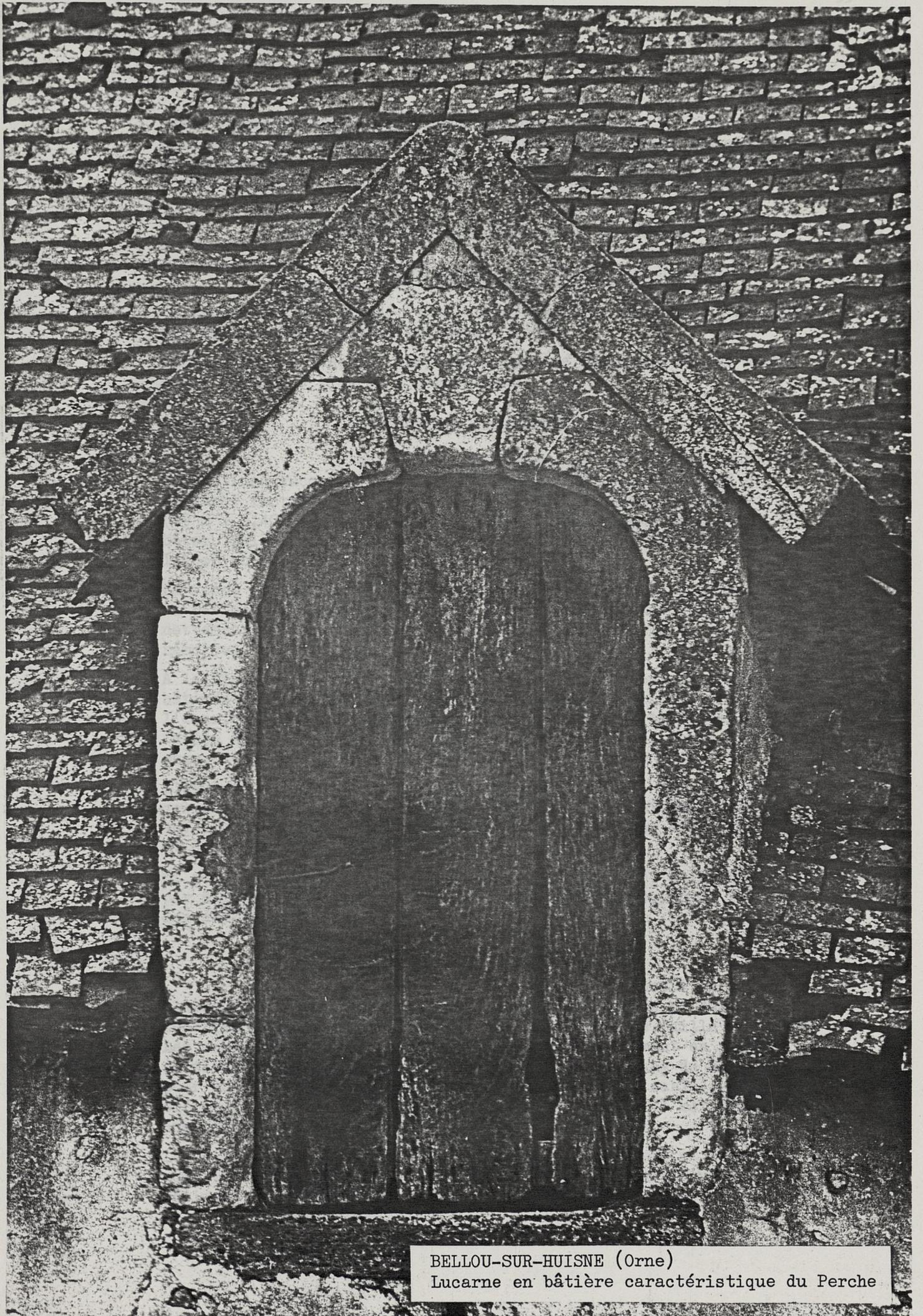
Pour les murs, moëllons et enduit, avec chaînes d'angles et encadrement des portes et des fenêtres en pierres calcaires taillées. La couverture est en tuiles plates.

Il faut noter que les différents rajouts du XIX^e siècle (une porte dans le bâtiment 2 et la cheminée) sont comme cela est généralement le cas, en brique.

La cheminée se trouve maintenant au milieu du toit, et non en pignon, mais cela est dû à un agrandissement (cas assez fréquent).

Le bâtiment d'habitation se trouve nettement différencié par son entretien particulier manifeste, et par la qualité de sa construction. (l'égout est souligné par une corniche en bois).

Son plan intérieur est comme toujours très simple : une salle commune avec cheminée et deux chambres.



BELLOU-SUR-HUISNE (Orne)

Lucarne en bâtière caractéristique du Perche

Cette ferme est assez représentative des fermes en "L" des collines du Perche, tant par son orientation, que par les matériaux de sa construction, bien qu'elle possède d'ailleurs une lucarne à foin rampante, ce qui est ici une forme assez peu usitée.

Ferme complexe à plusieurs corps de Bâtiments
La TROCHE (Commune de BELLOU sur Huisne)

La Troche est une grande ferme, importante par ses bâtiments ainsi que par les terres qui l'entourent. (70 ha.).

Cette grosse ferme, est composée de quatre bâtiments autour d'une cour, édifiés à l'abri d'une colline.

Plan masse de "LA TROCHE"

C'est une grande ferme qui a évolué au cours des générations successives de propriétaires. On trouve d'abord un bâtiment rectangulaire (Bât 3), beaucoup plus long que large (29 m x 6,40 m) avec un rez-de-chaussée où vivaient hommes et bêtes, puis une grange à une extrémité, et enfin un grenier dans lequel on accède par des lucarnes à foin.

La ferme évolue ensuite sur un plan en "L", avec la construction du bâtiment 1. Dans celui-ci, la partie logement est beaucoup plus nettement différenciée de celle réservée aux animaux et aux récoltes, et elle comporte un étage avec escalier intérieur.

A la fin du XIX^e siècle, la ferme s'agrandit de nouveau avec le bâtiment 2, destiné au logement des employés agricoles et à l'écurie, et avec le bâtiment 4, grange très importante par sa taille (26 m de long) dans laquelle se trouvent des abris à charrettes, et un ensemble réservé aux récoltes de foin.

L'évolution lente de cette ferme est très lisible, par les différents volumes de bâtiments, le premier étant à un seul niveau, avec des ouvertures basses, les autres ayant plus de hauteur sous plafond et des ouvertures plus hautes.

Si par ses volumes, cette ferme semble hétéroclite, elle présente par ailleurs une grande unité dans les matériaux employés pour son édification.

Les matériaux de construction

L'ensemble des bâtiments est couvert en tuiles plates, les ouvertures, les encadrements des portes et des fenêtres ainsi que les lucarnes, sont en pierre de taille calcaire. Les soubassements et chaînes d'angles, sont également en pierre de taille calcaire, bien que souvent le dernier rang du bas soit, pour quelques ouvertures, en grison (ou pierre de sable). Cet emploi du grison, plus apte à résister à l'humidité est d'ailleurs une pratique courante dans le Perche.

Les murs sont constitués de moëllons assez grossiers et enduits, pour les trois bâtiments les plus récents. On trouve dans le bâtiment 3, mélangés aux moëllons, des rognons de silex.

A l'extérieur, existe un puits de pierre de forme ronde, et fermé. Il y avait également un four à pain, malheureusement détruit, placé en pignon du bâtiment 3, et attenant, comme c'est souvent le cas, à une cheminée intérieure.

Les souches des cheminées sont actuellement en brique et non en pierre, résultat d'une réparation effectuée au XIX^e siècle. En brique aussi, les aérations des écuries sur la façade du bâtiment 2, en forme de demi oeil-de-boeuf, forme et matériau classiques des aérations d'écuries, utilisés au XIX^e siècle.

Le Plan Intérieur

Le plan intérieur est simple.

Bâtiment 1

Salle commune avec cheminée
Cellier
Deux chambres

Une grande pièce servant aux employés saisonniers, avec cheminée, laquelle servait aussi à fumer les jambons et les andouillettes.

Bâtiment 2

Une écurie avec une rangée de box de chaque côté de la porte.

Pour tous les bâtiments, les différentes pièces occupent toute la largeur du bâtiment. Les pièces d'exploitation ne communiquent pas entre elles, et débouchent sur la cour par une seule porte. Il est à noter que toutes les ouvertures sont toujours sur une seule des façades laissant aveugle la façade la plus exposée. Ceci répond certainement à une volonté d'abri, mais aussi de défense (les rares aérations sur les façades aveugles étant défendues par de solides barreaux).

Conclusion

Cette ferme est donc un exemple des fermes importantes des collines du centre du Perche (évolution lente, et adaptée à l'évolution des besoins), par ses volumes différents et par son unité dans le choix des matériaux utilisés.

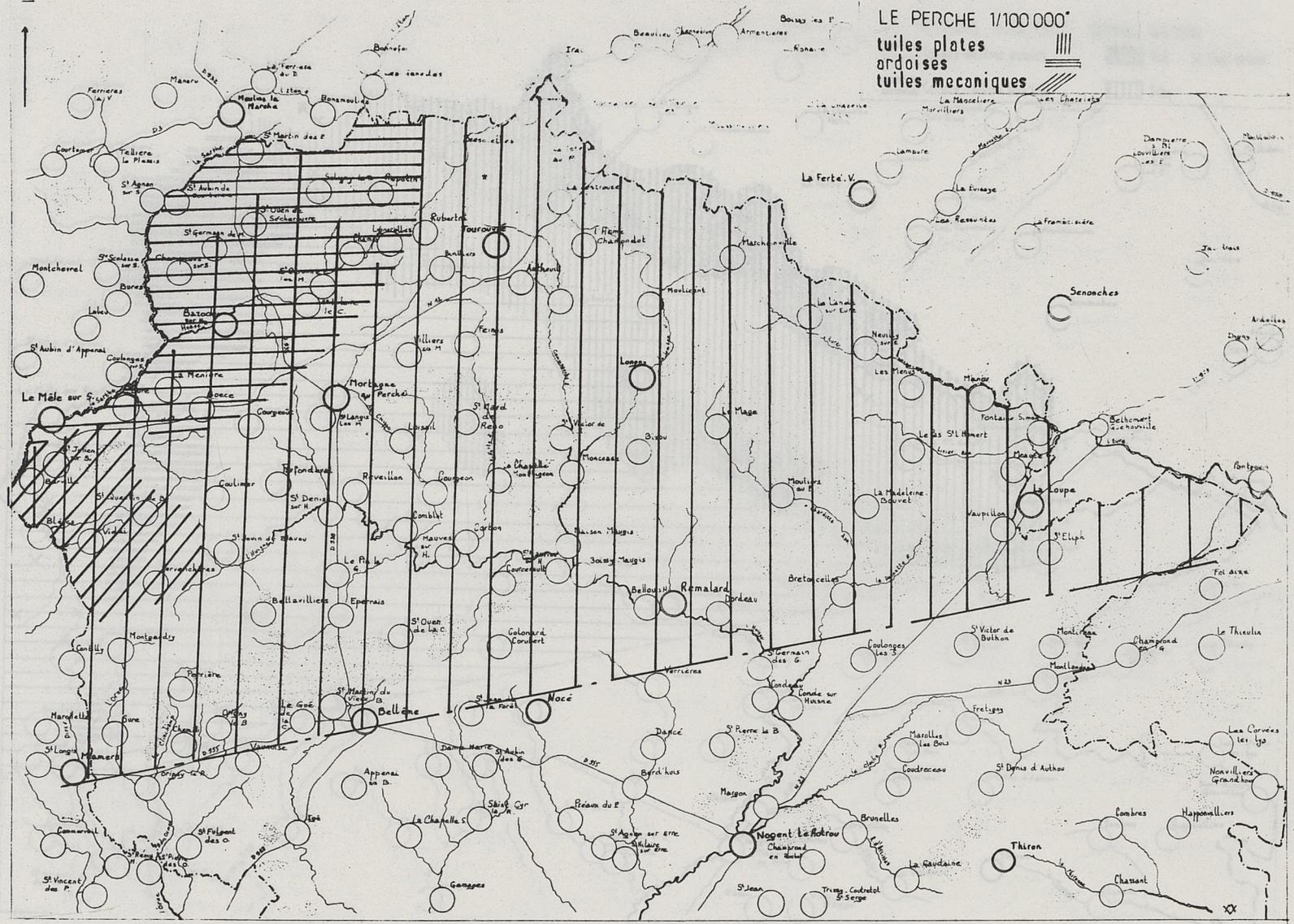
SYNTHESE : LES AIRES D'HABITAT

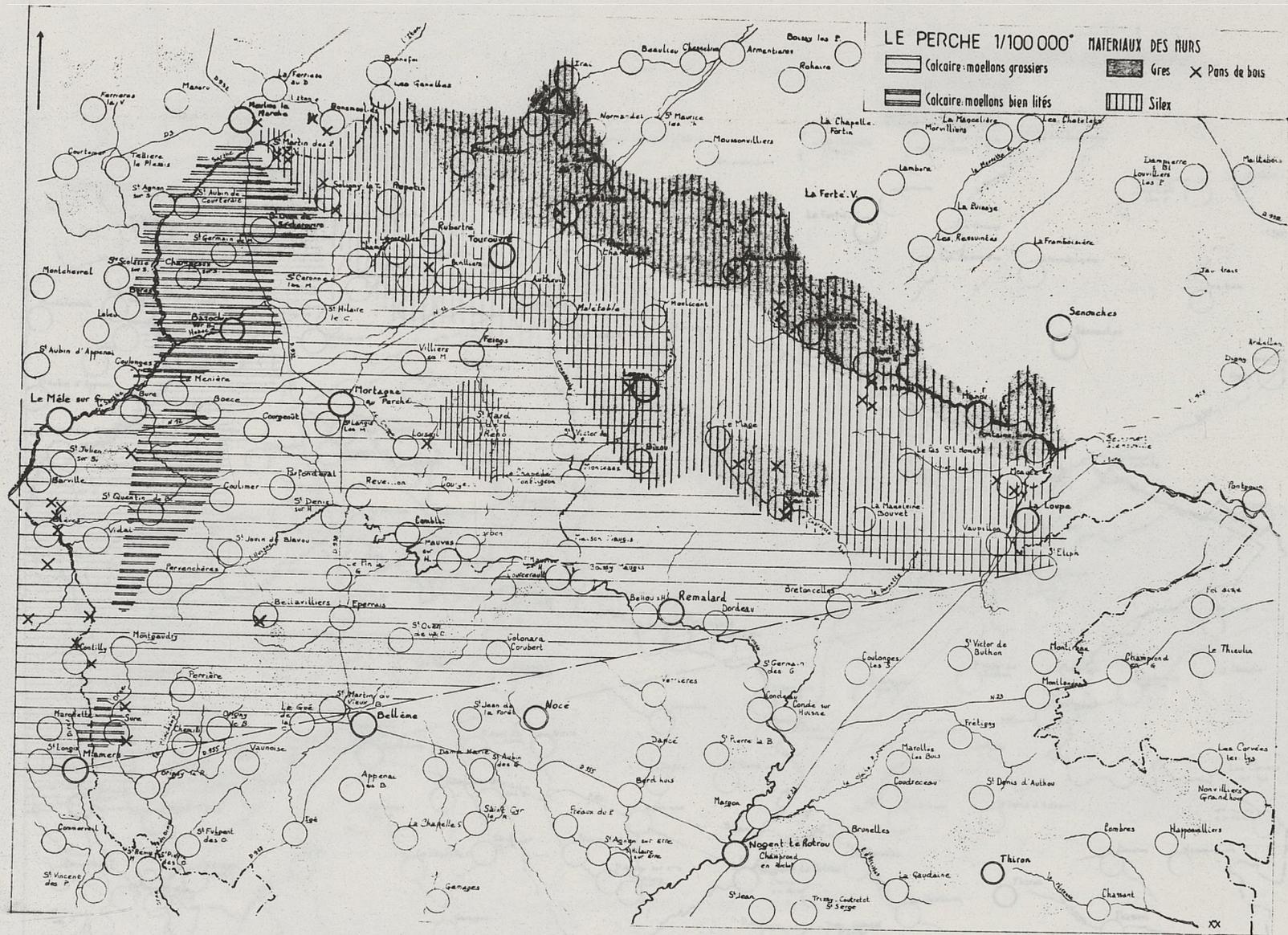
Par recoupement des cartes associées aux différents critères d'analyse :

- matériaux de toiture
- matériaux des murs
encadrements et chaînages

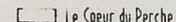
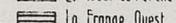
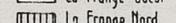
ainsi que par l'observation directe des éléments suivants :

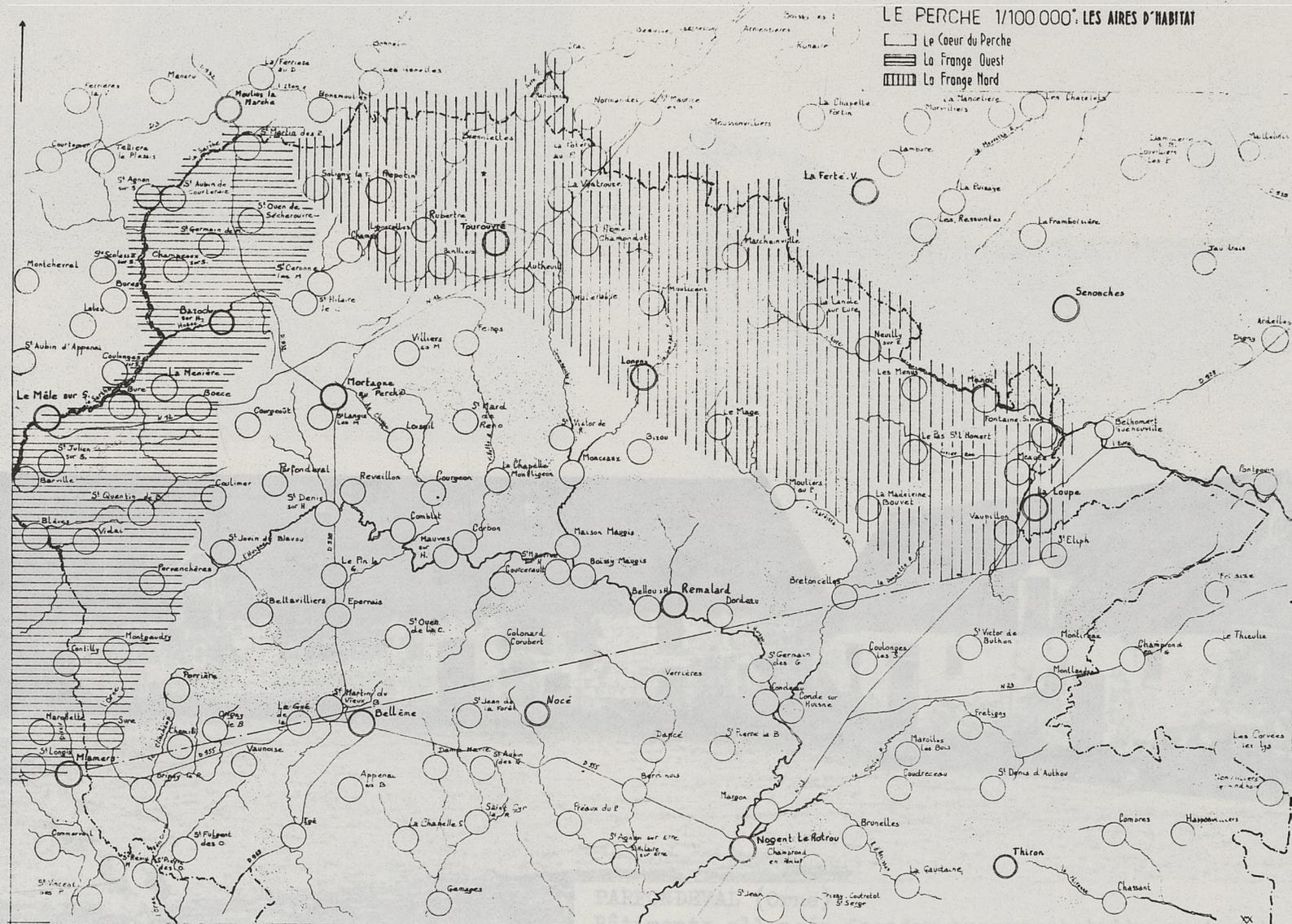
LE PERCHE 1/100 000°
tuiles plates
ardoises
tuiles mécaniques





LE PERCHE 1/100 000^e: LES AIRES D'HABITAT

-  Le Cœur du Perche
-  La Frange Ouest
-  La Frange Nord



Cœur du Perche



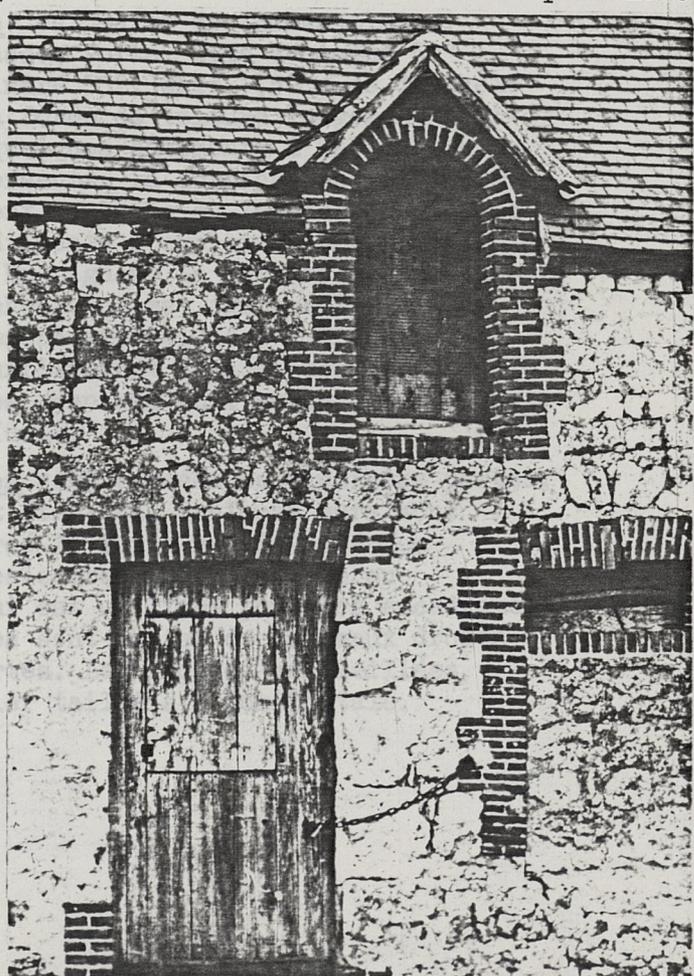
PARFONDEVAL (Orne)
Bâtiments allongés, façades basses et toits pentus du Coeur du Perche



MONTGAUDRY (Orne)
 Souche massive et trappue couronnée par un triple rang de briques

seul niveau, couverts d'une toiture à deux pans. Les bâtisses
 sont étroites, et la hauteur de l'édifice, par sa disposition
 conduit à l'utilisation de l'air chaud qui monte et se
 dégage.

BOECE (Orne)
 Souplesse de composition dans le percement



- ° volume des bâtiments
- ° forme et pente de la toiture
- ° forme des lucarnes
- ° nature de la corniche et de la souche de cheminée
- ° présence d'aérations dans la toiture
- ° forme des puits

Il est possible de définir trois grandes aires d'habitat, qui présentent des caractères architecturaux sensiblement homogènes.

- La région centrale : Mortagne, Mamers,...
- La frange nord-est, au nord d'une ligne Moulin la Marche, La Loupe...
- La frange ouest : Mamers, Mortagne, Moulins, la Marche.

1 - Le coeur du Perche

Pour la zone étudiée (nord du Perche), et de l'avis même des habitants, la partie typiquement percheronne est circonscrite par le trapèze : Mamers, Mortagne, St Victor de Rémo, Remalant.

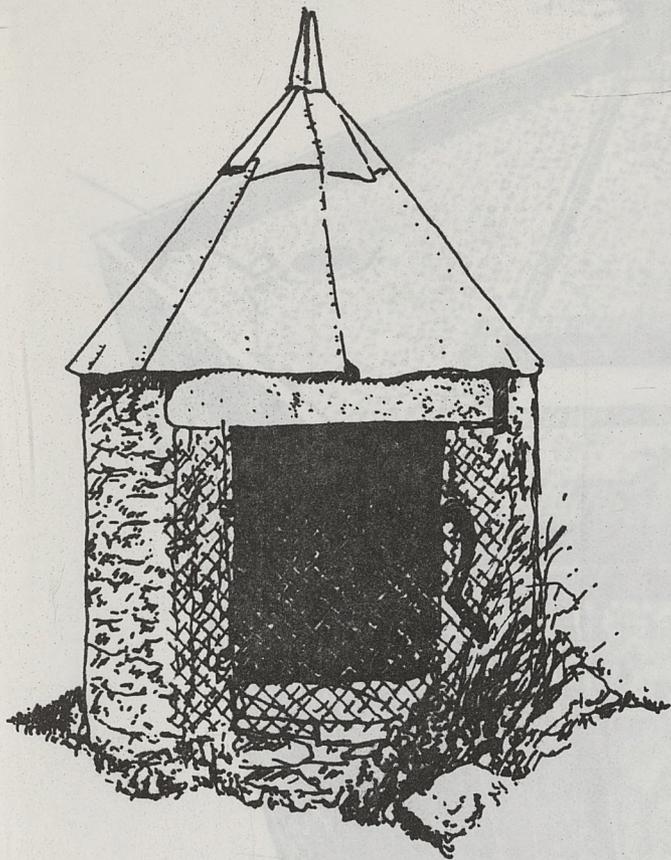
Quelles en sont les caractéristiques architecturales ?

a) D'une façon générale, les bâtiments se présentent sous la forme de parallélépipèdes très allongés, d'un seul niveau, couverts d'une toiture à deux pans. Les bâtisses sont étroites, et la hauteur de façade faible. Cette disposition conduit à l'utilisation de lucarnes à foin qui coupent la ligne d'égoût.

b) la toiture est faite de tuiles plates, et l'inclinaison du toit est assez forte. Elle avoisine 50° sur l'horizontale et peut atteindre 55°, soit 1,50 m de dénivelé pour 1 m de toiture en plan. La forme de toiture largement dominante est le double pan mais quelques bâtiments d'habitation présentent un toit à quatre versants. La corniche est réalisée en "tuf" calcaire, éventuellement moulurée en larmier. Toutefois l'arrière des maisons et les bâtiments d'exploitation, sont garnis de chevrons débordants. En pignon, la toiture ne présente aucune saillie. La souche des cheminées est également réalisée en moëllons calcaires soigneusement appareillés. A l'origine elle était placée en pignon, suffisamment désaxée pour laisser le passage à la panne faitière. Les greniers sont munis d'aérations de forme circulaire ou trapézoïdale.

c) Les façades sont percées de plusieurs portes, mais les fenêtres sont rares et étroites. Quelques murs sont enduits, mais la majorité a gardé le mur à nu. Le matériau de prédilection est la pierre calcaire "tuf", taillée ou maçonnée, de couleur blanche qui est utilisée pour les encadrements et les chaînages. Les ouvertures sont munies de linteaux droits ou en plein cintre pour les portes. Les façades ensoleillées s'ornent fréquemment d'un poirier taillé à l'horizontale.

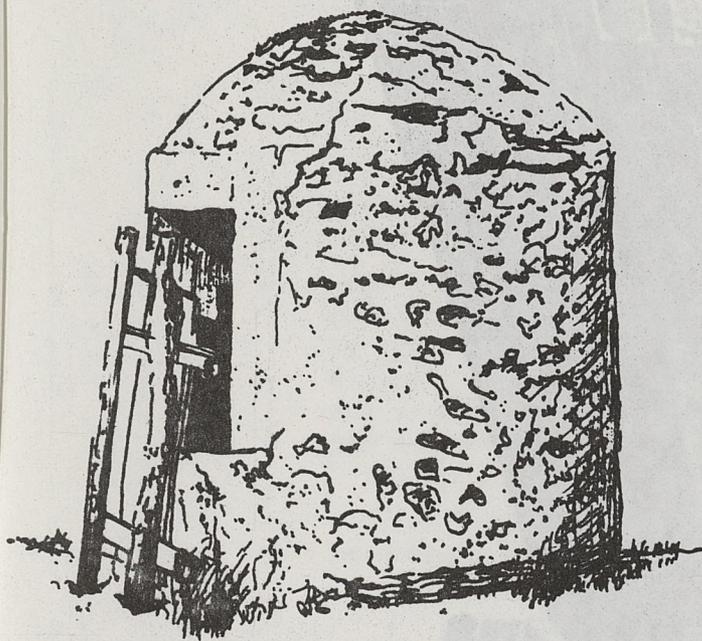
PUITS COUVERTS



Contilly



Le gué de la Chaine



Montgaudry



Bellou / Huisne



LIGNEROLLES (Orne)
Hauteur plus grande pour les longs pans,
amoindrissement de la pente du toit.
dans la partie nord du Perche

d) les puits maçonnés situés à l'écart du bâtiment sont en majorité à section circulaire couverts d'un dôme voûté ou conique, en pierre ou en zinc. Quelques-uns sont quadrangulaires.

2 - La Frange Nord

Située au nord d'une ligne Moulins La Marche, Longny, Moutiers au Perche, elle correspond sensiblement à la zone des plateaux forestiers, et, dans la partie est, au début de la Beauce.

a) La morphologie des bâtiments change.

S'ils sont très allongés, ils deviennent plus hauts et plus larges, et, par voie de conséquence, la pente des toits diminue, et tombe aux environs de 45°. Compte tenu de la hauteur de façade plus importante, l'emploi de la lucarne n'est plus systématique, et l'on trouve l'ouverture du grenier à même le mur gouttereau ou le pignon.

b) La toiture à toujours deux pans, mais les couvertures ne sont plus exclusivement en tuiles plates. Dans la partie nord-ouest notamment, l'ardoise prend une grande importance, jusqu'à devenir prépondérante dans la région de Soligny la Trappe. La souche de cheminée, ainsi que la corniche sont constituées d'un empilement de briques pleines.

c) La brique se retrouve également en façade ; elle est employée pour le soubassement les encadrements d'ouvertures, les chaînages, et sert à constituer un bandeau décoratif qui court en contrebas de la ligne d'égoût. En comparaison de celles de la zone centrale, ces façades sont bien ajourées, de nombreuses fenêtres venant s'ajouter aux portes. Le linteau des ouvertures, fréquemment réalisé en brique, présente un léger cintre.

Les autres constituants du mur sont le silex, et à un degré moindre, le grès rouge, sous forme de petits moëllons, ou de pierre de taille, toujours très colorés. La plupart de ces éléments sont de petite taille et de forme irrégulière, donnant une maçonnerie mal assise. Aussi, le mur est-il souvent protégé par un enduit à la chaux.

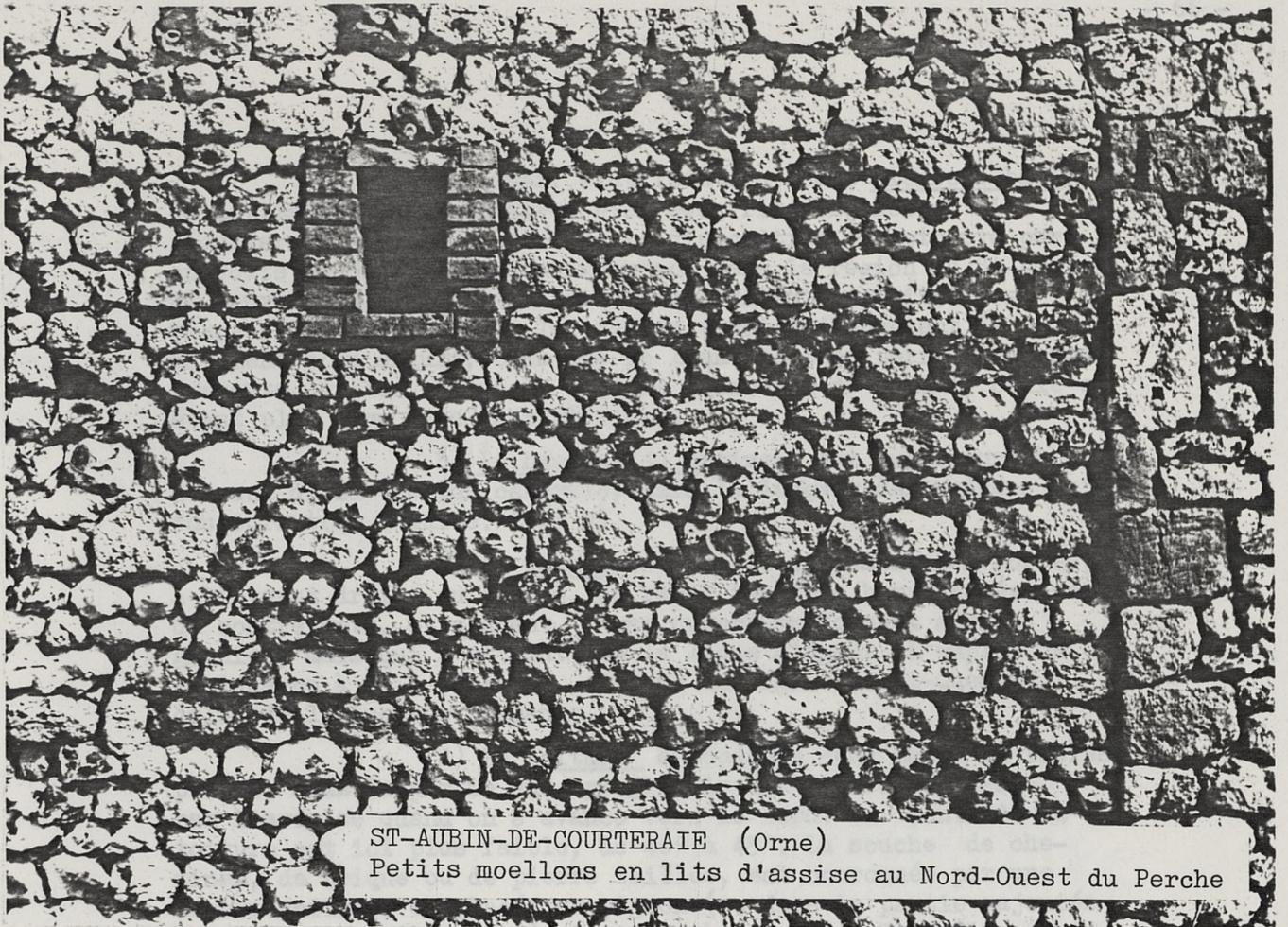
d) Les puits sont le plus souvent de forme quadrangulaire, l'usage du zinc en toiture est plus fréquent, et le châssis protégeant le puits peut être en bois.

3 - La Frange Ouest

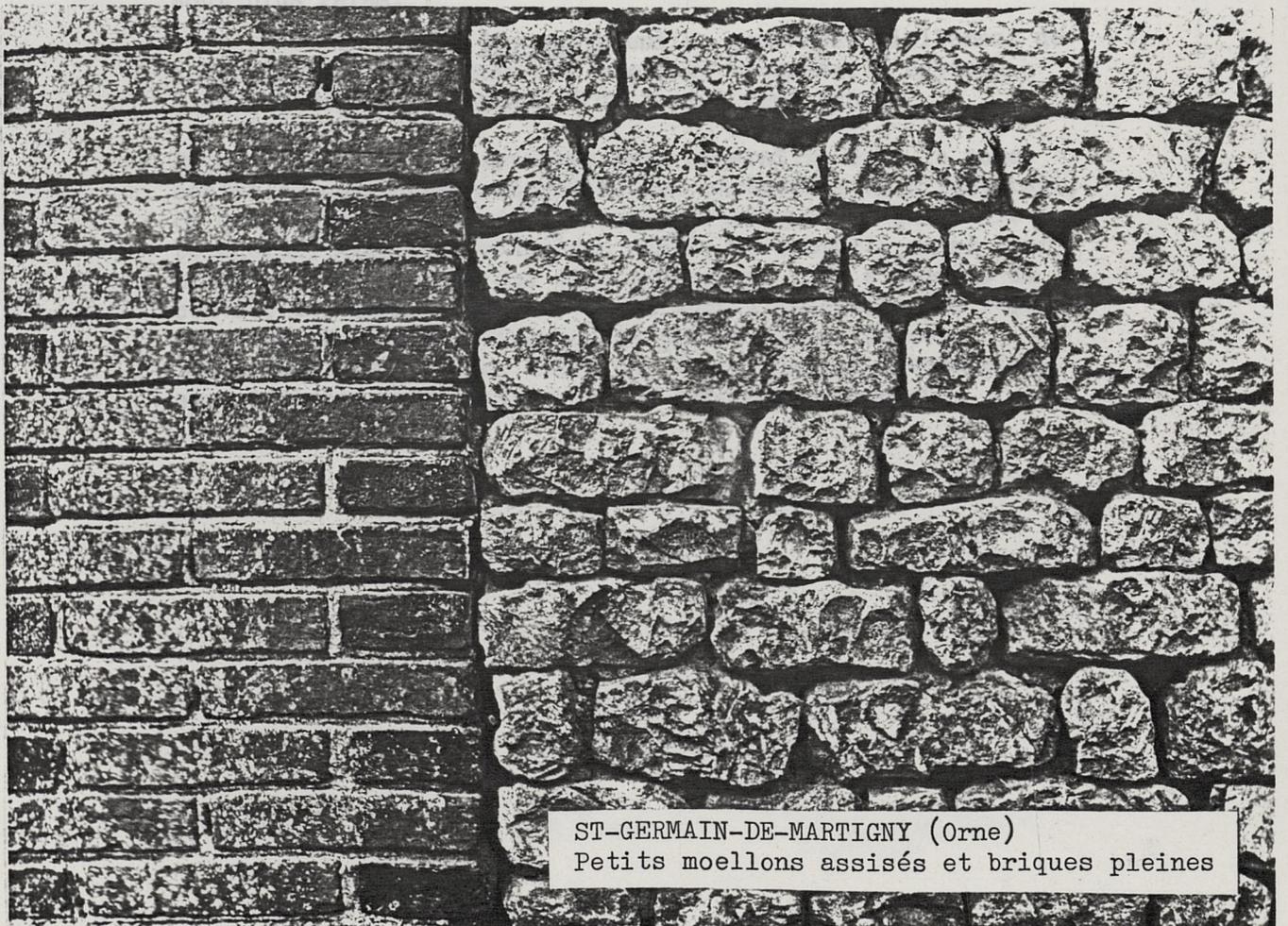
Cette aire d'habitat, comprise dans le triangle Mamers, Mortagne, Moulin-la-Marche, s'apparente à celle de la région centrale. Mais certains caractères des aires précédentes s'altèrent, alors que d'autres sont carrément nouveaux.



ST-MARTIN-DES-PEZERITS (Orne)
Longère regroupant toutes les fonctions de l'exploitation



ST-AUBIN-DE-COURTERAIE (Orne)
Petits moellons en lits d'assise au Nord-Ouest du Perche



ST-GERMAIN-DE-MARTIGNY (Orne)
Petits moellons assisés et briques pleines

a) Ainsi, l'utilisation comme Pierre à bâtir de petits moëllons calcaires bien équarris disposés en lits réguliers à joints maigres. Cette disposition se retrouve par endroits au Sud, et plus abondamment dans la région de St-Aubin-de Courterale, où la régularité des lits est parfaite. Les pierres bien assisées et les joints étroits dispensent le bâtiment d'un enduit, bien que le liant soit en terre. Les encadrements et les chaînages sont de pierre ou de brique, celle-ci étant plus rare dans la partie sud.

b) La hauteur du bâtiment est supérieure à celle de ceux de la région centrale, mais la largeur des maisons est toujours très réduite. (6/7 m)

c) La façade est percée de nombreuses portes, à linteaux droits ou bombés, de rares fenêtres barrées démunies de contrevents, et souvent, d'une ouverture donnant sur le grenier, mais qui n'atteint pas la ligne d'égoût. L'emploi de la lucarne à foin persiste, et dans la région de St-Quentin, celui de la lucarne rampante.

d) La toiture a toujours deux pans, en tuiles plates, dans la partie sud, progressivement concurrencées par l'ardoise quand on s'avance vers le nord. La pente de la toiture est ici plus faible, de 40° à 45°. La souche de cheminée, de brique ou de pierre taillée, est couronnée par une légère saillie, et placée en pignon (ou dans la partie rajoutée lors d'un agrandissement), toujours à proximité du faite, dont elle dépasse d'une cinquantaine de centimètres. Dans la grande majorité des cas, la saillie de la toiture est obtenue par le débordement des chenons sur 20/30 cm. Les aérations de grenier sont plus rares.

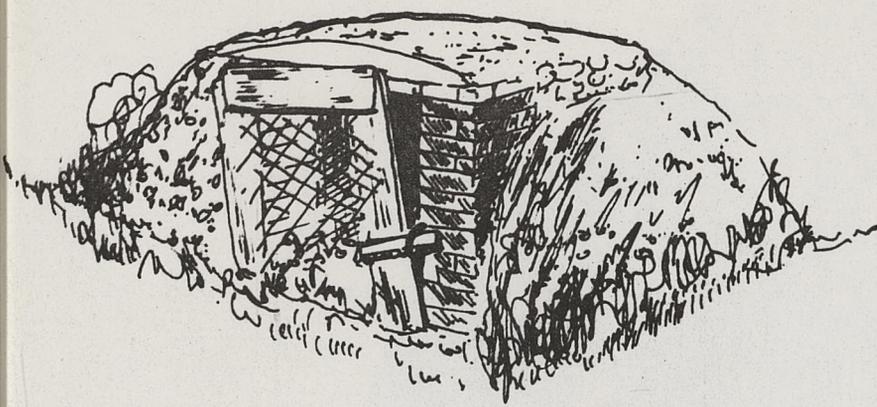
e) Les puits enfin, sont essentiellement de forme carrée, constitués par une cage maçonnée, d'environ 2 mètres de haut, couverte d'un toit à deux pans.

En conclusion, cette synthèse fait apparaître dans la zone centrale, une bonne homogénéité des caractères architecturaux, ce qui permet de définir les caractéristiques du pur style percheron. Mais l'architecture rurale se comporte comme tout milieu continu, et au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre, les caractères s'altèrent sous l'influence des régions voisines. Mettre en évidence les points exacts de ces influences, marginales, ainsi que leurs limites d'extension, sera l'objet, entre autres de nos prochaines missions.

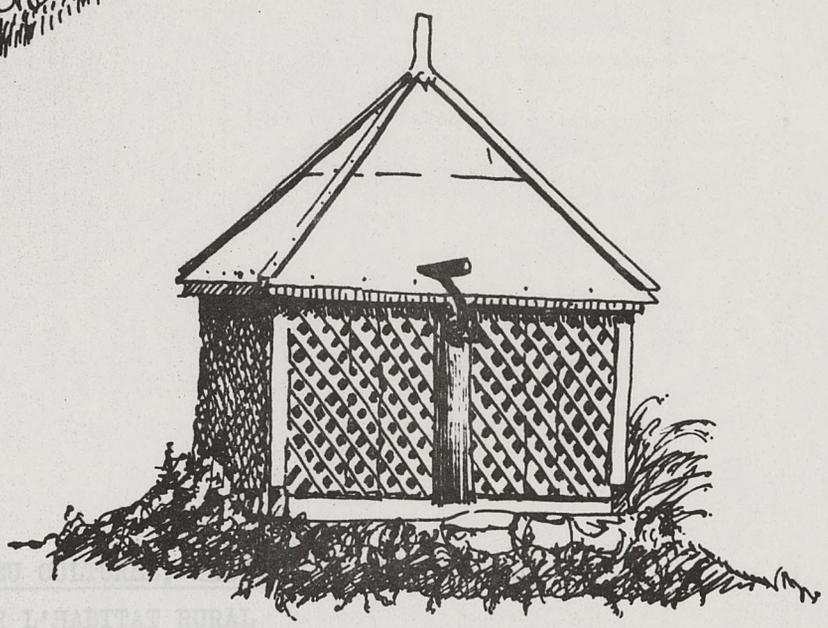
Coulinier

Parfondoval

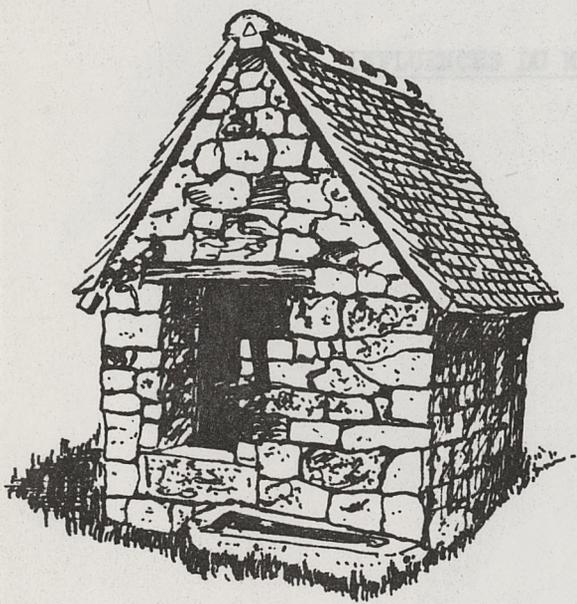
PUITS COUVERTS



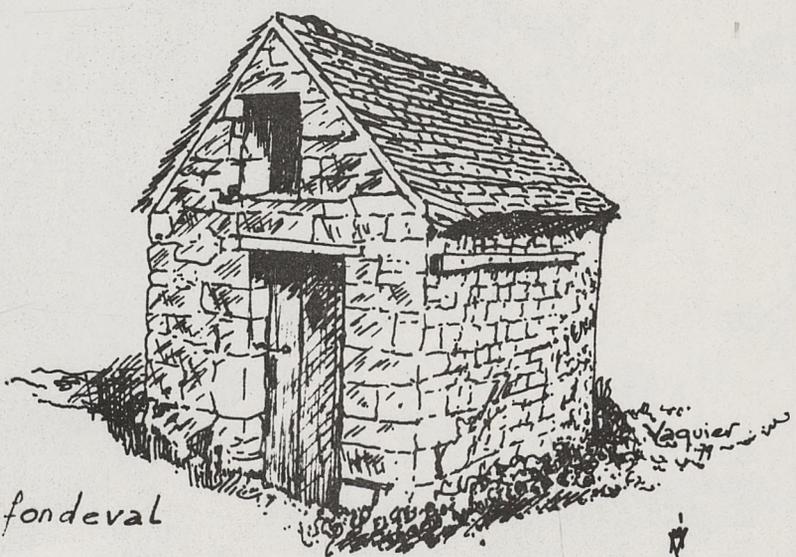
La Menière



Reveillon



Coulimer



Parfondeval

PUITS COUVERTS

INFLUENCES DU MILIEU CULTUREL, HISTORIQUE et REGIONAL
SUR L'HABITAT RURAL



LOISAIL (Orne)
Pans de bois

EPOQUES HISTORIQUES ET SCHEMAS D'HABITAT: DES FAITS ET QUELQUES HYPOTHESES

En Europe vers 2000 av. J.C, la période Hallstatt démarque l'expansion celtique ; il se développe, suivant les historiens, une classe militaire de cavaliers qui préfigure la société féodale. Vers 400 av. J.C, pendant la période de la Tène se produit une régression sociale par rapport à l'époque Hallstatt, avec une ruralisation progressive des ethnies celtes, qui pourrait s'expliquer par un changement de climat. Ces populations celtiques étaient adaptées au milieu forestier où elles développaient une architecture en bois et pans de bois.

Les Romains et les populations méditerranéennes voyaient au contraire dans les forêts une ennemie de la civilisation. Leur implantation culturelle fut accompagnée d'une régression des bois, soit à des fins agricoles, soit en vue de la production des briques, tuiles, poteries et de la métallurgie. Ainsi, des milliers d'hectares furent conquis pour l'agriculture en développant une autre forme de civilisation rurale. Il semble pourtant que dans toutes les régions forestières soit restée une importante population gauloise qui fut peu atteinte par les invasions germaniques et qui conserva ses traditions jusqu'au V^e Siècle ap. J.C.

A cette époque des ermites pénétrèrent dans les forêts, se mêlant à la population celtique. Entre les VII^e et IX^e siècles ils furent suivis par les moines qui défrichèrent les forêts pour établir la base agricole des couvents. Des mesures tributaires, telle l'exemption des impôts pour le défrichement des bois accélérèrent celui-ci.

Le Perche fut déboisé principalement à partir des monastères du XIII^e siècle et il avait certainement alors une population de base celtique.

L'établissement des Normands et le besoin de sécurité fit se développer une architecture défensive dont les traces ont presque disparu pendant la Guerre de Cent-Ans. Il ne reste dans le Perche que deux châteaux de l'époque anglaise, une grande quantité de mottes médiévales et une tradition littéraire y faisant allusion.

L'architecture rurale que l'on peut analyser aujourd'hui est en fait apparue à partir du XV^e siècle. De cette période il nous reste le plus anciens manoirs, représentants d'une architecture rurale nobiliaire. L'architecture paysanne plus modeste est sans doute à identifier à celle du même type qui est parvenue jusqu'à notre époque.

Les variations de l'architecture nobiliaire permettent tout autant sans doute d'analyser les tendances régionales et les influences extérieures. L'architecture mineure par ses limitations reste le plus souvent difficile à identifier ; on peut penser qu'elle est néanmoins liée aux variations de l'architecture représentative.

On peut voir dans certains manoirs percherons des tendances architecturales propres aux Pays de la Loire ; dans d'autres, plus simples, des caractères proches de ceux de la Normandie rurale. Entre les XV^e, XVI^e, XVII^e, et XVIII^e siècles des différences notables apparaissent dans les schémas d'architecture nobiliaire. S'ils sont ainsi beaucoup plus éloignés de l'architecture paysanne, la prolifération de manoirs et châteaux "à la française" correspond à l'établissement d'une noblesse plus liée à la Cour qu'à la vie rurale.

L'architecture rurale maintient jusqu'à la première guerre mondiale des liens plus étroits avec les modèles anciens qu'avec ceux des deux derniers siècles.

L'architecture rurale de prestige du XVIII^e siècle perd son caractère régional et appartient à un style qui représente plutôt la couronne et un pouvoir central fort. Cette architecture ne se différencie pas beaucoup de celle présente partout en France et en Europe. Des châteaux et manoirs qui suivent les lignes de Versailles se retrouvent en Autriche, en Allemagne, en Espagne comme en Suisse. Cette architecture ne représente plus une région mais une culture particulière prenant pour modèle celle affichée par le pouvoir royal.

En définitive, nous pouvons situer l'architecture nobiliaire ancienne du Perche dans la même famille que l'architecture rurale percheronne telle que nous avons pu l'analyser, et affirmer que l'architecture nobiliaire et l'architecture rurale font partie d'un même patrimoine culturel. Les manoirs des régions périphériques et les exemples d'architecture nobiliaire du XVIII^e siècle échappent par contre à cette famille particulière au Perche et trouvent leurs racines, les uns dans l'architecture normande, les autres dans les Pays de la Loire où l'architecture "officielle" s'est le plus affirmée.

INFLUENCES CULTURELLES SUR L'HABITAT RURAL

Le développement de l'imprimerie, à partir du XV^e siècle, a permis une diffusion croissante des traités et des oeuvres classiques transmises jusqu'alors par la voie des manuscrits. Parmi ces oeuvres on édita des traités d'architecture et d'agronomie, ce qui permit leur accès à un plus large public.

Les oeuvres furent d'abord diffusées en latin mais, peu après, elles furent traduites en français et en italien.

Le livre de CATON D'UTIQUE (Marcus Porcius Cato) "De Agricultura" servit de base à l'oeuvre du français Charles Estienne "L'agriculture et la maison rustique" qui fut publiée en français et en italien à partir du XVI^e siècle. D'autres écrivains de la même époque, tel Philibert HEGEMONT qui écrivit "le Colombier et la maison rustique", continuèrent une tradition d'enseignement de la vie et des techniques du monde rural ; au XVIII^e siècle suivit l'oeuvre de COINTEREAUX "Ecole d'architecture rurale" et ainsi jusqu'aux traités sur l'architecture rurale du siècle passé, malgré la coupure produite par la Révolution. Parmi les auteurs italiens connus en France, on trouve principalement Pietro CRESCENTIO de Bologne (XVI^e s.).

Parallèlement à cette divulgation de la littérature agronomique, François Ier fait transcrire les divers systèmes légaux traditionnels de la France, et entre autres celui du Perche. Celui-ci codifiait par écrit un système légal préexistant, caractérisé par des hiérarchies de droit bien déterminées.

Dans la "Coutume" du Perche, est codifié tout ce qui concerne l'environnement, l'utilisation des ressources, les types et dimensions des différents bâtiments agricoles en fonction du statut social et économique (c'est-à-dire importance de la propriété et titre nobiliaire) et des directives sont données pour la planification et le conditionnement du milieu rural.

Le Perche eut ainsi son propre droit, la "Coutume", jusqu'à la Révolution.

La première grande divulgation des oeuvres d'architecture, d'agronomie et d'architecture rurale eut lieu parallèlement à la prolifération des petites seigneuries et la grande reconstruction après la paix qui suivit la Guerre de Cent-Ans. Ce savoir introduit par l'intermédiaire des livres semble avoir été répandu aussi bien chez les nobles ayant accès aux livres qu'entre les corps de métiers de l'architecture, et même, d'une façon indirecte dans la paysannerie, ceci grâce à la participation collective de la paysannerie à la tâche de construction (corvée), dans le système presque autarcique propre à la société rurale ancienne.

A titre d'illustration, remarquons que, dans l'oeuvre de Charles ESTIENNE au livre Ier de "La maison rustique", des directives sont données sur le choix des terrains bons à bâtir, sur l'orientation des bâtiments par rapport à leur fonction, aux vents, aux eaux, au soleil, sur le percement des baies et cheminées ; cet auteur s'étend aussi sur les bâtiments nécessaires au bon fonctionnement de la ferme en indiquant les détails à prendre en considération pour la distribution des chambres selon le degré de parenté ou le statut social, donnant une très grande importance à la cuisine, l'hygiène

et même la conservation des aliments, ainsi qu'à l'organisation de la basse-cour, du jardin potager, sans négliger des recettes de cuisine et même de médecine !

ESTIENNE fait valoir les problèmes de la convivialité en conseillant d'établir les maisons paysannes éloignées les unes des autres.

D'après l'observation du terrain et l'analyse bibliographique, il nous semble que le Perche a pu avoir été fortement influencé par ce courant que nous appellerons "rationnaliste" de l'architecture et de l'environnement rural, qui trouvait ses bases chez les Grecs et les Romains comme le remarque d'ailleurs Charles ESTIENNE, et aussi dans tout ce qui est transmis par la tradition. Ce qui ramène aux affirmations théoriques de John RUSKIN pour qui l'architecture trouve ses fondements chez les Grecs et les Romains.

La diffusion des oeuvres et des modèles classiques durant la Renaissance grâce à l'imprimerie, et l'apport pour le même motif des modèles italiens dont l'influence fut plus qu'ailleurs remarquable en Ile-de-France et dans les pays de la Loire ajoutèrent leurs effets ; il semble qu'ils arrivèrent dans le Perche avec une échelle plus simplifiée et modérée, en accord avec le pays.

L'application du savoir dans l'architecture rurale, repris des livres d'agronomie semble se voir plus clairement réfléchi, dans le Perche, dans l'architecture nobiliaire des anciens manoirs, même modestes, dès les XV^e et XVI^e siècles : ils expriment aujourd'hui encore le plus grand nombre des éléments visibles et identifiables. Cependant ces influences sont aussi indéniables dans les grosses fermes, d'époque plus tardive.

Néanmoins, une question doit se poser : lors de la transcription des "Coutumes", entre autres celle du Perche, n'y eut-il pas modification des recommandations architecturales, utilisation des ressources dictées par les traités agronomiques de CATON, ESTIENNE et autres auteurs ? Il est difficile de penser qu'un code traditionnel oral, au moment de prendre une forme écrite n'ait pas été influencé par la pensée de l'époque. On peut penser au contraire que le recueil fut directement ou indirectement influencé par le savoir contemporain sur les institutions concernées.

Mais une architecture paysanne n'est pas seulement le produit d'une planification : il existe aussi un savoir traditionnel soutenu par les apports ethnoculturels présents dans les différents territoires et s'interpénétrant dans des circonstances historiques diverses.

Nous avons remarqué, pour le Perche, un conditionnement évident de l'architecture par les ressources des différents terrains, engendrant diverses techniques d'appareillage et de couverture, modifiées par l'héritage des apports culturels. Les techniques romaines



MOUSSONVILLIERS (Orne)
Four couvert

de couverture de tuiles creuses exigeait des pentes relativement douces que nous ne trouvons pas dans le Perche. Il est donc très probable qu'aussi bien les peuples venus du nord (normands) que la population préromaine résiduelle intégrée en milieu forestier aient toutes deux développé des charpentes à forte pente ; ceci permettant aux pauvres de bâtir leur maison avec des couvertures de paille de seigle et aux riches l'utilisation de la tuile plate puis de l'ardoise.

Des facteurs politiques, économiques, d'hygiène et de sécurité ont joué directement ou indirectement sur l'évolution de l'environnement et de l'habitat du Perche. L'abattage massif du bois sous le règne de Henri IV puis les dispositions de Colbert sur le développement de la Marine ont du avoir ici comme ailleurs un impact sur la population forestière. L'abolition de la Coutume du Perche sous la Révolution a fait disparaître les privilèges seigneuriaux : colombiers, fours à pain, couverture des toitures. Les dispositions préfectorales du XIX^e siècle contre les toitures en chaume et les exigences des compagnies d'assurance déterminèrent leur disparition.

Parmi les facteurs économiques, l'élevage de chevaux se traduisit par une hausse du niveau de vie qui fit pénétrer dans le Perche l'utilisation de l'ardoise, symbole de prestige, dans une bonne partie des zones urbaines et périphériques.

Enfin, le dépeuplement rural comme conséquence de la première guerre mondiale, son accélération après la seconde, sont à l'origine d'une grande transformation du mode de production agricole et par là même des anciennes demeures et bâtiments annexes. L'utilisation de matériaux industriels dans la construction des bâtiments agricoles, l'accroissement du volume de ces derniers, finirent par modifier radicalement l'image de l'habitat percheron en atténuant ses caractères originaux au profit d'une conception nationale ou internationale de la construction rurale. Mais par delà cette dégradation des paysages traditionnels, l'existence d'une communauté rurale fortement attachée à son patrimoine, à ses racines percheronnes, oblige à réfléchir sur la formation du paysage bâti pour y découvrir les différentes influences culturelles. Au-delà de toutes les novations plus ou moins imposées au cours des siècles, la tradition s'inscrit toujours dans l'architecture et se révèle même dans les constructions contemporaines, à travers des éléments parfois très modestes de la maison.

LES MANOIRS DU PERCHE

Généralités

Le mot "manoir" vient du bas-latin "manerium" qui désigne une résidence seigneuriale. Historiquement, le manoir médiéval (selon Jean Hubert) a succédé à la villa gallo-romaine ou bien à celle de l'époque carolingienne.



BOECE (Orne)
Le Manoir

Les manoirs du Perche correspondent, dans leur presque totalité, aux demeures des seigneurs campagnards qui avaient acquis des droits seigneuriaux à l'époque de la Guerre de Cent Ans, ou peu après la fin de cette guerre.

La fin de la Guerre de Cent-Ans créa une période de calme et de prospérité qui ne fut interrompue que par les guerres de religion. Pendant les périodes de paix, les structures agro-économiques du Perche se rétablirent. Elles se manifestent territorialement par une grande dispersion de la propriété seigneuriale (en même temps se produit dans toute la France une prolifération de petites seigneuries).

La dispersion de l'habitat est due à deux conditions : la culture locale et les ressources naturelles du territoire (eaux, sols et forêts). Parmi les facteurs culturels, le droit coutumier du Perche lui donnait une unité territoriale. Suivant les usages du droit d'aînesse se maintiennent des structures sociales relativement fixes, et c'est à partir du système coutumier et de son application sur la propriété foncière que le Perche conserve son caractère de dispersion.

Le même système architectural semble se trouver aussi en Angleterre. Il fait penser à certains auteurs pour qui le système architectural existant dans le Perche est une importation due à la domination anglaise dans le Perche, mais il est plus probable qu'il s'agisse d'un facteur culturel propre aux normands, exporté en Angleterre et renforcé par le retour des anglais en Normandie.

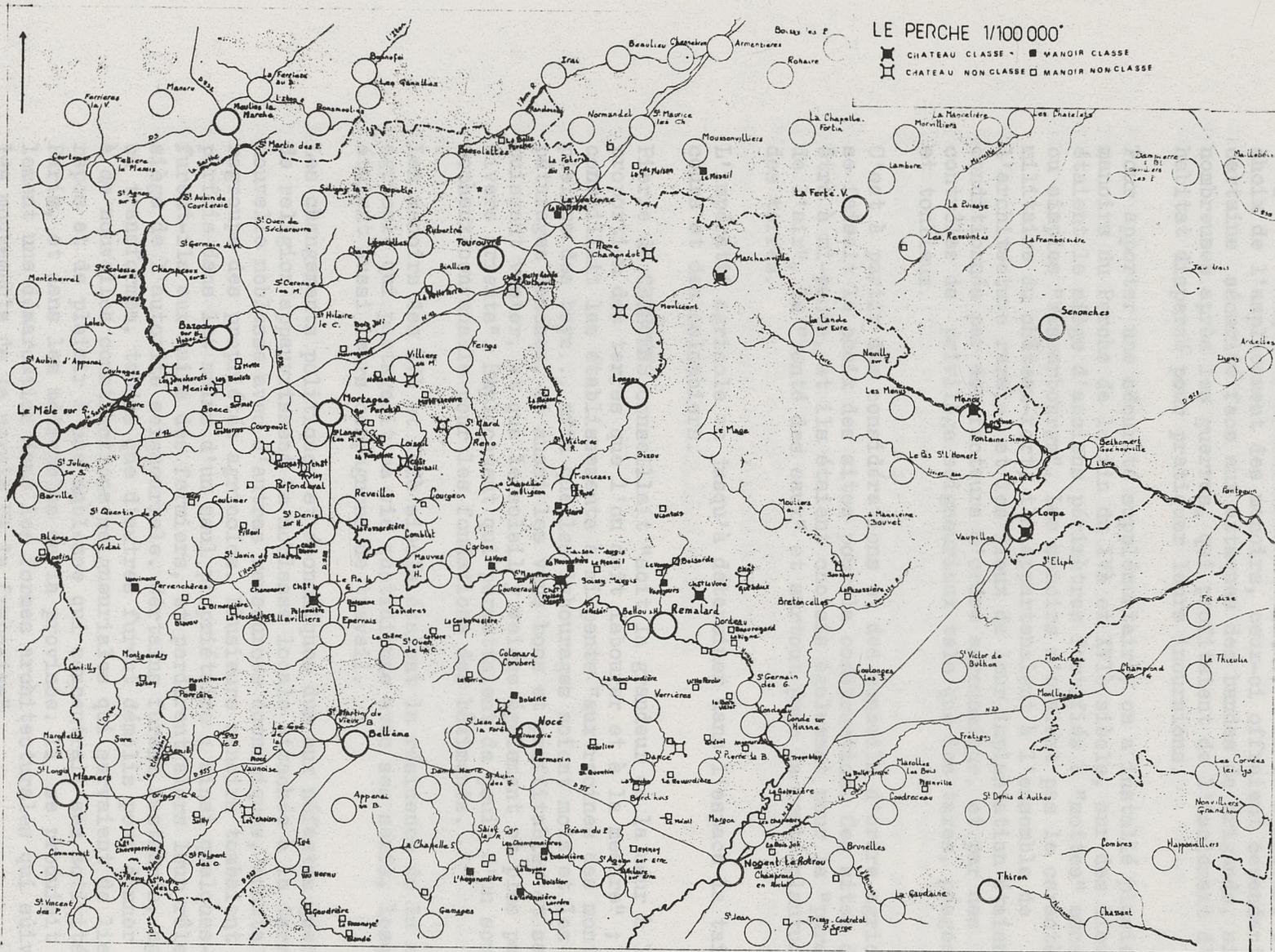
Pour d'autres auteurs, le système architectural dispersé qu'on trouve dans le Perche est dû à une manifestation du caractère celtique qui restait toujours à la base de la structure locale. De toute façon, la coutume joue un rôle fondamental dans le maintien d'une structure sociale qui a été transformée après la Révolution seulement.

La culture joue un rôle primordial dans la conception d'une forme architecturale et d'un mode de vie. Les facteurs de l'environnement permettent et affirment la fixité du modèle culturel.

Le Perche est riche en bois, en sable, en argile, et se situe sur des socles faits de calcaire ou de roches acides. Cela a permis le développement d'une technique constructive qui est caractéristique des Normands, et qu'ils ont répandue en Angleterre. Le maintien de l'identité culturelle normande existe dans le Perche, même si celui-ci était détaché de ses liens avec le reste de la Normandie.

La structure fondamentale du Perche est essentiellement agraire, ce qui définit sa manifestation architecturale basée sur la dispersion et le statut coutumier.

Le manoir qui était la maison du seigneur, était toujours associé à la grange seigneuriale, à la cour, au jardin, au colombier. Tout cet ensemble qui comprenait la demeure des plus proches serviteurs,



était généralement clos par un mur d'enceinte, renforcé ou non par des douves de protection, des fossés et des tours aux angles et aux portes d'entrée.

Malgré le manque de recherche stratégique, dans la structure et le choix de l'emplacement des manoirs, ceux-ci offraient cependant une certaine sécurité face aux attaques des bandes de brigands, si nombreuses après les guerres, qui profitaient de l'isolement d'un habitat dispersé pour pratiquer leurs incursions.

Pour apporter une sécurité supplémentaire, on a installé plusieurs manoirs du Perche de la fin du XV^e et XVI^e siècle, sur des lieux qui étaient le siège d'anciens périmètres fortifiés : "mottes" escarpées ou simples "Wasserbourgs". Les manoirs n'avaient pas le caractère militaire du château-fort, ils appartenaient à l'ensemble de l'architecture rurale, et les lieux de leur implantation étaient conditionnés par des facteurs d'ordre agronomique, et par des contrôles de privilège seigneuriaux tels que les taxes, péages, et tonlieux.

C'est à partir des considérations et des conseils d'ordre agricole que se faisait le choix des sites pour la construction. Ces sites devaient être à mi-pente, et ils étaient choisis également pour la "pureté de l'air", la "bonté des eaux" et surtout pour la bonté plantureuse des terres.

L'impératif agricole va jusqu'à déterminer dans l'espace la taille des cours et des colombiers.

Pierre de CRESCENS conseillait "soit la grandeur de la cour à la proportion des terres que l'on doit labourer et à la mesure" ; on conseillait les établissements à mi-pente "aux racines des montaignes pleines des boys... afin que les labourages soient molz et les pâturages lasches, et aussi les vens bons et proffitables et sains puissent venter, et que le soleil y veigne également et plus par divers orient". Emplacement qui permettaient de jouir d'un sous-sol rocheux convenable pour les fondations des bâtiments.

Les manoirs des XV^e et XVI^e siècle étaient la résidence de la noblesse agricole qui partageait sa vie quotidienne avec ses serfs, lesquels étaient aussi leurs compagnons de travail.

Les changements politiques et économiques dus aux néfastes guerres de religion appauvrirent la noblesse locale attachée à la terre. Une nouvelle noblesse avec d'autres ressources économiques, acheta et regroupa des propriétés agricoles. Plusieurs manoirs tombaient parfois dans les mains d'un seul propriétaire ; ainsi quelques-uns furent-ils aux mains des fermiers, et perdirent alors leur rôle de siège de l'autorité seigneuriale. Certains furent restaurés, agrandis ou transformés, tandis que d'autres furent démolis pour donner place à de nouvelles constructions seigneuriales qui servaient de lieu de repos et de plaisir à une noblesse qui concentrait ses activités à Paris, et dans les métropoles de la province. Il se produisit également une démarcation dans les formes architecturales qui suivirent les mouvements de la morale "à la française".

La nouvelle tendance architecturale, dans un but d'esthétique et d'hygiène visait à éloigner les bâtiments agricoles de la proximité des résidences seigneuriales.

Manoir et Milieu Naturel

Les manoirs, comme le reste de l'architecture rurale, reflètent au niveau de la plupart de leurs matériaux, l'apport des ressources locales sauf pour quelques-uns de leurs éléments de prestige, venus d'ailleurs.

Au nord du Perche où la qualité du sol (argiles et roches à silex) est peu propice à l'agriculture, il y a peu de manoirs. Par contre, le coeur du Perche riche en calcaire et en terres à pâturage détient la plus grande concentration de manoirs.

Quelle que soit la région, le manoir est toujours lié à une forêt destinée à lui fournir du bois de haut fûtage pour la construction et l'entretien des bâtiments, pour garantir "la merque et la défense", "le bois et plessays à toutes bêtes", avec cette "touche" où sont garantis le gibier et les garennes pour la chasse seigneuriale.

Avec tous ces conseils d'implantation, le manoir devait pouvoir bénéficier de l'eau de bonne qualité. De nombreuses carrières de sable et de roches se trouvent à proximité des manoirs. Les lieux-dits "La Carrière", "Puit à pot", "Tuileries" etc. confirment la relation entre l'environnement et l'architecture.

Techniques de Construction

l'appareil

L'appareil de construction des manoirs, sauf pour les éléments les plus remarquables, encadrements de portes et fenêtres, chaînages des angles et souches des cheminées, est soumis à des règles communes à toute l'architecture du Perche.

L'appareil est le même que celui qui est conservé dans les traditions transmises par les constructeurs du Bas-Empire (RUPRICH). Les habitations sont élevées en matériaux lithiques de petite dimension, ce sont des moëllons faciles à monter, technique que les Normands avait adoptée et répandue en Angleterre.

La technique normande d'appareil (au XI^e et XII^e siècles - RUPRICH) qui consiste à bloquer de petits moëllons dans d'énormes joints de mortier, se retrouve très souvent dans les murs des manoirs du Perche.

RUPRICH indique aussi "dans d'autres circonstances, le moëllon est placé par lits horizontaux, et les angles, les jambages des portes, les contreforts sont appareillés aussi en pierre de taille ; l'intérieur

des murs est toujours un blocage. Les ressources naturelles l'ayant permis et la pierre étant plus abondante, les parements des murs sont construits entièrement en pierre de "grand appareil". Ceci est un cas que l'on rencontre rarement dans le Perche, si ce n'est dans le manoir de Chanceaux. Autre type d'appareil normand, consistant en l'appareil de moëllons séparés de filages en brique, équidistants entre eux d'un mètre ou plus. Ce type d'appareil se trouve représenté dans les bâtiments de la grange du manoir de Surmont.

Pour les autres manoirs, les tours et tourelles peuvent avoir un appareil entier ou partiel en pierre de taille. La pierre de taille est également utilisée pour former le bord des pignons, les souches des cheminées les plus anciennes que l'on a réussi à conserver.

L'appareil en brique pour les façades est assez rare. Un cas remarquable est le manoir de "La Ventrouze" qui présente dans deux de ses corps principaux, un appareil en briques brunes et rouges formant des croisillons correspondant à une influence de l'architecture du XVI^e siècle venue des Pays de la Loire.

Le château "Cherreperrine", le château de la "Grande Noë" et le château de "Belle Garde", ont des appareils en briques, seulement dans les encadrements des portes et des fenêtres, et dans les bandeaux.

Les charpentes

Les charpentes qui se trouvent dans les manoirs correspondent en règle générale au type des charpentes normandes : à poinçon central et poutre formant entrait, à poinçon, faux entrait et blornets, à poinçon et contrefiches, à poinçon court assemblé dans un entrait retroussé, blornets et jambes de force. Pour les chapelles dépendant des manoirs, on trouve des charpentes à chevrons portant ferme, à chevrons assemblés dans l'entrait, jambettes, et contrefiches courbes.

La qualité des charpentes du Perche est la preuve d'une technique avancée du bois issue sans doute d'une technique nordique. Elle est une caractéristique des plus remarquables de l'architecture percheronne.

Les manoirs tardifs conservent la même pente que les manoirs anciens, ils ne se terminent pas par un pignon mais par une toiture à double croupe.

corbeaux ou consoles des corniches

Un corbeau est un support en bois ou en pierre destiné à porter la tablette d'une corniche, un bandeau, une naissance de voûte, une poutre, etc. Dans l'architecture normande représentative (églises et châteaux) on voit au cours des XI^e et XII^e siècles se multiplier les ornements à base de moulures et sculptures. On employait beaucoup à l'époque gallo-romaine les "modillons". La corniche antique est une sorte de corbeau ou concole. En général, les corbeaux sont complètement isolés et séparés par des espaces qui correspondent à la

métope antique (RUPRICH). On trouve au manoir de la "Perriere" un petit bâtiment avec ce type de corbeau non décoré décrit par RUPRICH.

Les corbeaux sculptés se situent le long de la nef et de l'abside de l'église d'Autheuil au château Maison Maugis et dans les manoirs remaniés à l'époque romantique (XIXè).

En règle générale, les manoirs ont tous ces corniches aux formes assez simples, qui permettent de les déterminer et de les reconnaître. Les manoirs du XVIIIè siècle ont des corniches en briques encadrées dans les angles par des corniches en pierre. Les briques de ces corniches sont découpées au départ suivant un profil simple comme les corniches courantes des manoirs du Perche.

encadrement des portes et des fenêtres
.....

Les encadrements des portes et des fenêtres jouent un rôle déterminant dans l'identification des manoirs. Les jambages, les encadrements, et les chaînages d'angle sont en pierre de taille. Le décor et le type de taille varient suivant la mode architecturale en vogue. Les plus vieux manoirs ont des encadrements du type gothique tardif ou début renaissance. On trouve le type d'encadrement renaissance dans l'architecture de la Loire. Les encadrements à meneaux et les encadrements en pierre et brique de la période baroque du XVIIè et XVIIIè siècles se sont profondément répandus dans l'architecture paysanne tout au long du XIXè siècle.

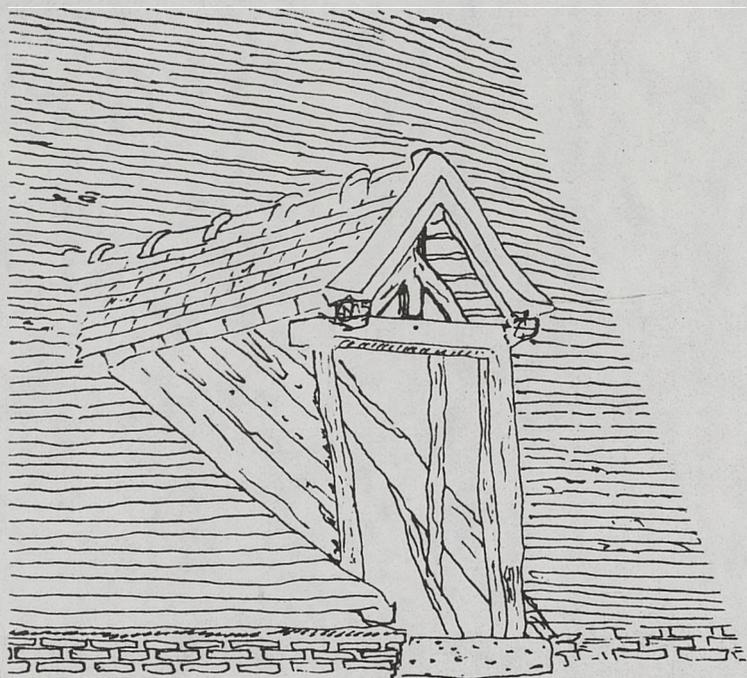
La couverture des toits.
.....

Les manoirs semblent depuis longtemps avoir été couverts en tuiles d'argile, technique qui peut dater du Bas-Empire. L'apparition de la tuile plate fut une solution plus adaptée aux conditions climatiques. La plupart des toitures étaient couverts en tuiles plates. Les parties les plus représentatives étaient parfois recouvertes d'ardoises, lesquelles étaient importées des ardoisieres distantes d'environ quatre vingts kilomètres. On ne trouve dans le Perche qu'un seul exemple dans l'architecture nobiliaire, de couverture en tuiles de bois, "la tour du manoir de la Belle-Perche". Ce qui peut-être le reste d'une technique de couverture apportée par les Normands.

Lucarnes
.....

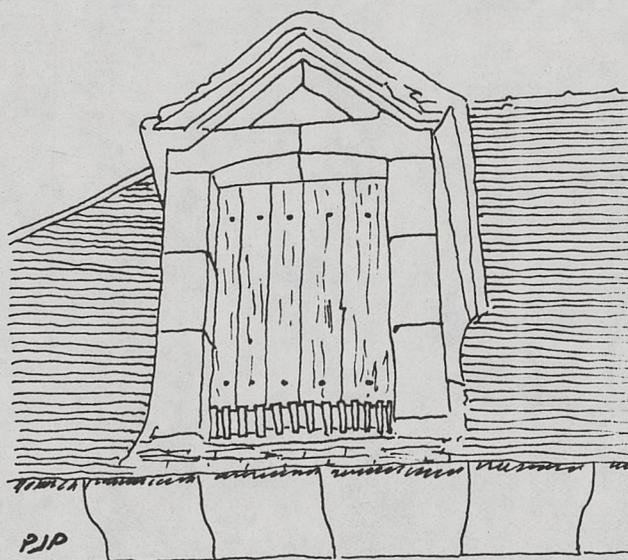
La lucarne est une baie d'éclairage et doit son origine au besoin de lumière nécessité par les hauts combles qui apparurent à l'époque gothique. Elles sont toujours présentes dans les bâtiments annexes tels que les granges, et y jouent un rôle de service (lucarnes à foin). Dans les tours des colombiers, on peut aussi trouver de petites lucarnes avec trois pierres de taille, deux jambages et un fronton formant la lucarne à deux pentes. Cette lucarne avait la double fonction d'éclairage et d'accès aux colombes.

LUCARNES



1.

2.



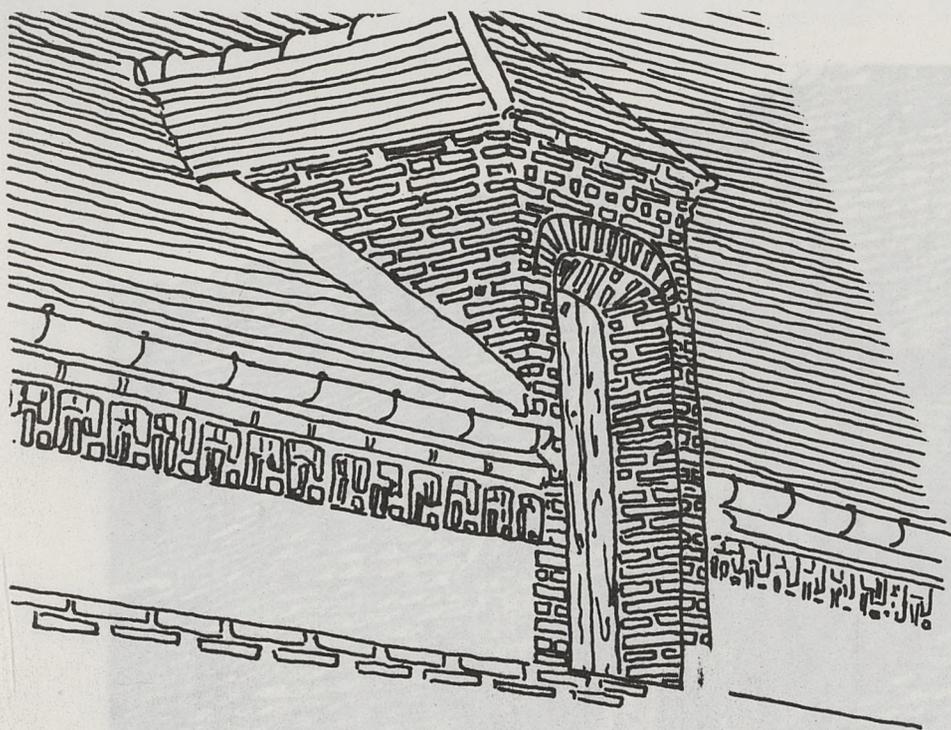
PJP

3.



CREDHAR

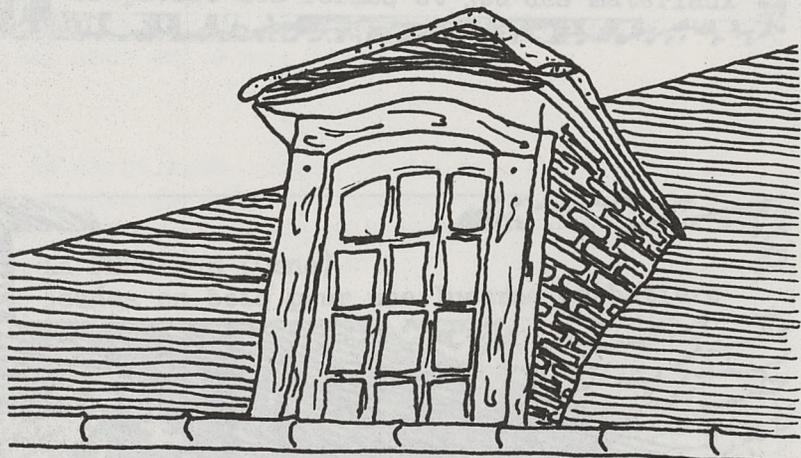
LUCARNES



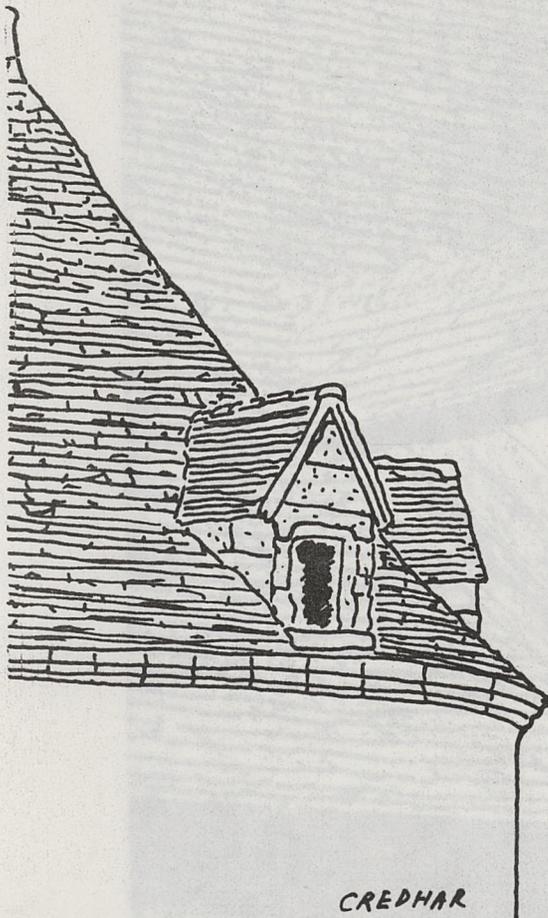
7_

SA-MARTIN-DES-FRANCAIS (Orné)
Souplesse des formes et des matériaux

8_



P1P



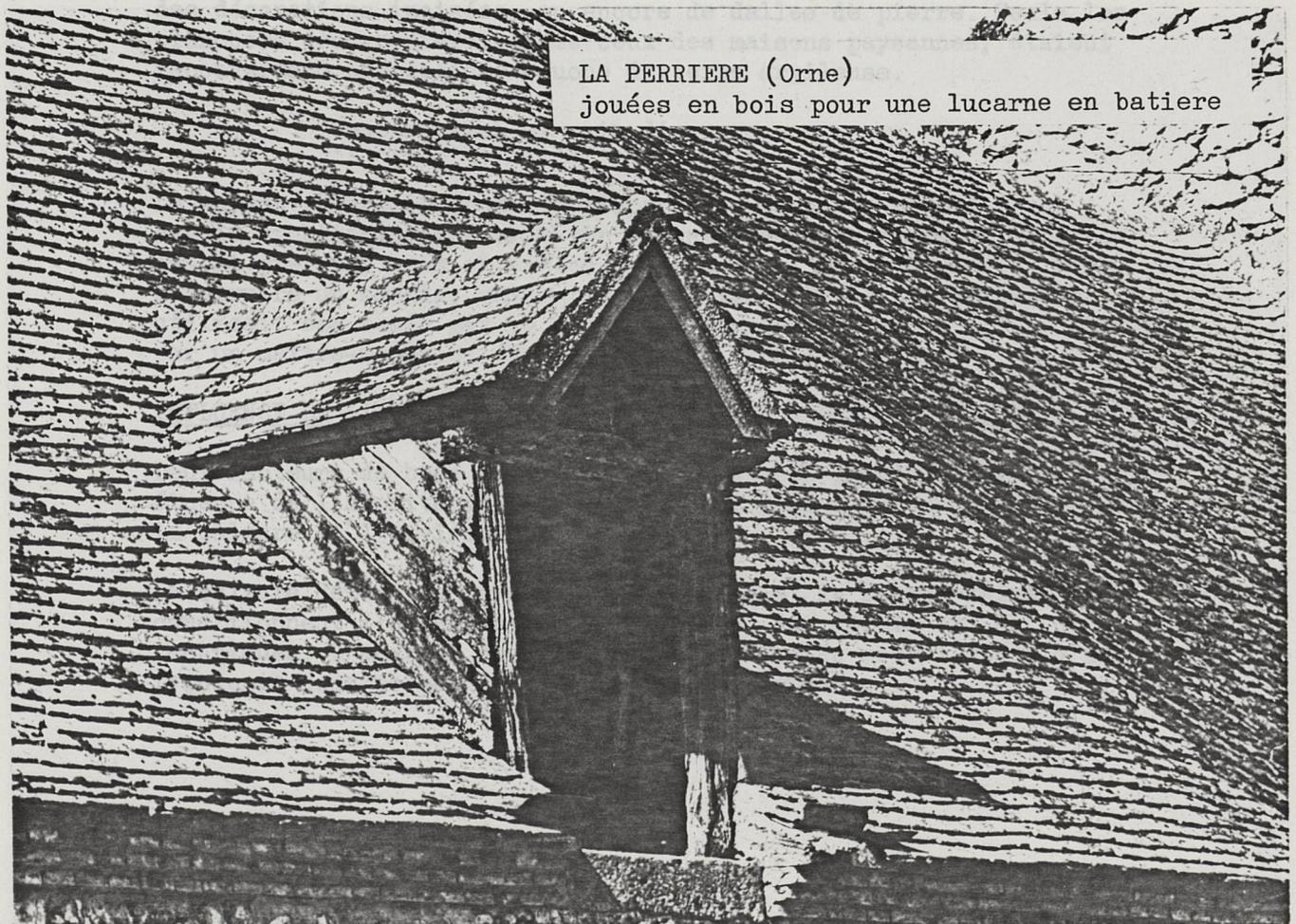
CREDHAR

9_

LUCARNES



ST-MARTIN-DES-PEZERITS (Orne)
Souplesse des formes et jeu des matériaux



LA PERRIERE (Orne)
jouées en bois pour une lucarne en batiere

Type de lucarnes que l'on trouve dans l'architecture nobiliaire du Perche :

- Lucarnes à haut fronton (La Vove XV^e siècle).
- Lucarnes à fronton et encadrements à menaux (Le Gue XVII^e siècle).
- Lucarnes à colonnes proches du style François Ier (Courtoulin en Bleve).
- Lucarnes à deux pentes avec croupe et menuiserie à petits carreaux (Chateau Maison Maugins XVII^e siècle).
- Lucarnes à deux pentes sans croupe avec chérole (Saussay fin XIX^e siècle). Dans un grand nombre de manoirs on trouve des châtières en terre cuite.

Epis de faitage
.....

Les épis de faitage et les girouettes, aujourd'hui en voie de disparition, semblent, d'après les gravures anciennes, avoir été largement répandus. Les épis de faitage anciens étaient en terre cuite parfois vitrifiée, et les girouettes en fer. Ils ont fréquemment des formes symboliques.

Cheminées.

Les cheminées, sauf exception pour les manoirs plus riches comme celui de "Chanceau" ont les formes simples des cheminées paysannes. Elles sont nombreuses, mais leur taille ne dépasse guère celle des cheminées paysannes. Elles sont en pierre de taille.

Planchers.

Les planchers étaient faits de carrelages rouges ou colorés avec des décorations incisées, ou encore de dalles de pierre. Seuls les planchers des greniers, comme ceux des maisons paysannes, étaient recouverts d'une épaisse couche de terre argileuse.

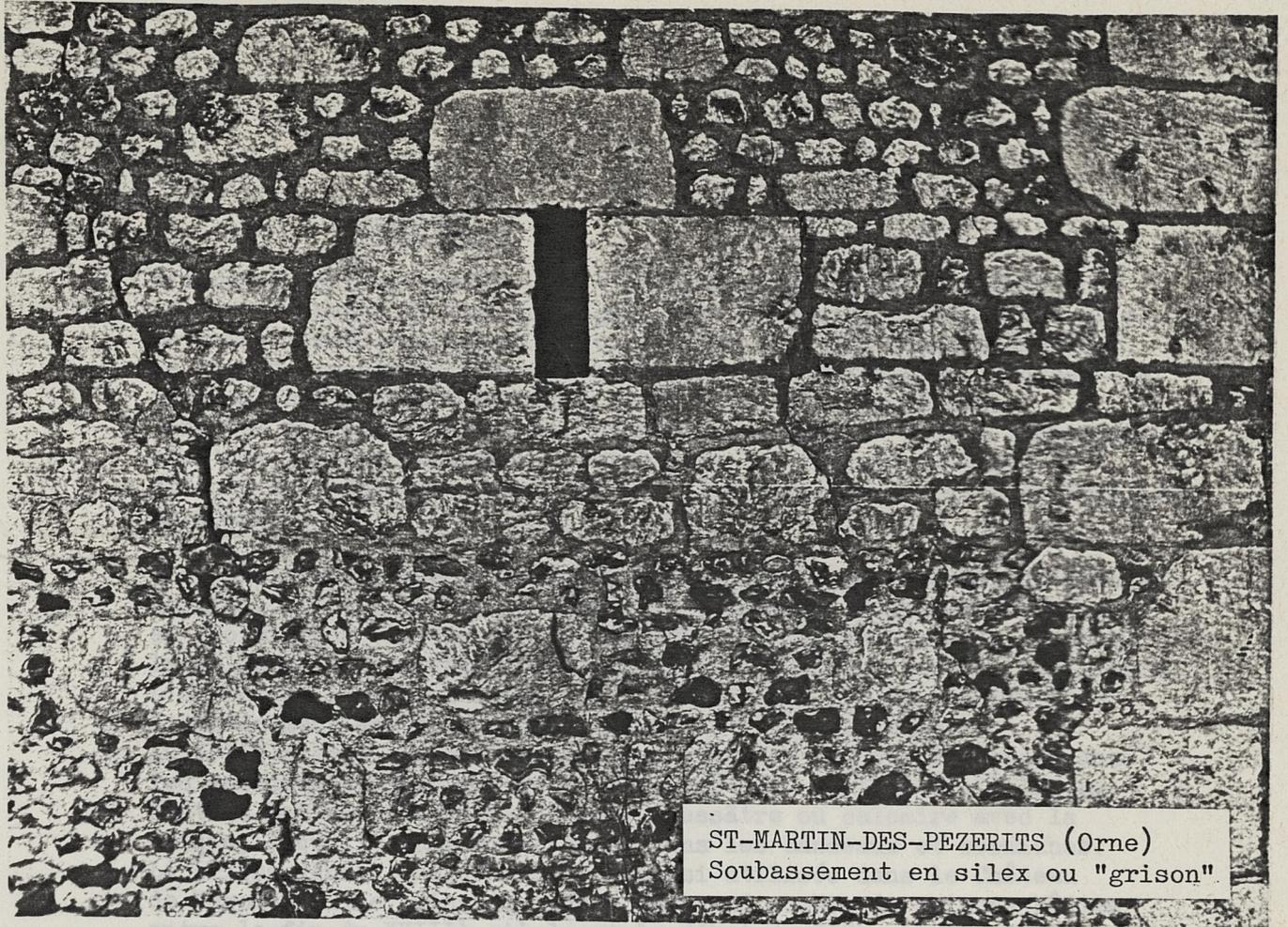
Construction et main d'oeuvre
.....

Le paysan percheron comme la plupart des paysans, possédait un savoir architectural pour bâtir et entretenir sa demeure, où dominaient pierres, bois et sables fournis par l'environnement. Pour construire un manoir, suivant Mme GAUTIER-DESRAUX, le seigneur utilisait ses serfs par le biais des corvées. L'oeuvre était conduite par un maître-maçon et rarement par un architecte.

INFLUENCE DE L'ARCHITECTURE NOBILIAIRE SUR L'HABITAT PAYSAN

Deux facteurs de base doivent être considérés pour définir l'influence de l'architecture nobiliaire sur l'architecture paysanne : la culture et l'environnement.

La culture détermine la structure sociale et le savoir-faire, que conditionnent l'organisation de l'espace, les formes et les techniques. L'analyse des éléments déjà étudiés pour l'étude d'une typologie nous permet de définir les influences :



ST-MARTIN-DES-PEZERITS (Orne)
Soubassement en silex ou "grison"



ST-AUBIN-DE-COURTERAIE (Orne)
Encadrement et Chainage en pierre de taille

L'appareil

L'appareil qui se trouve dans l'architecture nobiliaire, sauf pour les encadrements et les chaînages, est le même que celui de la maison paysanne : moëllons calcaires ou à silex dans une masse de mortier. Ce type de technique est un des facteurs qui définissent l'architecture du Perche dans l'ensemble de l'architecture normande. Dans les bâtiments conservés, on ne trouve pas les autres techniques adoptées par les normands, c'est à dire les filages alternés de briques dans des murs à moëllons, et les moëllons disposés en feuilles de fougère.

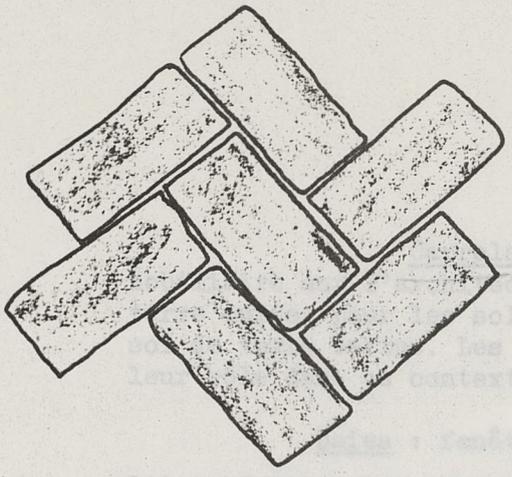
L'appareil en brique ne se voit dans le Perche qu'à partir du siècle dernier, et ce dans les bâtiments de prestige. L'appareil en brique en croisillons (La Ventrouze) est introduit au XVI^e siècle, date à laquelle la brique fait son apparition dans l'architecture nobiliaire. L'emploi de la brique se répandit au XVII^e et XVIII^e siècles pour l'encadrement des baies, les bandeaux et les corniches. Au XVII^e siècle, le Château de Cherreperrine emploie la brique dans les encadrements des portes et des fenêtres. Au XVIII^e siècle, au Château Bellegarde alternent grès roussâtre ou calcaire avec la brique, laquelle intervient aussi dans les bandeaux et corniches. La brique dans l'encadrement est aussi utilisée dans le Château de Marchainville, ainsi que dans un grand nombre de maisons bâties entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle. Ceci peut permettre d'affirmer que l'architecture nobiliaire a eu une influence sur l'emploi de la brique dans l'architecture paysanne. Ce phénomène s'est produit du fait du changement du statut social, après la révolution de 1789. De plus l'élevage des chevaux percherons très réputés sur le marché mondial a permis l'élévation du niveau de vie.

Matériaux

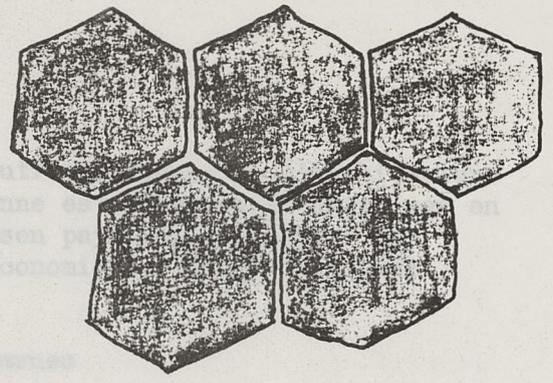
Tuile : Les manoirs emblent avoir été couverts en tuiles depuis une époque très lointaine, tandis que les maisons paysannes l'étaient en chaume. L'introduction de la tuile dans les maisons paysannes est due aux exigences des compagnies d'assurance et aux arrêtés préfectoraux du siècle dernier, qui ont fait ainsi disparaître le chaume dans le Perche. Une seule maison moderne possède un toit de chaume. Au sujet de la tuile, on peut dire que le manoir a sans doute influence la maison paysanne, mais les facteurs de contraintes déjà indiqués sont certainement déterminants.

Ardoise : L'ardoise s'employait d'une façon restreinte dans les manoirs à cause de la difficulté d'extraction et du transport. Elle était employée dans les manoirs les plus riches, pour la couverture des tours et des tourelles. Son emploi, ainsi que celui de la brique dans l'architecture paysanne sont en rapport avec le développement économique et celui des transports. Son utilisation est un symbole de prestige.

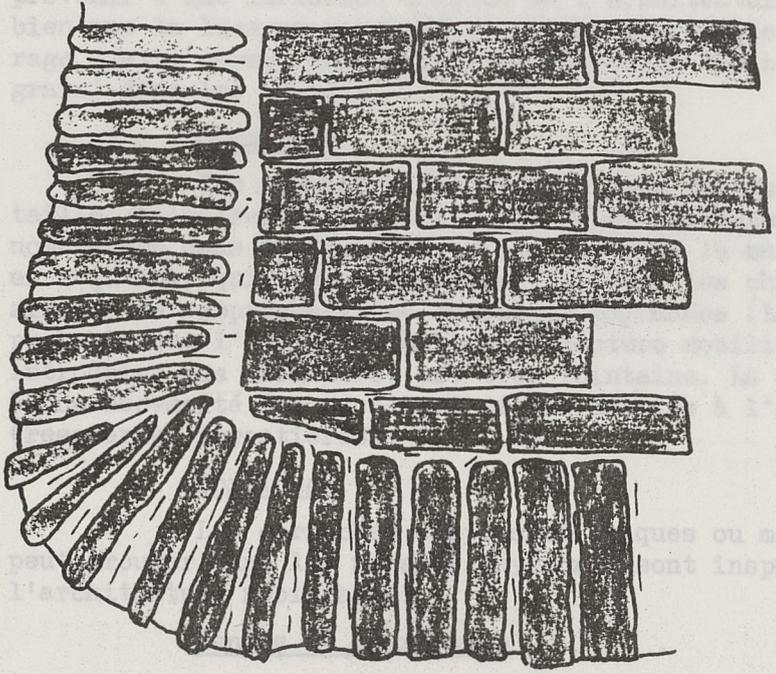
1



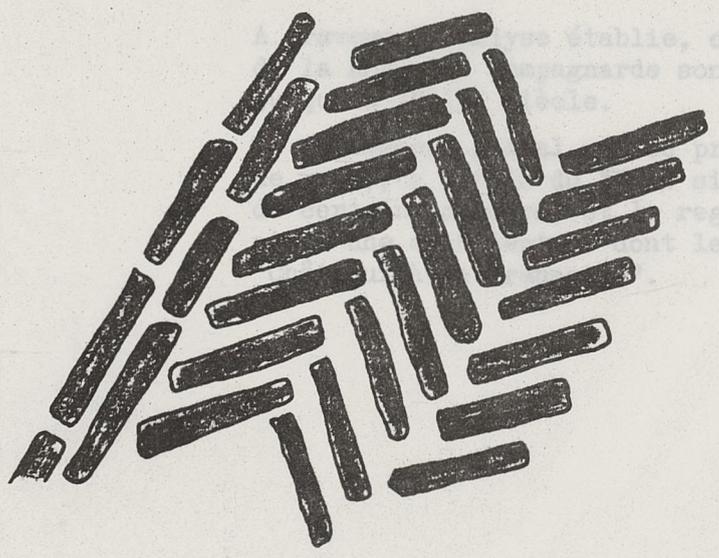
2



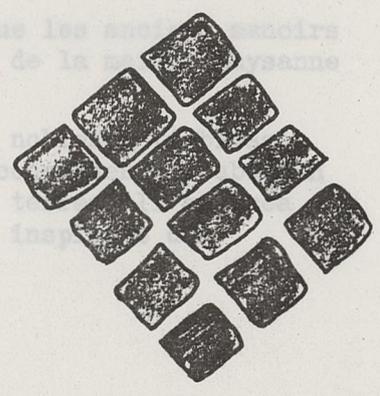
3



4



5



Carrelage : Une autre influence de l'architecture nobiliaire sur l'architecture paysanne est l'emploi du carrelage en terre cuite, pour les sols ; la maison paysanne ancienne a un sol de terre battue. Les facteurs économiques jouent également leur rôle dans ce contexte.

Baies : fenêtres et lucarnes

L'introduction des lucarnes dans l'architecture paysanne semble provenir d'une influence dérivée de l'architecture nobiliaire, bien que la lucarne paysanne n'ait pas pour seule fonction l'éclairage ; elle permet également l'accumulation des biens (foin grain) dans les combles.

Cheminées

Les cheminées des manoirs sont faites en pierre de taille, mais leur importance varie selon les demeures. Elles sont nombreuses dans les manoirs, alors que dans la maison paysanne il n'y en a qu'une, qui parfois contient le four. Les cheminées les plus simples se rapprochent des cheminées paysannes (Le Chêne). Il est probable que l'influence de l'architecture nobiliaire, première à introduire des cheminées, est très lointaine. La cheminée répond à une nécessité due au climat et est adaptée à l'environnement (ressources forestières).

Corniches

Les corniches simples en briques ou mortier que l'on peut trouver dans les maisons paysannes sont inspirées de l'architecture nobiliaire.

Pentes et charpentes

La maison paysanne à des pentes assez fortes, mais la largeur des bâtiments donne l'impression que la hauteur des toits est moins importante que celle des manoirs. La charpente à poinçons qui repose sur les murs, les corbeaux et les piliers, ne diffère guère de la charpente des demeures nobiliaires. Les seules différences qui existent résident dans la pente des toits et dans la forte taille des charpentes des manoirs.

CONCLUSION

A travers l'analyse établie, on peut dire que les anciens manoirs de la noblesse campagnarde sont très proches de la maison paysanne jusqu'au XVIII^e siècle.

Le changement social qui se produit dans la noblesse (noblesse de robe), à partir du XVII^e siècle, a pour conséquence l'abandon de certains manoirs, et le regroupement des terres. Il se créa ainsi une architecture dont les formes sont inspirées des "Châteaux à la française".

Les châteaux à la française n'ont eu d'influence sur l'architecture paysanne qu'au niveau de l'emploi de la brique. Les formes telles que les mansardes, les lucarnes en oeil-de-boeuf, les toitures en croupe, les frontons en triangles, n'ont pas eu d'influence. Les châteaux "à la française" avec leurs cheminées en marbre se désolidarisent du milieu et s'éloignent de l'architecture traditionnelle.

On peut en conclure que l'architecture paysanne adopte les éléments qui lui sont utiles, a une attitude critique, et sélectionne les éléments qui répondent aux besoins de l'habitat, du travail quotidien, et de l'accumulation des biens.

L'existence de la notion de territoire percherois révisée par l'étude ethnographique nous est tout d'abord apparue comme le résultat de deux époques d'incursions imposées à la région par le jeu d'un pouvoir politique exercé différemment selon les époques, redoublées par ailleurs entre des hommes se réclamant de capitales différentes.

Le tracé des frontières "administratives" autant que naturelles du Perche n'a pas été levé par l'analyse de l'habitat. Le recensement de terrain, œuvre de méthode systématique, appuyée par le relevé technique, puis l'aide par la couverture photographique de l'habitat ont eu effet lors de ce travail le sentiment de gêne que l'on éprouve lorsque l'on essaie de décrire l'architecture de cette région.

L'existence en Perche de trois zones d'habitat parfaitement typées, limitant "l'architecture percheroise" (telle qu'elle semble ressentie par la population elle-même) au cœur du Cotentin, ne permet donc pas de remodeler des frontières précises à partir de la notion d'unité architecturale, si ce n'est en réduisant l'entité percheroise à une zone très restreinte, sans aucune mesure avec celles définies par historien, linguiste, géographe, ou tout simplement habitant du Perche.

PREMIER BILAN DES ENQUETES ARCHIVISTIQUES ET DE TERRAIN

Est-ce à dire que l'habitat des hommes ne joue que peu dans leur esprit, pour s'affirmer en tant que communauté ? L'hypothèse voudrait être vérifiée dans d'autres secteurs que le Perche.

Mais déjà des expériences semblables, menées en d'autres régions de "marche" attestent, semble-t-il, le phénomène. Le cas de la Sambre par exemple, région naturelle que d'aucuns définissent comme historique, frontalière entre France et Comté de Champagne, mais plus loin déjà entre Belgique et Celtique, zone de forêt profonde défrichée à partir du XIème siècle seulement, point de contact entre civilisations et cultures différentes, à la fois revendiquée et rejetée par les provinciaux dont elle forme frontière, apparaît comme une "zone tampon" bien définie, à l'habitat métrogonique bien que reflétant un air de famille certain. Or à travers les mêmes turbulences de l'histoire, les mêmes obstacles à l'unité, le sentiment bruni existe comme existe le sentiment percherois, l'appartenance à une entité culturelle inscrite dans la mémoire des habitants, alors même qu'elle est oubliée voire niée par les différents pouvoirs qui l'ont marquée.

L'ambiguïté de la notion de territoire percheron révélée par l'étude historique nous est tout d'abord apparue comme le résultat de découpages fantaisistes imposés à la région par le jeu d'un pouvoir politique exercé différemment selon les époques, redistribué périodiquement entre des hommes se réclamant de capitales différentes.

Le flou des frontières "administratives" autant que naturelles ou humaines n'a pas été levé par l'analyse de l'habitat. La recherche de terrain, menée de manière systématique, appuyée par le relevé technique, sous-tendu par la couverture photographique de l'habitat est en effet loin de contredire le sentiment de gêne que l'on éprouve lorsque l'on essaie de démêler l'écheveau de cette région.

L'existence en Perche de trois zones d'habitat parfaitement typées, limitant "l'architecture percheronne" (telle qu'elle semble ressentie par la population elle-même) au coeur du Comté, ne permet donc pas de remodeler des frontières précises à partir de la notion d'unité architecturale, si ce n'est en réduisant l'entité percheronne à une zone très restreinte, sans commune mesure avec celles définies par historien, linguiste, géographe, ou tout simplement habitant du Perche.

A-t-on le droit de le faire, alors même que le sentiment d'appartenance à cette région déborde largement l'aire d'habitat ? Est-ce à dire que l'habitat des hommes ne joue que peu dans leur esprit, pour s'affirmer en tant que communauté ? L'hypothèse vaudrait d'être vérifiée dans d'autres secteurs que le Perche.

Mais déjà des expériences semblables, menées en d'autres régions de "marche" attestent, semble-t-il, le phénomène. Le cas de la Brie par exemple, région naturelle que d'aucuns définissent comme historique, écartelée entre France et Comté de Champagne, mais plus loin déjà entre Belgium et Celtica, zone de forêt profonde défrichée à partir du XIIème siècle seulement, point de contact entre civilisations et cultures différentes, à la fois revendiquée et rejetée par les provinces dont elle forme frontière, apparaît comme une "zone tampon" mal définie, à l'habitat hétérogène bien que reflétant un air de famille certain. Or à travers les mêmes turbulences de l'histoire, les mêmes obstacles à l'unité, le sentiment briard existe comme existe le sentiment percheron d'appartenance à une entité culturelle inscrite dans la mémoire des habitants, alors même qu'elle est oubliée voire niée par les différents pouvoirs qui l'ont morcelée.

Ce parallèle entre des régions aujourd'hui dissemblables, mais unies par les mêmes avatars, laisse peut-être entrevoir un phénomène fondamental dans la formation d'un habitat régional : c'est que, d'une part, la population ne se reconnaît pas dans la spécificité de son habitat, d'autre part (et peut-être parce que) les formes d'habitat semblent plus le reflet, du moins en tant que morphologie générale, d'une adaptation à des contraintes s'exerçant sur des zones bien plus vastes que le "pays" ou la région naturelle. Structure des constructions et détails d'architecture ne seraient alors que l'habillage local d'un corps identique à des régions différentes.

Il resterait à savoir à quels types de contraintes (culturelle, historique, juridique) à une échelle bien plus grande cette fois a obéi ce schéma général d'habitat ; et s'il s'agit encore de données mouvantes dans le temps, donnant la primauté tantôt à l'une tantôt à l'autre des forces culturelles en présence, et admettant l'irruption de modèles nouveaux lentement muris sur place ou projetés de l'extérieur à la faveur du développement du pouvoir, économique et politique, de quelques hommes exercé sur tous les autres.

Déterminisme juridique, déterminisme géographique et historique, copie de modèles culturels (de modes) pourraient être le triptyque d'une réflexion nouvelle sur l'habitat.

Si l'on est dans l'incapacité de tester la valeur de la première hypothèse (déterminisme des réglementations locales ou régionales dans la définition d'un habitat), on peut, au stade actuel de notre recherche, rejeter en grande partie le déterminisme géographique (unité de paysage) ou historique (unité de territoire). Les investigations menées hors des "limites" du Perche pour cerner la spécificité de cet habitat, sont à ce sujet très parlantes, même si elles n'ont pu avoir qu'un caractère superficiel.

En effet, au-delà des zones définies dans le Perche même la notion de frontières d'habitat n'est apparente (et de manière précise) que dans la couronne nord de la région, au contact avec la Normandie (et même en deçà puisque l'habitat de la frange nord n'a déjà plus les caractères généraux du coeur du Perche). Par contre, les régions périphériques occidentales et orientales présentent des caractères généraux d'habitat semblables à ceux du Perche. La maison percheronne se rattache ainsi très nettement, d'une part à l'habitat du Maine blanc (si on en excepte les maisons de pan de bois ou de bardage présents aux alentours des forêts, sud du Mans, forêt de Vibraye), d'autre part à l'habitat présent en Orléanais, dans la Beauce dunoise, et au-delà jusqu'à la

Sologne "tourangelle" (pour prendre comme point de comparaison la partie de la Sologne où les matériaux employés se rapprochent le plus de ceux du Perche) ainsi que dans la Gâtine tourangelle (voir carte des types périphériques) : longitudinalité du plan, façade basse, pente de toit rapide, ouvertures en façades, lucarne coupant l'égout du toit, importance des encadrements d'ouverture dans la morphologie des façades... toutes ces données se retrouvent à peu de détails près, dans l'habitat de ces différentes provinces.

L'habitat percheron apparaît alors comme l'extrême limite d'une aire d'habitat des "Pays de la Loire" confrontée sur cette marge aux influences naissantes d'une aire culturelle normande.

L'étude de l'influence de l'architecture nobiliaire percheronne sur l'habitat paysan semble pouvoir corroborer cette "hypothèse culturelle large". En effet, s'il apparaît que dans un premier temps architecture paysanne et architecture nobiliaire ne sont différenciées que par le volume des bâtiments et leur caractère défensif, les uns et les autres de leurs habitants étant nourris de la même culture, tributaires des mêmes contraintes, dans un deuxième temps l'assimilation par la noblesse locale d'une certaine conception de l'habitat véhiculée par les ouvrages imprimés et bénéficiant de l'aura du pouvoir central, modifie sensiblement cet équilibre. Très nettement distanciée des conditions naturelles et culturelles locales, l'architecture nobiliaire (y compris et surtout les exploitations dont la noblesse est propriétaire) nourrie d'une philosophie extérieure à la région, serait alors devenue elle-même un modèle, une référence, copiés, avec l'échelle propre à leur condition, par la bourgeoisie des bourgs et des villes puis par la paysannerie elle-même.

Pour imprécise qu'elle soit cette hypothèse est attirante puisqu'elle permettrait de démontrer la mouvance d'une influence culturelle passant de la Normandie (premier stade) aux pays de Loire (deuxième stade) en même temps que s'affermissait le rayonnement culturel de la couronne de France et du pouvoir central.

Peut-être ne faut-il voir dans cet alignement d'hypothèses qu'une vue de l'esprit ; mais comment ne pas être troublé par la lecture de la statistique de 1856 où les départements nord et ouest de la France forment une zone continue où l'utilisation du toit de chaume reste encore importante, et où l'Orne (tout comme la Mayenne) forme une zone transitoire bien différente des départements de la Loirs.

Sans en tirer de conclusion hâtive, au seul vu de statistiques générales, et sur cet unique critère du matériau de couverture, l'Orne apparaît ainsi au XIXème siècle comme encore partiellement détaché des pays de la Loire. Il resterait à savoir la position exacte du Perche dans cette statistique départementale.

Seules des recherches plus longues, de nature essentiellement archivistique et débordant largement le cadre du Perche, permettrait peut-être de trancher, et de développer en théorie ce qui n'est encore qu'une série d'hypothèses. Mais d'ores et déjà il paraît possible d'affirmer que si, à l'évidence, le Perche existe par la seule volonté d'une communauté d'hommes se rattachant à une entité territoriale même indistincte, son habitat, loin de s'affirmer comme un cas original et bien cerné, appartient à un ensemble bien plus vaste débordant largement la notion de pays et même de province. Cette affirmation n'annule d'ailleurs en aucun cas une spécificité locale ou régionale des habitats paysans mais en limite l'expression aux seuls détails de la structure, de l'architecture et du décor, reflet plus intime d'un milieu, d'une technologie, de croyances locales, la recherche architecturale en milieu rural devant toujours se donner ces deux échelles opposées comme cadre de réflexion.

Il resterait à savoir si le modèle architectural "percheron" est actuellement prioritaire dans la conception d'un habitat contemporain, ou si, nouveau glissement des influences culturelles, d'autres modèles se sont imposés, véhiculés par les mass-media, non plus à l'échelle d'une région, mais à l'échelle du territoire national.

AUJOURD'HUI LE PERCHE : MODELES D'HABITAT

Les premières recherches ont porté sur l'habitat traditionnel. Il convenait de préciser d'abord la pratique architecturale archaïque en ce lieu précis : en vu des réalisations existantes et des expériences d'architecture, était-il possible d'entrevoir une homogénéité de conception propre à cette région ou, au contraire, la présence d'un adéquat à un phénomène plus large sous-tendu par des éléments de modernité ?

Notre participation à l'Académie d'Architecture officielle n'ayant guère été possible, l'attention a essentiellement porté sur des "produits finis", bâtiments d'habitat tels qu'ils apparaissent à l'observation pour un observateur défini, compris dans l'air et l'espace d'une ligne Masson/La Loupe.

En cours de nos enquêtes, nous avons pu constater que certains ont été examinés pour apprécier dans quelle mesure les créations correspondantes :

- à un souci d'identification régionale
- à un souci d'identification entre

ou supra-régional ou, plus largement, à un souci de modernité perceptible à l'échelon national.

LE SENTIMENT D'APPARTENANCE AU PERCHE

AUJOURD'HUI LE PERCHE : MODELES D'HABITAT

Notre détermination des principaux types d'habitat percherons a fait apparaître, au sein même de la zone d'étude, une disparité de construction entre le cœur du Perche, enveloppé par une ligne Masson/Mortagne/Longny/Réalmeard et les zones frontalières nord et ouest où commencent à s'exercer quelques influences marginales. L'habitat rural se présente ainsi comme un continuum spatial qui permet de passer sans heurt à un type d'habitat à un autre, la zone transitoire étant redoublée sur deux systèmes voisins.

Cette hétérogénéité observée dans le cœur traditionnel a été expliquée en partie par des facteurs naturels et la nature du sol, du sous-sol, la présence de forêts... L'observation en grande partie des pratiques constructives, l'évolution socio-économique de la région, les facteurs historiques interviennent également. Pour en terminer avec nos hypothèses de départ, il restait à s'interroger sur l'influence du milieu culturel, à voir dans quelle mesure le sentiment d'appartenance à une communauté culturelle se répercute au niveau de l'habitat. En l'occurrence il s'agissait de comparer les aires d'habitat établies d'après l'observation, à l'aire d'extension du Perche telle qu'elle est perçue par la population aux niveaux historique, symbolique et culturel.

Nos premières recherches ayant porté sur l'habitat traditionnel, il convient à présent d'examiner la pratique architecturale contemporaine en milieu percheron : au vu des réalisations actuelles et des expériences d'Assistance Architecturale, était-il possible d'entrevoir une homogénéité de conception propre à cette région ou, au contraire, la recherche d'une adéquation à un phénomène plus large sous-tendu par une volonté de modernité ?

Notre participation à l'Assistance Architecturale ornaise n'ayant guère été possible, l'analyse a essentiellement porté sur des "produits finis", bâtiments contemporains tels qu'ils apparaissent à l'observation pour la zone précédemment définie, comprise dans l'Orne et l'Eure-et-Loir au nord d'une ligne Mamers/La Loupe.

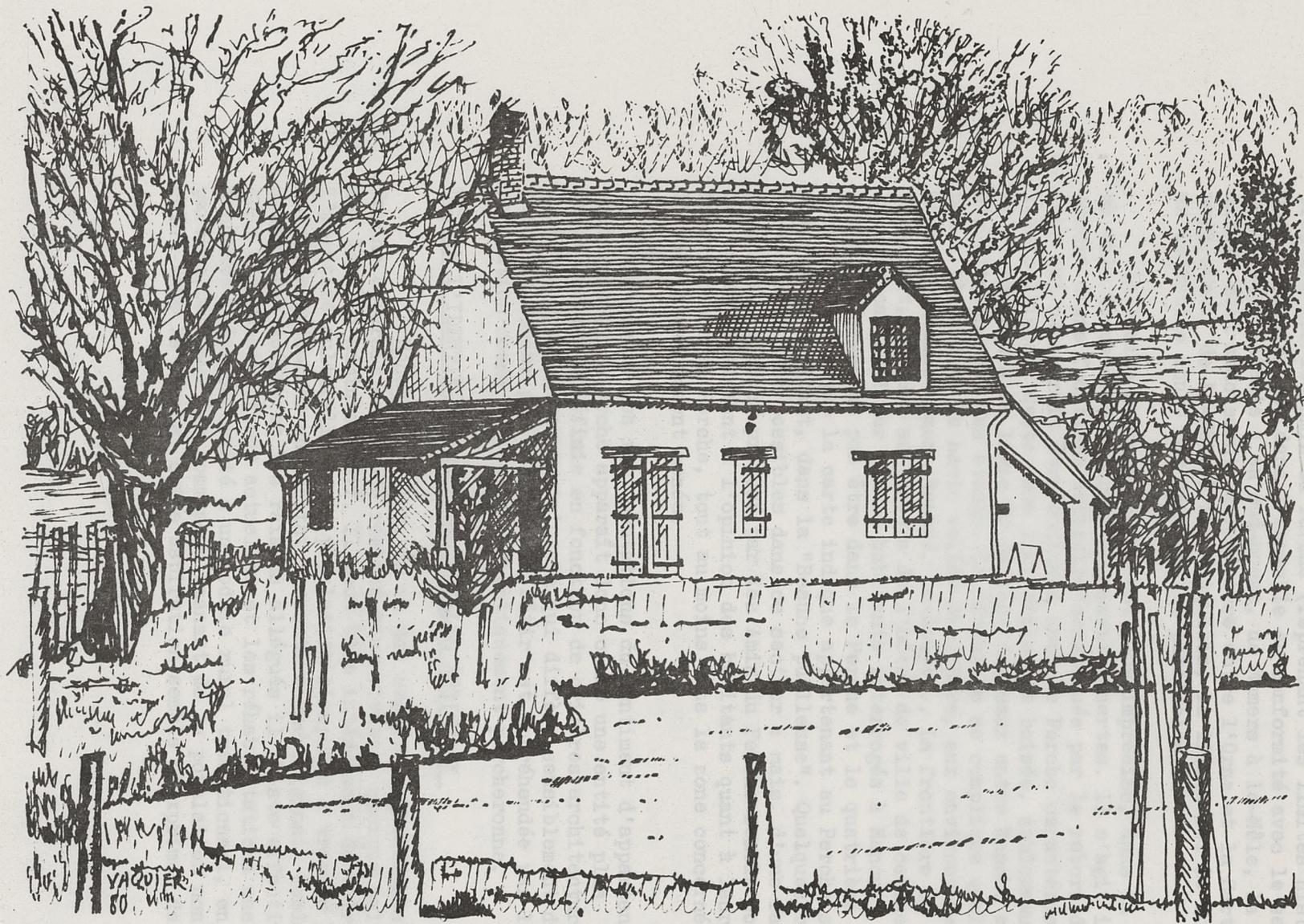
Au cours de nos enquêtes quelques trois cents bâtiments modernes ont été examinés pour apprécier dans quelle mesure ces créations correspondaient :

- à un besoin d'identification régionale
 - à un besoin d'identification extra
- ou supra-régional ou, plus largement, à un souci de modernité perceptible à l'échelon national.

LE SENTIMENT D'APPARTENANCE AU PERCHE

Notre définition des principaux types d'habitat percheros a fait apparaître, au sein même de la zone d'étude, une disparité de construction entre le coeur du Perche, enveloppé par une ligne Mamers/Mortagne/Longny/Réalard et les zones frontalières nord et ouest où commencent à s'exercer quelques influences marginales. L'habitat rural se présente ainsi comme un continuum spatial qui permet de passer sans heurt d'un type d'habitat à un autre, la zone transitoire étant redevable aux deux systèmes voisins.

Cette hétérogénéité observée dans le mode de bâtir traditionnel s'explique en partie par des données du milieu naturel et la nature du sol, du sous-sol, la présence de forêts... conditionnent en grande partie les pratiques constructives. L'évolution socio-économique de la région, les facteurs historiques interviennent également. Pour en terminer avec nos hypothèses de départ, il restait à s'interroger sur l'influence du milieu culturel, à voir dans quelle mesure le sentiment d'appartenance à une communauté culturelle se répercute au niveau de l'habitat. En l'occurrence il s'agissait de comparer les aires d'habitat établies d'après l'observation, à l'aire d'extension du Perche telle qu'elle est perçue par la population aux niveaux historique, symbolique et culturel.



BIZOU (ORNE)

1. 1

MAISON D'INSPIRATION REGIONALE

Pour la région étudiée, il faut constater que la limite proposée par les Amis du Perche (reprenant les limites historiques du Comté) est dans l'ensemble en conformité avec le sentiment des habitants : au sud-ouest, de Mamers à le-Mêle, la limite suit exactement la frontière entre l'Orne et la Sarthe. Au nord ouest, de Le-Mêle à Saint-Aquilin, la limite est le cours de la Sarthe longé par deux routes parallèles.

La limite septentrionale est plus imprécise, dans la mesure où elle traverse des forêts quasiment désertes. Il s'agit ici encore d'une frontière naturelle constituée par le rebord du plateau qui ne saurait être confondu avec le Perche caractérisé par les "collines". Cette zone limitrophe est boisée, sablonneuse et correspond à la ligne de partage des eaux entre Manche et Océan, d'où l'abondance des étangs. La situation se complique quelque peu à l'est dans la haute vallée de l'Eure, aux environs de Manou, Fontaine-Simon, Meaucé, La-Loupe... La frontière du Perche passerait, dit-on, au travers de l'hôtel de ville de ce chef-lieu de canton ! Sur quatre habitants interrogés à Manou, trois déclarent ne pas être dans le Perche et le quatrième oui. Fontaine-Simon que la carte indique appartenant au Perche serait, d'après un habitant, dans la "Beauce puilleuse". Quelques réserves sont donc possibles dans ce secteur : mais, d'une façon générale, le tracé proposé par les Amis du Perche semble correspondre assez fidèlement à l'opinion des habitants quant à leur appartenance au Perche, tout au moins dans la zone concernée par l'étude présentement menée.

Au niveau des représentations du sentiment d'appartenance culturelle, le Perche apparaît donc comme une entité plus large que celle définie en fonction de critères architecturaux. Toute la couronne septentrionale qui diffère sensiblement du coeur du Perche par son mode de bâtir est appréhendée par la population comme une terre authentiquement percheronne.

BESOIN D'IDENTIFICATION A DES MODELES REGIONAUX

Réhabilitations. Au vu des résultats précédents, le Perche apparaît comme une réalité bien vivante, quoique mal définie sur le plan administratif. Il peut être intéressant de voir si l'identité culturelle de la population s'exprime à travers le souci de préserver un habitat ressenti comme original. Quels que soient les motifs et les raisons allégués il existe effectivement dans les constructions actuelles et les réhabilitations une tendance à la conformité à un modèle rural traditionnel, en particulier pour les commandes émanant de la population non agricole. Dans le Perche, cette aspiration semble s'exprimer de façon

inégale suivant les régions et elle reflète assurément la plus ou moins grande vigilance de l'Administration : les bassins versants de la Comeauche, de la Jambée et le Corbonnais paraissent à ce point de vue, avoir conservé un caractère plus traditionnel et sont donc moins perméables à l'innovation.

Comment se traduit en pratique cette volonté de continuité ? Elle s'exprime tout d'abord dans les interventions pratiquées sur des bâtiments anciens en vue de les restaurer ou de les mieux adapter aux exigences de confort actuelles.

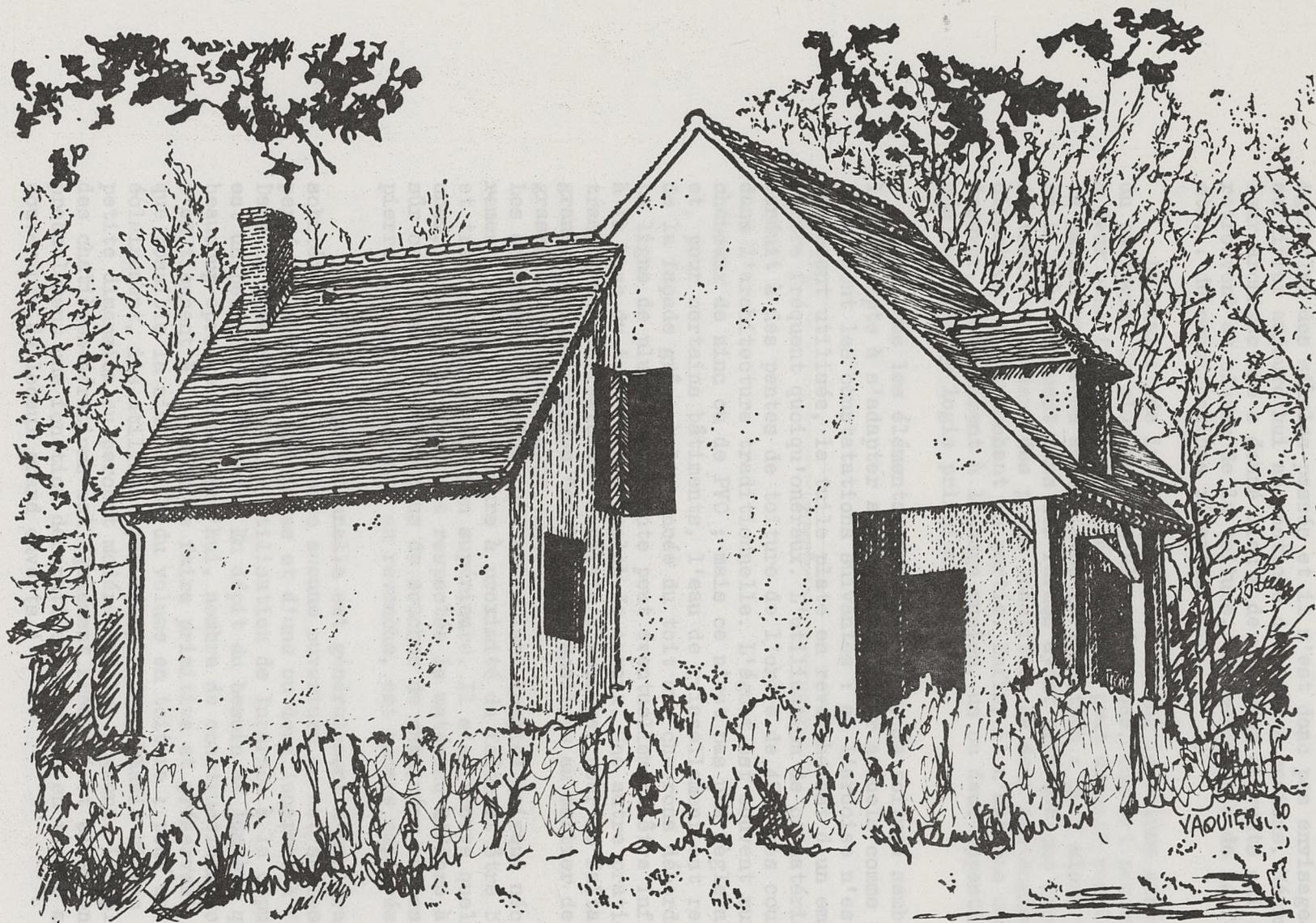
La nécessité d'un bon éclairage arrive en tête de celles-ci et il n'est pas rare de voir, en d'autres régions, de larges saignées pratiquées dans les murs jusqu'alors très fermés. Dans le Perche, la plupart des rénovations utilisent un procédé différent qui consiste à multiplier les ouvertures tout en leur conservant leur étroitesse et leur verticalité. Pour l'éclairage des combles, il est souvent fait appel à des lucarnes en bâtière de taille moyenne dont les montants coupent la ligne d'égout à la façon des anciennes lucarnes à foin.

Lorsqu'il s'agit d'ajouter au bâtiment primitif des locaux de service, comme un garage ou une chaufferie, on utilise souvent le procédé traditionnel consistant à adosser un appentis au pignon du bâtiment principal.

La volonté de restauration conformément aux usages anciens s'exprime enfin et surtout, au niveau de "l'habillage" des bâtiments, notamment dans le choix des enduits, la mise en valeur des éléments décoratifs initiaux, l'utilisation des matériaux de couverture traditionnels avec leur mise en oeuvre particulière : ainsi, de nombreuses toitures sont rénovées avec le souci de respecter la souplesse des formes (résultant d'un inévitable travail du bois, d'un dégauchissage imparfait et de l'inégalité des tuiles) et la teinte non uniforme qui caractérise les toitures anciennes.

Dans le coeur du Perche, le rejointoiement des maçonneries s'effectue à nouveau selon le procédé quelque peu délaissé du joint beurré recouvrant en partie la face de parement des moëllons. Cette pratique est inapplicable dans la zone septentrionale où l'emploi des "cailloux" de silex s'accompagne fréquemment de la réalisation d'un enduit continu. Les restaurations actuelles se conforment à cette pratique mais la grisaille de l'enduit au ciment doit être dissimulée sous une épaisse couche de peinture blanche. C'est une entorse à la tradition, mais elle met en valeur les éléments réalisés en briques comme les encadrements de baies, soubassements, bandeaux et corniches qui sont largement conservés.

Créations actuelles. Les pratiques évoquées ci-dessus illustrent sommairement la volonté d'identification régionale discernable dans quelques cas de restauration. En ce qui concerne les créations actuelles nos investigations ont fait apparaître un certain nombre de pratiques redevables à la tradition percheronne.



TOUROUYRE (ORNE)

n° 2

MAISON d'INSPIRATION REGIONALE

La fonction des bâtiments contemporains, le plus souvent simples habitations, diffère notablement de celle des bâtisses agricoles des siècles passés et il n'est donc pas envisageable de se livrer aujourd'hui au pastiche de modèles anciens. Néanmoins leur architecture a donné lieu à de nombreux emprunts qui se retrouvent au niveau de la toiture, des percements de la façade, etc... de constructions récentes.

La similitude intervient d'abord dans le volume général du bâtiment, le plus souvent allongé et bas, couvert par un toit à deux pans fortement inclinés. Le plan peut devenir complexe et la maison rester en accord avec la tradition : on a alors un plan en L, très fréquent dans les fermes ayant pris quelque importance : on trouve également des plans constitués de deux rectangles de même direction se chevauchant en partie. Enfin, il n'est pas rare de trouver, conformément à l'usage ancien, un ou deux appentis adossés au corps de logis principal.

De tous les éléments architecturaux, la toiture semble être la plus apte à s'adapter aux modes de bâtir actuels comme en témoignent les constatations suivantes : si l'ardoise n'est plus tellement utilisée, la tuile plate en revanche est d'un emploi encore fréquent quoiqu'onéreux. L'utilisation de ce matériau conduit à des pentes de toiture de l'ordre de 45° très courantes dans l'architecture traditionnelle. L'égout est souvent muni de chéneaux de zinc ou de PVC ; mais ce n'est pas une règle absolue et, pour certains bâtiments, l'eau de ruissellement est rejetée de la façade grâce à l'avancée du toit sur chevrons débordants. La ligne de plus grande pente peut éventuellement être infléchie à la base du toit pour l'emploi de coyaux. Une autre pratique traditionnelle régionale consiste à employer pour le faitage de grandes briques rondes "en faitaux" scellées au mortier de chaux grasse de couleur claire.

Les souches de cheminée qui se veulent locales doivent nécessairement percer la couverture à proximité du faite et être basses et trapues sans protection supérieure. Il s'en trouve quelques unes, mais si la forme est respectée le matériau diffère à coup sûr car l'on ne trouve plus de souches de cheminées bâties en pierre. La brique pleine, en revanche, est encore employée.

La toiture traditionnelle est généralement d'une grande sobriété : elle ne présente aucune ouverture ou est seulement percée de quelques chatières et d'une ou deux lucarnes à foin. Dans la zone nord-est, l'utilisation de lucarnes à la capucine est un peu plus fréquente. En dépit du besoin de lumière que beaucoup éprouvent aujourd'hui, nombre de constructions actuelles s'en tiennent à la façon de faire primitive et préservent autant que possible la simplicité du volume en toiture ; pour un meilleur éclairage, ils utilisent par exemple des châssis vitrés de petite dimension ou percent modérément les pignons. L'emploi des chatières-aérations est également fréquent et elles ont probablement une fonction décorative puisqu'on en trouve même en couverture de locaux grand ouverts !

Si la toiture a souvent gardé un aspect traditionnel, l'ossature et le percement des maisons d'aujourd'hui n'ont guère emprunté au modèle percheron. Tout au plus peut-on noter une tendance à conserver des fenêtres verticales, de dimensions moyennes. A l'intérieur des zones inscrites ou classées (Vallée de la Commeauche et de la Jambée), un soin particulier semble être apporté à la réalisation d'enduits de teinte blonde et ocre à la façon des anciens mortiers.

En conclusion, nous devons reconnaître que les créations actuelles n'expriment que modérément un besoin d'identification aux modèles régionaux. Rares sont les bâtiments qui s'inspirent de la tradition et lorsqu'ils le font, ce n'est que partiellement et imparfaitement.

VOLONTE DE MODERNITE ET INFLUENCES EXTRA-REGIONALES DANS LE BATTI ACTUEL.

La tendance à la modernité, en revanche, s'exprime largement : il est bien entendu qu'il ne s'agit pas de porter ici des jugements de valeur sur des pratiques actuelles largement conditionnées par la nature des produits industriels, maisons préfabriquées y compris. Nous nous bornerons à constater les innovations constructives et architecturales dues à la nature des matériaux, au savoir faire des entreprises ou au goût des maîtres d'ouvrage, l'objectif final étant de préciser dans quelle mesure ces réalisations sont particulières au Perche ou relèvent au contraire d'une tendance extra-régionale, voire nationale.

Bâtiments agricoles.

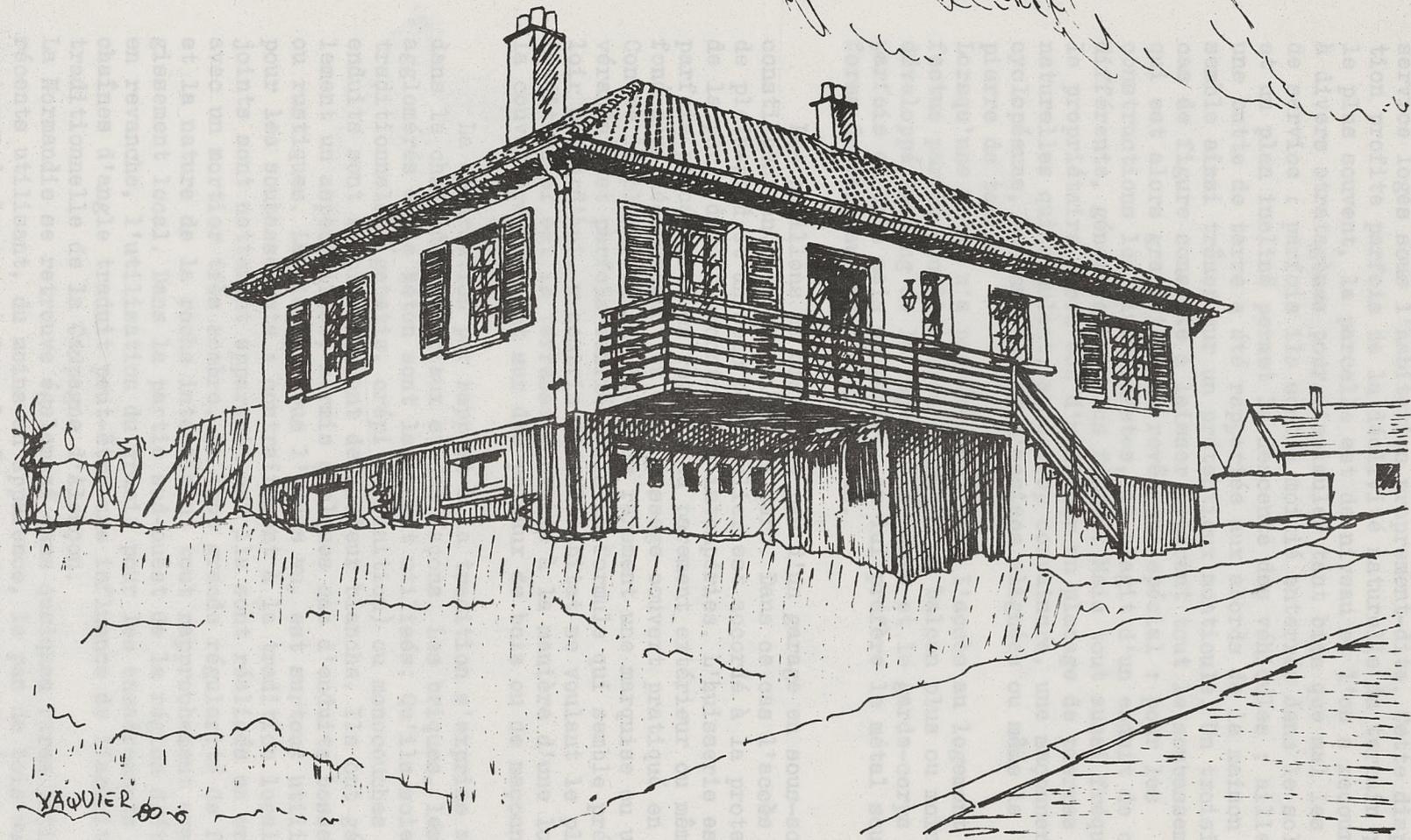
L'élevage et la culture pratiqués de nos jours s'accommodent fort mal des anciens bâtiments d'exploitation en raison de l'étroitesse et de la division des espaces offerts. Des besoins nouveaux sont apparus et les agriculteurs ont adopté des techniques modernes pour la construction de locaux agricoles supplémentaires : hangars de stabulation, hangars à matériel et granges. Ils sont le plus souvent réalisés à l'aide d'une structure métallique reposant sur quelques poteaux. La couverture s'effectue au moyen de plaques ondulées en amiante-ciment ou en acier peint ou galvanisé. Pour la clôture, il est également fait appel à des plaques ondulées mais aussi, de façon plus traditionnelle, à un bardage de bois à lames verticales.

L'utilisation de ces divers éléments donne un aspect radicalement nouveau aux bâtiments qui diffèrent de leurs prédécesseurs à la fois par l'inclinaison des toitures (fortement aplaties), la nature, la légèreté et la couleur des matériaux.

Maisons d'habitation individuelles.

Structure, ossature.

Les habitations actuelles adoptent généralement un plan de forme rectangulaire, mais l'on peut observer qu'il est



YAUQUIER 80-6
La-Madelaine-Bouvet (ORNE)

PAVILLON "MODERNE"

17

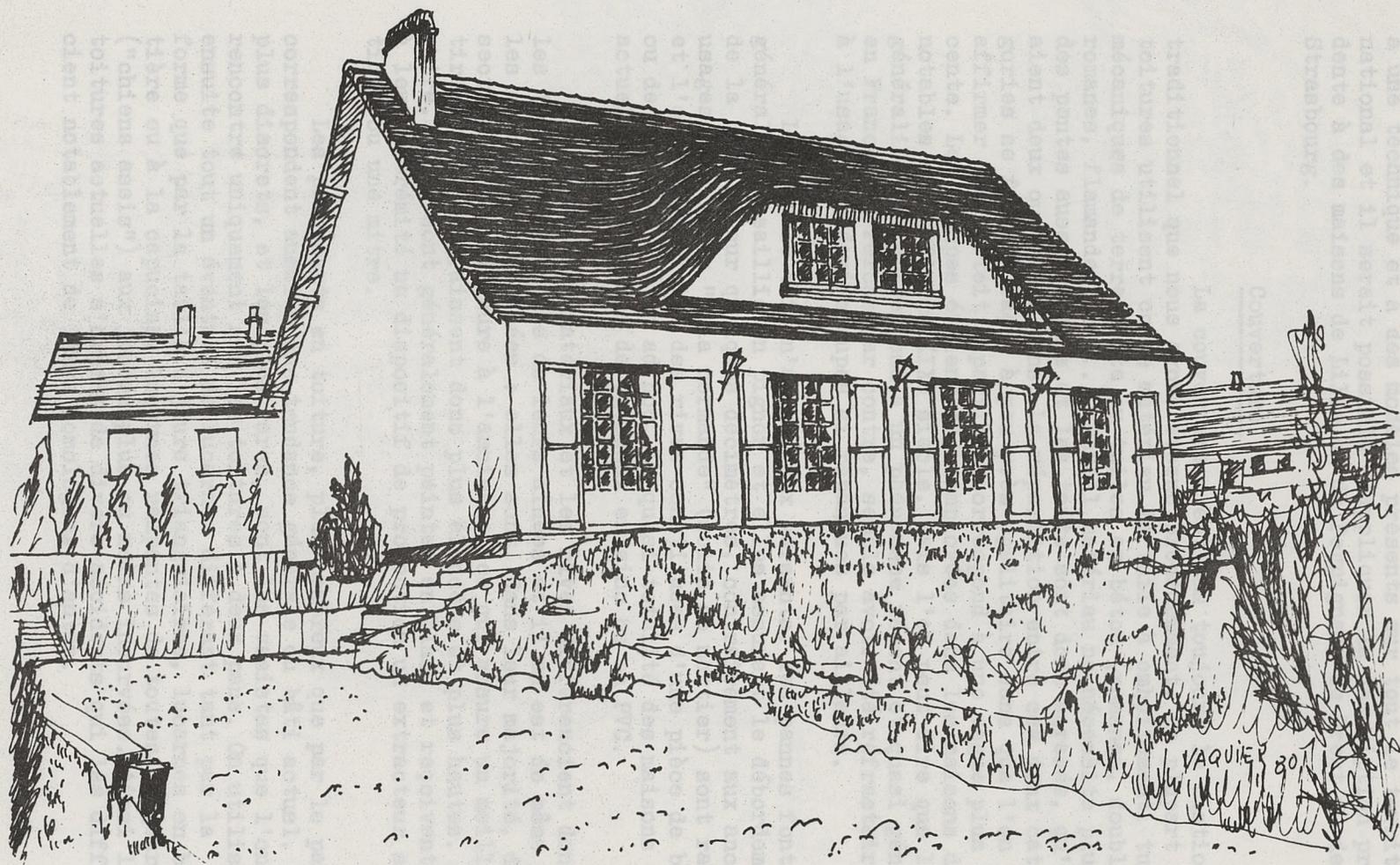
moins oblong que par le passé. Elles comportent au plus un étage et il est fréquent de trouver un garage et des pièces de service logés sous l'habitation proprement-dite. Cette disposition profite parfois de la déclivité naturelle du terrain ; mais le plus souvent, la parcelle est de niveau et l'on a recours à divers stratagèmes pour dissimuler tant bien que mal les locaux de service : parfois ils sont à moitié enterrés dans le sol et un plan incliné permet la descente des véhicules ; ailleurs une butte de terre a été rapportée aux abords de la maison qui semble ainsi trôner sur un prétentieux monticule. Un troisième cas de figure consiste à laisser apparent tout le soubassement qui est alors gratifié d'un revêtement spécial : pour les constructions les plus modestes, il s'agit d'un enduit de couleur différente, généralement plus foncée. Mais tout aussi fréquemment le propriétaire a cru bon d'utiliser un placage de pierres naturelles qui simulent, sans trop convaincre, une maçonnerie cyclopéenne, une maçonnerie d'assises alignées ou même la pierre de taille.

Lorsqu'une motte n'a pas été réalisée, l'accès au logement s'effectue par un escalier aboutissant à un balcon plus ou moins développé le long de la façade. La rampe et le garde-corps sont parfois en bois mais en général on lui préfère le métal sous forme de barreaux droits ou pantus.

Les pavillons ne disposant pas d'un garage en sous-sol constituent environ la moitié du parc. Dans ce cas l'accès se fait de plain-pied et un soin particulier est accordé à la protection de la porte d'entrée contre les intempéries. L'huisserie est parfois placée bien en retrait du parement extérieur ou même au fond d'un décrochement ou d'un passage couvert pratiqué en façade. Contre la pluie, un auvent (plus rarement une marquise ou une véranda) est parfois édifié. Mais la formule qui semble prévaloir aujourd'hui, y compris dans l'habitat se voulant le plus traditionnel est la terrasse couverte à la manière d'une loggia, la couverture reposant sur des poteaux de bois ou de maçonnerie.

La démarcation par rapport à la tradition s'exprime aussi dans le choix des matériaux et des façons. Les briques, les agglomérés et le béton sont largement utilisés. Qu'ils soient traditionnels, (gobetis, crépi et finition) ou monocouches les enduits sont le plus souvent de couleur blanche. Ils ont généralement un aspect lisse, hormis quelques cas d'enduits bosselés ou rustiques. La pierre, nous l'avons vu, est surtout utilisée pour les soubassements : contrairement à la tradition locale, les joints sont nettement apparents car ils sont réalisés en creux avec un mortier très sombre. La trop grande régularité de forme et la nature de la roche interdisent tout rapprochement avec un gissement local. Dans la partie sud-ouest de la région d'étude, en revanche, l'utilisation du granit pour les encadrements et les chaînes d'angle traduit peut-être une influence de l'architecture traditionnelle de la Campagne d'Alençon.

La Normandie se retrouve également dans quelques rares bâtiments récents utilisant, du moins en apparence, le pan de bois aux environs de Longny et dans la frange septentrionale (encore que la Normandie proche du Perche ne soit pas une région de pan du bois).



Vaupillon / St Eliph (EURE et LOIR)

106

PAVILLON "MODERNE"

Hormis ces deux cas particuliers, la façon de concevoir et de construire l'ossature des maisons renvoie principalement à une technique et à des modèles présents sur tout le territoire national et il serait possible d'appliquer la description précédente à des maisons de Lille ou de Perpignan, de Brest ou de Strasbourg.

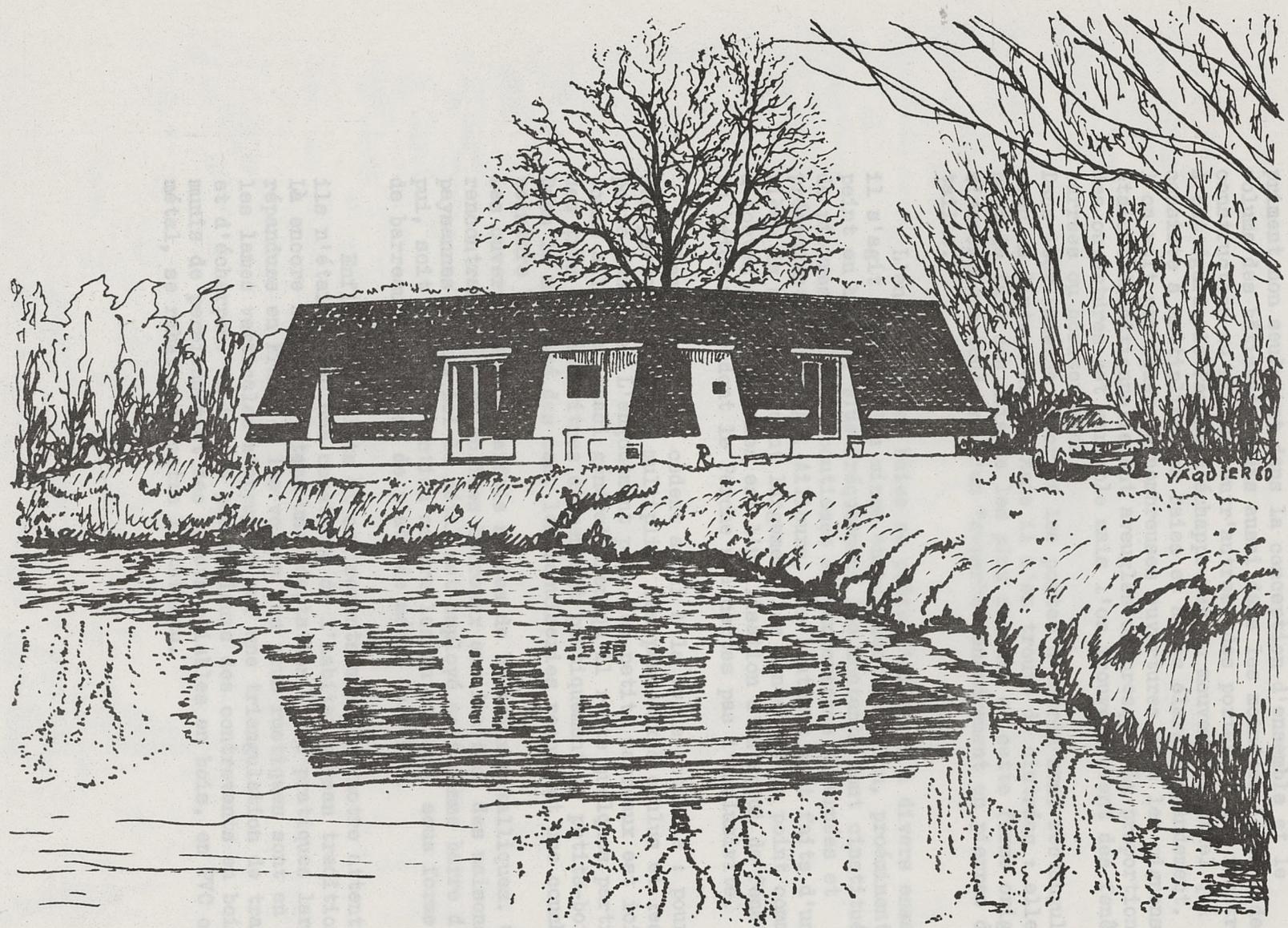
Couverture.

La couverture n'est pas toujours le bastion traditionnel que nous avons évoqué précédemment. La plupart des toitures utilisent comme matériau la tuile à emboîtement, tuiles mécaniques de terre cuite ou tuiles en béton (romanes, double-romanes, flamandes, etc..). Pareil matériau ne nécessite plus des pentes aussi rapides et les toits sont donc écrasés, qu'ils aient deux ou quatre pans. La répartition entre ces deux catégories se fait de façon à peu près égalitaire sans que l'on puisse affirmer que le toit à pavillon correspond à une vogue plus récente. Les croupes étaient déjà employées dans les maisons de notables de la fin du XIX^e siècle, mais l'on peut dire que leur généralisation correspond à un phénomène récent et quasi général en France. Le Perche par contre, semble avoir été réfractaire à l'usage des demi-croupes si répandues par ailleurs.

Lorsque le toit n'a que deux versants, les pannes font généralement saillie en pignon et elles assurent le débordement de la toiture sur quelques décimètres, contrairement aux anciens usages. Les rives "à la normande" (solin de mortier) sont rares et l'on trouve plutôt des rives constituées d'une pièce de bois ou de tuiles en béton ad hoc. La quasi totalité des maisons actuelles sont munies de chéneaux en zinc ou en PVC.

La forme, les matériaux et les rives différencient donc les toitures actuelles de leurs aînées et il en est de même pour les souches de cheminées : elles sont, dans leur majorité, d'une section très inférieure à l'ancienne, ce qui assure un meilleur tirage. Elles paraissent donc plus élancées et plus hautes. En outre, elles sont généralement peintes en blanc et reçoivent à leur extrémité un dispositif de protection un extracteur statique ou une mitre.

Les percements en toiture, plus nombreux que par le passé, correspondent aussi à une tendance générale du bâti actuel. Les plus discrets, et les plus rares, sont les vasistas que l'on rencontre uniquement sur les toitures à deux pans. On utilise ensuite tout un éventail de lucarnes différant tant par la forme que par la taille : jours triangulaires, lucarnes en bâtière ou à la capucine, lucarnes rampantes de toutes largeurs ("chiens assis") aux jouées plus ou moins incurvées. Ainsi les toitures actuelles s'ornent de divers accidents qui les différencient notablement de leurs homologues d'antan.



La Perriere (ORNE)

n°10

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

Baies, menuiseries.

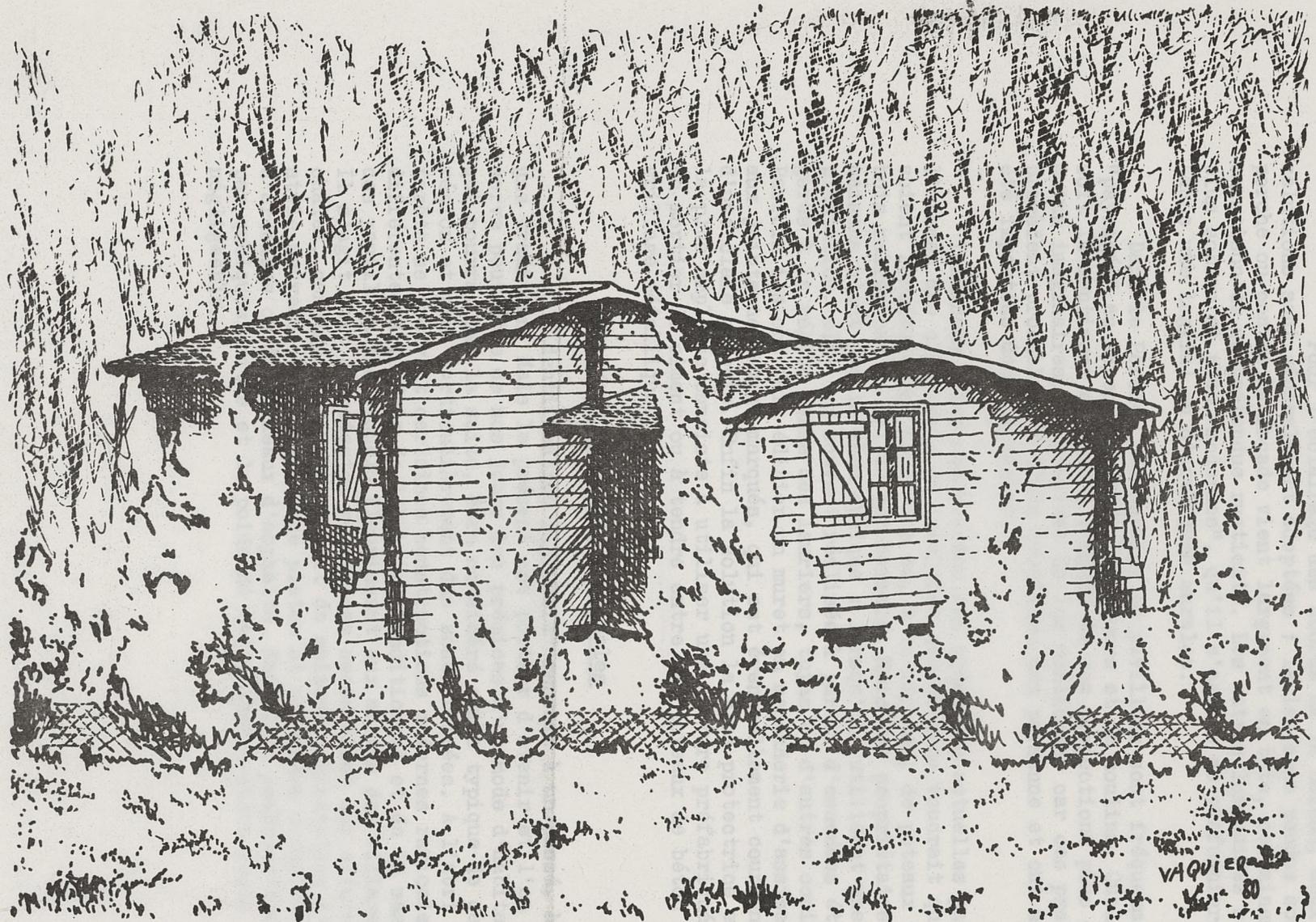
Les pratiques architecturales d'une époque s'expriment non seulement dans la conception d'ensemble et le volume des bâtiments, mais aussi dans les moindres détails de construction au niveau, entr'autres, des portes et des fenêtres. A cet égard, le Perche n'échappe pas au mouvement actuel qui consiste à multiplier les baies et à les élargir grandement. Ainsi l'on voit pratiquer de nombreuses ouvertures dans les pignons qui étaient traditionnellement aveugles ou presque. La proportion des ouvertures est variable mais l'on trouve souvent des fenêtres carrées ou horizontales. Dans leur immense majorité les portes d'entrée sont rectangulaires avec un linteau droit. Mais il s'en trouve de cintrées : elles sont le fait des maisons les plus cossues et cette forme originale s'accompagne toujours d'un "superbe" encadrement en pierres de taille.

L'entourage des baies se prête d'ailleurs à divers essais : il s'agit parfois d'un mince encadrement de béton, proéminent et peint en blanc ; plus fréquemment les montants sont constitués de pierres taillées, boutisses et panneresses alternées et présentant un bossage. Ailleurs, les linteaux sont faits d'une pièce de bois débordant largement les montants. Le point commun à toutes ces ouvertures est l'utilisation d'un appui de fenêtre en béton moulé dont le Perche n'a certes pas l'exclusivité.

Les menuiseries cèdent aussi à la vogue actuelle : pour les portes on voit se multiplier les panneaux à oculus et les porte-fenêtres. L'engouement pour les petits carreaux est ici, comme ailleurs, quasi général bien qu'il reste quelques partisans des très grandes vitres dispensant pratiquement de petits-bois. Dans la majorité des cas, les menuiseries reçoivent une couche de peinture blanche.

Les ouvertures sont parfois munies de barreaux métalliques. On rencontrait déjà de solides barreaux aux fenêtres des maisons paysannes ; mais ici le métal est employé soit comme barre d'appui, soit comme protection contre les intrusions, sous forme de barreaux pansus ou de plats de métal écorchés.

Enfin, les volets et contrevents méritent notre attention car ils n'étaient pas une constante de l'habitat paysan traditionnel. Là encore nous constatons une adaptation à des pratiques largement répandues en France : les volets les plus rustiques sont en bois, les lames verticales s'appuyant sur une triangulation de traverses et d'écharpes. On trouve par ailleurs des contrevents en bois munis de persiennes et des volets pliables en bois, en PVC ou en métal, se rabattant contre le tableau.



Bresolettes (ORNE)

n°9

CHALET FORESTIER

Equipements divers, aménagements extérieurs.

Pour l'éclairage des abords de la maison, deux solutions sont généralement adoptées : la lanterne pendue sous le porche ou contre la façade vient largement en tête, certainement en raison de sa prétendue rusticité. Les autres luminaires sont plus sobres et plus "modernes", qu'il s'agisse de plafonniers (dans une loggia) ou d'appliques murales.

Dans le Perche, les jardins de pavillons sont fréquemment "paysagés" au moyen d'animaux, de décors et de moulins. Quelque soit le sentiment éprouvé à l'égard de ces projections plus ou moins imaginaires, il convient de les mentionner car ces pratiques procèdent probablement d'une tradition non paysanne et ont donc été importées dans la région.

Terminons notre observation des créations actuelles par l'examen des clôtures : la tradition percheronne voudrait qu'elles soient formées d'une haie vive ou, à la rigueur, de poteaux de bois reliés par du fil de fer barbelé. Mais les propriétaires de maisons n'ont pas la même optique : lorsqu'ils utilisent une plantation, elle est souvent réalisée à partir d'essences étrangères à la région comme des lauriers, tuyas et d'autres conifères. Parfois ils ont fait édifier un muret en maçonnerie d'assises aux joints nettement marqués, qui est éventuellement couronnée d'une claie en bois. Enfin la solution la plus protectrice et la plus employée consiste à utiliser une clôture préfabriquée en mortier de ciment ou à tendre entre des poteaux de béton un grillage métallique.

Quelques créations originales

"Identification régionale" renvoie à un passé, à une tradition. Mais le présent est porteur d'avenir et l'on observe peut-être de nos jours les prémices d'un mode d'habitat qui pourra, par la suite, être considéré comme typique de cette région et plus particulièrement des zones boisées. A l'abri des forêts se trouvent certaines constructions modernes radicalement différentes à la fois de l'habitat traditionnel et de la masse des pavillons individuels fleurissant aux abords des villages. Il s'agit soit de modestes résidences secondaires aux allures de chalet, construites en bois, soit de maisons d'habitation d'un style nouveau, basses, presque plates et couvertes jusqu'au sol d'ardoises ou de bardeaux d'asphalte. Mais leur nombre n'excède pas quelques unités et le poids de cette architecture reste négligeable.

A. LES METIERS DU BATIMENT DANS LE PERCHE EN 1979 :

La nomenclature I.N.S.T.E. des activités permet de regrouper les différents corps d'état du bâtiment sous les titres suivants :

- Entreprises générales de bâtiment, constructions préfabriquées ;
- Maçonnerie, plâtrerie ;
- Bois ;
- Couverture ;
- Serrurerie, menuiserie métallique ;
- Plomberie, chauffage, électricité ;
- Peinture, vitrerie, miroiterie ;
- Revêtements et sols, fermetures, aménagements ;
- Installations électriques du bâtiment.

Notre zone d'étude comporte 80 communes du département de l'Orne et 5 du département de l'Eure et l'air. Le recensement des différentes entreprises de bâtiment installées dans cette région a été réalisé auprès des Chambres de Métiers Départementales et la liste exhaustive de ces artisans est fournie aux pages suivantes, catégoriANNEXE 1égories.

LES ARTISANS DE LA CONSTRUCTION DANS LE PERCHE

AUJOURD'HUI

A. LES METIERS DU BATIMENT DANS LE PERCHE EN 1979 :

La nomenclature I.N.S.E.E. des activités permet de regrouper les différents corps d'état du bâtiment sous les titres suivants :

- Entreprises générales de bâtiment, constructions préfabriquées ;
- Maçonnerie, plâtrerie ;
- Bois ;
- Couverture ;
- Serrurerie, menuiserie métallique ;
- Fumisterie, chauffage, plomberie ;
- Peinture, vitrerie, miroiterie ;
- Revêtements et sols, fermetures, aménagements ;
- Installations électriques du bâtiment.

Notre zone d'étude comporte 80 communes du département de l'Orne et 5 du département de l'Eure et Loir. Le recensement des différentes entreprises de bâtiment installées dans cette région a été réalisé auprès des Chambres de Métiers Départementales et la liste exhaustive de ces artisans est fournie aux pages suivantes, catégorie par catégorie.

LISTE DES ARTISANS ET ENTREPRISES PAR CORPS D'ETAT

1. ENTREPRISES GENERALES DE BATIMENT, CONSTRUCTIONS PREFABRIQUEES

1.1. Entreprises générales de bâtiment :

	Nombre	Localité
	1	Boissy-Maugis
	1	Mauves sur Huisne
	1	Mortagne au Perche
	<u>1</u>	St-Maurice sur Huisne
Total	4	

1.2. Bâtiments et abris divers préfabriqués :

	Nombre	Localité
	<u>1</u>	L'Home Chamondot
Total	1	

1.3. Restauration de demeures anciennes :

	Nombre	Localité
	1	Bazoches sur Hoene
	1	Longny au Perche
	<u>1</u>	St Hilaire le Châtel
Total	3	

2. MACONNERIE, PLATRERIE :

2.1. Terrassements :

	Nombre	Localité
	1	Bretoncelles
	1	Courgeon
	2	Mortagne au Perche
	1	St Langis les Mortagne
	1	Tourouvre
Total	6	

2.2. Maçonnerie Générale :

	Nombre	Localité
	2	Autheuil
	2	Barville
	2	Bazoches sur Hoene
	1	Bellou sur Huisne
	2	Boéce
	1	Boissy-Maugis
	8	Bretoncelles
	1	La Chapelle-Montligeon
	1	Chemilli
	2	Corbon
	1	Coulimer
	2	Courgeoût
	1	Fontaine-Simon
	1	L'Home Chamondot
	1	La Lande sur Eure
	1	La Madeleine-Bouvet
	1	La Menière
	2	La Perrière
	3	Le Gué de la Chainé
	1	Le Pas St L'Homer
	2	Le Pin la Garenne
	1	Lignerolles
	1	Loisail
	7	Longny au Perche
	1	Maison-Maugis
	2	Manou
	1	Marchainville
	2	Mauves sur Huisne
	2	Meaucé
	6	Mortagne au Perche
	2	Moulicent
	2	Moutiers au Perche
	3	Neuilly sur Eure
	1	Pervençères
	6	Rémalard
	5	St Eliph
	1	St Hilaire le Châtel
	1	St Jouin de Blavou
	3	St Julien sur Sarthe
	2	St Mard de Reno
	1	St Martin des Pézerits
	3	St Martin du Vieux Bellème
	1	St Ouen de Secherouvre
	2	Ste Ceronne les Mortagne
	1	SOLigny la Trappe
	3	Tourouvre
	3	Vaupillon
Total	101	

2.3. Plâterie :

	Nombre	Localité
	1	Bazoches sur Hoene
	1	Bellavilliers
	1	Corbon
	1	Rémalard
	1	St Jouin de Blavou
	<u>2</u>	Tourouvre
Total	7	

2.4. Exploitation de carrières :

	Nombre	Localité
	1	Fontaine-Simon
	<u>1</u>	Suré
Total	2	

2.5. Briqueterie :

	Nombre	Localité
	<u>1</u>	L'Homme Chamondot
Total	1	

2.6. Produits en béton et ciment armé :

	Nombre	Localité
	1	Bazoches sur Hoene
	<u>1</u>	Mortagne au Perche
Total	2	

3. BOIS

3.1. Charpentes en bois :

	Nombre	Localité
	1	Bellavilliers
	1	Bellou sur Huisne
	1	Dorceau
	2	La Perrière
	2	Le Mage
	1	Mauves sur Huisne
	1	Rémalard
	1	Réveillon
	1	St Langis les Mortagne
	1	St Martin du Vieux Bellême
	1	St Victor de Reno
	1	Ste Ceronne les Mortagne
	1	Soligny la Trappe
	<u>3</u>	Tourouvre
Total	18	

3.2. Menuiserie du bâtiment :

	Nombre	Localité
	1	Boissy-Maugis
	2	Bretoncelles
	1	Fontaine-Simon
Total	1	La Perrière
	2	Le Pin la Garenne
	4	Longny au Perche
	1	Meaucé
	3	Mortagne au Perche
	1	Origny le Butin
	3	Rémalard
	<u>1</u>	St Eliph
Total	20	



4. COUVERTURE

4.1. Couverture en chaume :

Nombre	Localité
1	Berd'huis

4.2. Couverture, zinguerie :

Nombre	Localité
1	Bazoche sur Hoene
1	Boissy-Maugis
2	Champeaux sur Sarthe
1	Chemilli
1	Courgeoût
1	La Chapelle-Montligeon
2	Le Gué de la Chainé
2	Longny au Perche
2	Mauves sur Huisne
5	Mortagne au Perche
1	Rémalard
1	Réveillon
2	St Aubin de Courteraie
1	St Eliph
1	St Martin du Vieux Bellême
1	Ste Ceronne les Mortagne
1	La Ventrouze
Total	27

5. SERRURERIE, MENUISERIE METALLIQUE

5.1. Ferronnerie :

	Nombre	Localité
	1	Boissy-Maugis
	1	Bretoncelles
	<u>1</u>	St Eliph
Total	3	

5.2. Charronnage, Forge :

	Nombre	Localité
	1	Bazoches sur Hoene
	2	Neuilly sur Eure
	1	Le Pin la Garenne
	3	Réveillon
	1	St Mard de Reno
	<u>1</u>	Suré
Total	9	

6.2. Fabrication et pose de charnières :

Nombre	Localité
1	St-Martin-le-Châtel

6. FUMISTERIE, CHAUFFAGE, VENTILATION6.1. Installation, entretien et réparation de chauffage, plomberie et sanitaire :

Nombre	Localité
2	Bazoches sur Hoene
1	Bellou sur Huisne
1	Boissy-Maugis
5	Bretoncelles
1	Fontaine-Simon
1	Le Pin la Garenne
8	Longny au Perche
5	Mauves sur Huisne
4	Mortagne au Perche
1	Neuilly sur Eure
1	Pervençhères
1	Randonnai
2	Rémalard
2	St Eliph
2	St Hilaire le Châtel
1	St Ouen de Secherouvre
2	Tourouvre
Total 40	

6.2. Fabrication et pose de cheminées :

Nombre	Localité
1	St-Hilaire-le-Châtel

7. PEINTURE, VITRERIE, MIROITERIE

7.1. Peinture, vitrerie :

Nombre	Localité
2	Bazoches sur Hoene
1	Courcerault
1	Feings
3	Longny au Perche
1	Mauves sur Huisne
7	Mortagne au Perche
1	Moutiers au Perche
1	Randonnai
5	Rémalard
1	St Julien sur Sarthe
<u>3</u>	Tourouvre
Total 26	

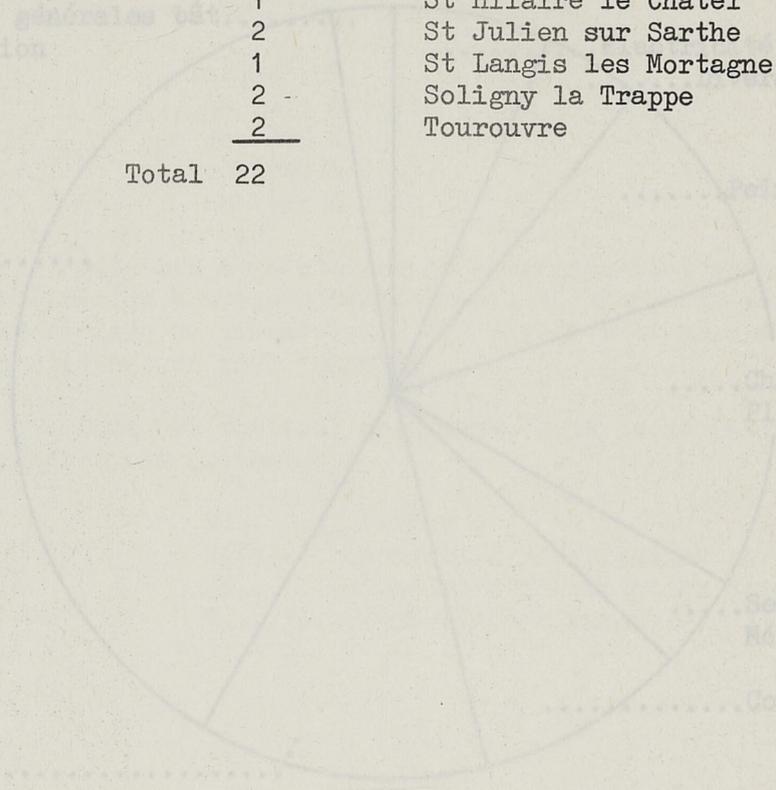
7.2. Vitrerie, miroiterie :

Nombre	Localité
1	Mortagne au Perche

9. INSTALLATIONS ELECTRIQUES DU BATIMENT

9.1. Electricité Générale :

	Nombre	Localité
	1	Boissy-Maugis
	1	Brétoncelles
	1	La Chapelle-Montligeon
	1	La Lande sur Eure
	1	Longny au Perche
	5	Mortagne au Perche
	1	Moutiers au Perche
	1	Neuilly sur Eure
	1	Rémalard
	1	St Eliph
	1	St Hilaire le Châtel
	2	St Julien sur Sarthe
	1	St Langis les Mortagne
	2	Soligny la Trappe
	2	Tourouvre
Total	22	



Cette région, essentiellement constituée de petites communes rurales, apparaît relativement bien pourvue en entreprises du bâtiment puisqu'on n'en compte pas moins de 5,6 par commune.

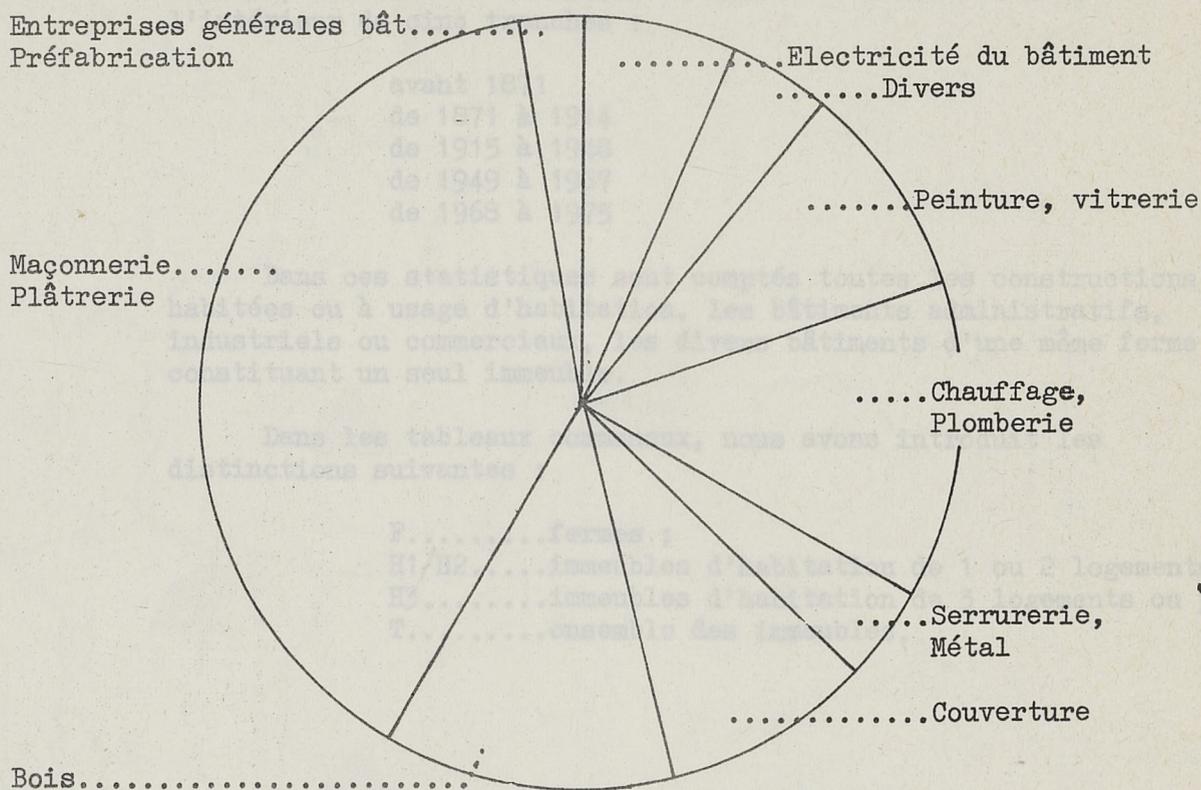
Parmi ces artisans, le groupe le plus important est celui des maçons, cette activité ayant attiré beaucoup d'étrangers à la région (breusois, italiens...). Mais en ce qui concerne le gros œuvre on doit constater l'absence d'entreprises de béton armé ou de constructions métalliques.

En revanche, il reste dans l'Orne des représentants de métiers traditionnels, comme :

- un couvreur en chaux à Sord'bois ;
- un briquetier à L'auvergne à L'Honn-Charandot.

Par catégorie, on obtient donc les effectifs suivants :

Entreprises générales de bâtiment, constructions préfabriquées.	8	2,6%
Maçonnerie, plâtrerie.....	119	38,6%
Bois (Charpente, menuiserie, parquets).....	38	12,3%
Couverture.....	28	9,1%
Serrurerie, menuiserie métallique.....	12	3,9%
Fumisterie, chauffage, plomberie.....	41	13,4%
Peinture, vitrerie, miroiterie.....	27	8,8%
Revêtements et sols, fermetures, aménagements.....	13	4,2%
Installations électriques du bâtiment.....	22	7,1%
Ensemble.....	308	100 %



Cette région, essentiellement cinstituée de petites communes rurales, apparaît relativement bien pourvue en entreprises du bâtiment puisqu'on n'en compte pas moins de 3,6 par Commune.

Parmi ces artisans, le groupe le plus important est celui des maçons, cette activité ayant attiré beaucoup d'étrangers à la région (creusois, italiens...). Mais en ce qui concerne le gros oeuvre on doit constater l'absence d'entreprises de béton armé ou de constructions métalliques.

En revanche, il reste dans l'Orne des représentants de métiers traditionnels, comme :

- un couvreur en chaume à Berd'huis :
- un briquetier à l'ancienne à l'Home-Chamondot.

IMPORTANCE DU PATRIMOINE BÂTI ET AGE DES IMMEUBLES :

Les métiers du bâtiment ayant principalement pour objet la construction d'immeubles, il est utile, pour connaître l'évolution des premiers, d'observer l'importance et l'âge du patrimoine bâti actuel. Ce parallèle présente des incertitudes dans la mesure où les bâtiments peuvent avoir été réalisés par des entreprises extra-régionales, comme c'est notamment le cas pour la production industrialisée de ces dernières décennies. Néanmoins, nous avons là un indicateur non négligeable sur l'activité du secteur Bâtiment au cours du temps.

Le recensement de population de 1975 donne, pour chaque commune, le nombre d'immeubles et leur date d'achèvement à l'intérieur de cinq tranches :

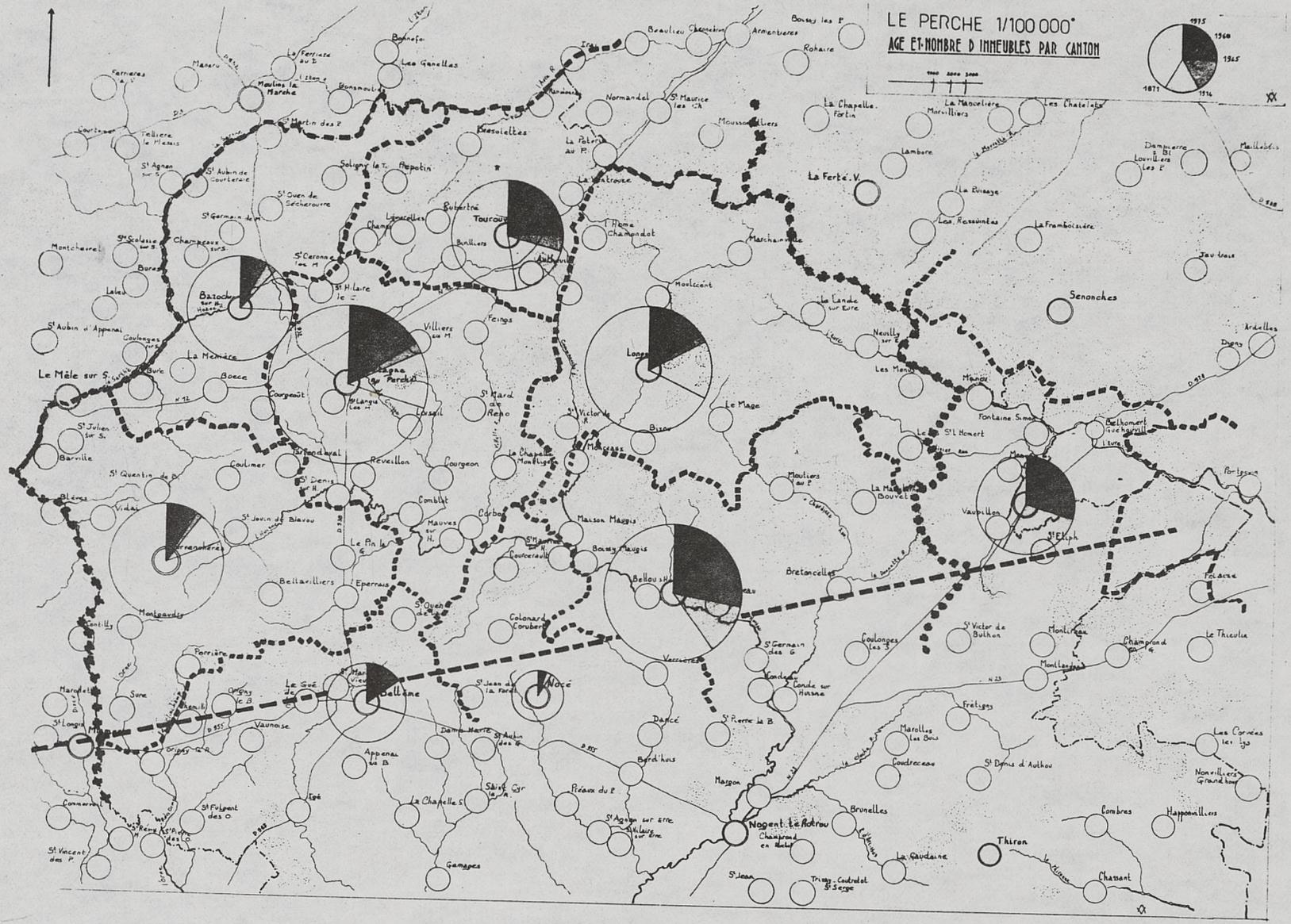
- avant 1871
- de 1871 à 1914
- de 1915 à 1948
- de 1949 à 1967
- de 1968 à 1975

Dans ces statistiques sont comptés toutes les constructions habitées ou à usage d'habitation, les bâtiments administratifs, industriels ou commerciaux, les divers bâtiments d'une même ferme constituant un seul immeuble.

Dans les tableaux communaux, nous avons introduit les distinctions suivantes :

- F.....fermes ;
- H1/H2.....immeubles d'habitation de 1 ou 2 logements ;
- H3.....immeubles d'habitation de 3 logements ou plus ;
- T.....ensemble des immeubles.

LE PERCHE 1/100 000°
 AGE ET-NOMBRE D'INNEUBLES PAR CANTON



IMPORTANCE DU PATRIMOINE BÂTI ET AGE DES IMMEUBLES

COMMUNE	TYPE	ENSEMBLE	.av 1871	de 1871 à 1948	de 1915 à 1948	de 1949 à 1967	de 1968 à 1975
AUTHEUIL	F	19	18	1			
	H1/H2	72	39	17		3	13
	TOTAL	92	57	19		3	13
BARVILLE CORUBERT	F	34	27	6	1		
	H1/H2	60	49	10		1	
	TOTAL	94	76	16	1	1	
BAZOUCHES / HOENE	F	58	50	4	2	1	1
	H1/H2	200	146	11	2	15	26
	H3	1	1				
	TOTAL	260	197	16	4	16	27
BELLAVILLIERS	F	42	39	1	2		1
	H1/H2	54	50			1	3
	TOTAL	97	89	1	2	1	4
BELLOU/HUISNE	F	40	39				1
	H1/H2	207	135	16	11	23	22
	TOTAL	252	175	17	12	25	23
BIVILLIERS	F	17	10	5	2		
	H1/H2	14	8	5	1		
	TOTAL	34	20	10	4		
BIZOU	F	19	16	3			
	H1/H2	31	10	11	3	3	4
	TOTAL	50	26	14	3	3	4
BLEVES	F	4	3	1			
	H1/H2	55	50	3		1	1
	TOTAL	60	54	4		1	1
BOECE	F	8	6	1		1	
	H1/H2	27	13	4		4	6
	TOTAL	35	19	5		5	6
BOISSY MAUGIS	F	73	68	4			1
	H1/H2	131	101	18		4	8
	TOTAL	217	179	22		5	12
BRESOLETTES	F	7	7				
	H1/H2	18	14	1		1	2
	TOTAL	26	22	1		1	2
BRETONCELLES	F	42	25	10	2	3	2
	H1/H2	593	158	109	63	149	114
	TOTAL	652	192	120	67	153	120
BUBERTRE	F	22	15	6			1
	H1/H2	51	37	12			2
	H3	1	1				
	TOTAL	75	53	19			3
BURE	F	18	12	3	2	1	
	H1/H2	31	22	4	4	1	
	TOTAL	51	36	7	6	2	
CHAMPEAUX/SARTHE	F	30	23	7			
	H1/H2	58	36	19		3	1
	TOTAL	90	61	27		3	1
CHAMPS	F	14	14				
	H1/H2	42	37	3		2	
	TOTAL	56	51	3		2	

IMPORTANCE DU PATRIMOINE BATI ET AGE DES IMMEUBLES (SUITE)

COMMUNE	TYPE	ENSEMBLE	av 1871	de 1871 à 1914	de 1915 à 1948	de 1949 à 1967	de 1968 à 1975
CHEMILLI	F	47	35	11			1
	H1/H2	66	55	6		2	3
	TOTAL	115	91	18		2	4
COLONARD CORUBERT	F	28	26	1	1		
	H1/H2	118	109	1		1	7
	H3	1	1				
	TOTAL	150	139	2	1	1	7
COMBLOT	F	11		11			
	H1/H2	28	3	25			
	TOTAL	39	3	36			
CORBON	F	16	9	7			
	H1/H2	30	18	10			2
	TOTAL	46	27	17			
COULIMER	F	63	52	8			3
	H1/H2	79	53	17	2	3	4
	TOTAL	142	105	25	2	3	7
COURCERAULT	F	27	25	1			1
	H1/H2	92	90				2
	TOTAL	119	115	1			3
COURGEON	F	38	26	10	2		
	H1/H2	89	62	13	2	9	3
	TOTAL	127	88	23	4	9	3
COURGEOUT	F	48	42	5			1
	H1/H2	91	81	7			3
	TOTAL	142	126	12			4
DORCEAU	F	26	23	2			1
	H1/H2	170	113	14	3	18	22
	TOTAL	204	139	16	3	19	27
EPERRAIS	F						
	H1/H2	63	61	1		1	
	TOTAL	64	62	1		1	
FEINGS	F	46	40	5	1		
	H1/H2	75	63	8		3	1
	TOTAL	125	105	15	1	3	1
FONTAINE SIMON	F	29	20	7		2	
	H1/H2	292	117	51	17	88	19
	H3	1		1			
	TOTAL	330	139	61	17	92	21
L'HOMME CHAMONDOT	F	21	19	2			
	H1/H2	98	64	20		7	7
	TOTAL	121	84	23		7	7
LA CHAPELLE MONTLIGE	F						
	H1/H2	293	189	46	16	19	23
	H3	2		2			
	TOTAL	297	189	50	16	19	23
LA LANDE/EURE	F	21	20	1			
	H1/H2	85	71	4			1
	TOTAL	107	91	5			1
LA MADELEINE BOUV.	F	19	14	4		1	
	H1/H2	135	93	25	1	4	12
	TOTAL	161	109	31	1	5	15

IMPORTANCE DU PATRIMOINE BÂTI ET AGE DES IMMEUBLES (SUITE)

COMMUNE	TYPE	ENSEMBLE	av. 1871	de 1871 à 1914	de 1915 à 1948	de 1949 à 1967	de 1968 à 1975
LA MENIERE	F	36	33	2		1	
	H1/H2	80	57	18	4		1
	H3	1	1				
	TOTAL	124	94	21	6	2	1
LA PERRIERE	F	35	33	1		1	
	H1/H2	150	107	12	3	14	14
	H3	1				1	
	TOTAL	194	145	13	4	18	14
LA POTERIE AU PER.	F	8	8				
	H1/H2	52	51	1			
	TOTAL	60	59	1			
LA VENTROUZE	F	7	7				
	H1/H2	55	27	10	2	8	8
	TOTAL	63	34	11	2	8	8
LE GUE DE LA CH.	F	25	23	2			
	H1/H2	286	186	40	2	12	46
	H3	1	1				
	TOTAL	318	212	46	2	12	46
LE MAGE	F	36	20	13	1		2
	H1/H2	126	60	28	11	10	17
	TOTAL	165	81	41	12	11	20
LE MELE/SARTHE	F						
	H1/H2	148	106	42	8	62	30
	H3	7	3	3			
	TOTAL	279	119	50	11	66	33
LE PAS ST L'HOMER	F	27	17	3	1	5	1
	H1/H2	32	11	5		8	8
	TOTAL	62	30	8	1	13	10
LE PIN LA GAR.	F	37	36	1			
	H1/H2	155	126	5	2	7	15
	H3	4	2	1		1	
	TOTAL	207	173	8	2	8	16
LES MENUS	F	24	21	1	1		1
	H1/H2	63	39	12	2	3	7
	TOTAL	89	61	13	3	4	8
LIGNEROLLES	F	19	19				
	H1/H2	60	53	5	1	1	
	TOTAL	82	75	5	1	1	
LOISAIL	F	19	15	1	1	1	
	H1/H2	34	25	6		1	2
	TOTAL	53	40	7	1	3	2
LONGNY AU PERCHE	F	74	62	8	1	2	1
	H1/H2	511	309	83	4	68	47
	H3	8	4	2			2
	TOTAL	620	390	97	6	71	56
MAISON MAUGIS	F	10	7	1		1	1
	H1/H2	45	37	5		2	1
	TOTAL	57	44	8		3	2
MALETABLE	F						
	H1/H2	62	45	12	1	2	2
	TOTAL	65	45	12	1	2	3

. IMPORTANCE DU PATRIMOINE BÂTI ET AGE DES IMMEUBLES (SUITE)

COMMUNE	TYPE	ENSEMBLE	av 1871	de 1871 à 1914	de 1915 à 1948	de 1949 à 1967	de 1968 à 1975
MANOU	F	13	2	11			
	HI/H2	230	39	129	17	21	24
	H3	1	1				
	TOTAL	244	42	140	17	21	24
MARCHAINVILLE	F	33	30	2			1
	HI/H2	100	80	8		8	4
	H3	1		1			
	TOTAL	137	112	11		8	6
MAUVES/HUISNE	F	40	39	1			
	HI/H2	259	186	26	5	5	37
	H3	2	1	1			
	TOTAL	307	231	28	5	6	37
MEAUCE	F	24	20	3			1
	HI/H2	104	60	19	2	5	18
	TOTAL	131	81	22	2	6	20
MONCEAUX	F	11	9	2			
	HI/H2	44	40	2		18	53
	TOTAL	56	49	5		18	53
MONTGAUDRY	F	26	26				
	HI/H2	19	18				1
	TOTAL	46	45				1
MORTAGNE AU PERCHE	F	13	13				
	HI/H2	1116	753	126	28	120	89
	H3	77	39	4		27	7
	TOTAL	1288	868	141	30	150	99
MOULICENT	F	33	24	7	1	1	
	HI/H2	89	42	31	3	7	6
	TOTAL	128	66	40	4	9	9
MOUTIERS AU PERCHE	F	63	59	2		2	
	HI/H2	194	156	20		6	12
	TOTAL	258	206	22		8	12
NEUILLY/EURE	F	47	38	5		1	3
	HI/H2	234	174	11	5	10	34
	TOTAL	282	213	16	5	11	37
ORIGNY LE BUTIN	F	17	5	12			
	HI/H2	44	16	24	2	1	1
	TOTAL	63	22	37	2	1	1
PARFONDEVAL	F	20	19	1			
	HI/H2	34	29	2		2	1
	TOTAL	54	48	3		2	1
PERVENCHERES	F	44	36				
	HI/H2	117	58	32	5	19	3
	TOTAL	166	94	42	5	20	5
PREPOTIN	F	7	5	2			
	HI/H2	55	30	17			8
	TOTAL	64	36	19			9
RANDONNAI	F	9	8	1			
	HI/H2	310	100	47	10	74	79
	H3	2				2	
	TOTAL	337	119	48	11	79	80

IMPORTANCE DU PATRIMOINE BÂTI ET AGE DES IMMEUBLES (SUITE)

COMMUNE	TYPE	ENSEMBLE	av. 1871	de 1871 à 1914	de 1915 à 1948	de 1949 à 1967	de 1968 à 1975
REMALARD	F	26	24	1	1		
	HI/H2	471	296	40	17	53	65
	H3	12	10	2			
	TOTAL	544	356	49	18	56	65
REVEILLON	F	41	33	5		2	1
	HI/H2	111	84	11	1	10	5
	H3	1		1			
	TOTAL	156	119	18	1	12	6
SOLIGNY LA TRAPPE	F	42	32	8		1	1
	HI/H2	202	105	38	22	13	24
	TOTAL	256	144	50	22	14	26
ST AUBIN DE COURT.	F	14	12	2			
	HI/H2	20	20				
	H3	1	1				
	TOTAL	35	33	2			
ST ELIPH	F	46	18	28			
	HI/H2	239	114	49	5	18	53
	TOTAL	289	134	77	5	18	55
ST GERMAIN DE MART.	F	15	14			1	
	HI/H2	24	23	1			
	TOTAL	39	37	1		1	
ST HILAIRE LE CHAT.	F	89	85	2		2	
	HI/H2	92	81	6	2	1	2
	TOTAL	186	170	8	2	3	3
ST JOUIN DE BLAVOU	F	40	39			1	
	HI/H2	101	94			7	
	H3	2	2				
	TOTAL	144	136			8	
ST JULIEN/SARTHE	F	47	39	3	2	1	2
	HI/H2	218	166	18	1	8	25
	TOTAL	281	216	24	5	9	27
ST LANGIS LES MORT.	F	25	25				
	HI/H2	209	83	9	3	45	69
	H3	2					2
	TOTAL	243	110	10	3	48	72
ST MARD DE RENO	F	42	39	3			
	HI/H2	161	142	5		4	10
	TOTAL	212	188	9	1	4	10
ST MARTIN DES PEZER.	F	16	12	3		1	
	H1/H2	45	34	5	1	1	4
	TOTAL	63	47	9	1	2	4
ST MARTIN DU VX.B.	F	27	27				
	HI/H2	234	175	12	6	29	12
	TOTAL	267	206	12	6	29	14
ST MAURICE /HUISNE	F	14	13	1			
	HI/H2	45	32	11			2
	TOTAL	59	45	12			2
ST OUEN DE LA COUR	F	15	13	2			
	HI/H2	18	18				
	TOTAL	34	32	2			

IMPORTANCE DU PATRIMOINE BÂTI ET AGE DES IMMEUBLES (SUITE)

COMMUNE	Nbr	TYPE	ENSEMBLE	av. 1871	de 1871 à 1914	de 1915 à 1948	de 1949 à 1967	de 1968 à 1975
ST OUEN DE SECHER.	12	F	41	30	9	2		
		HI/H2	51	37	14			
		TOTAL	95	68	25	2		
ST QUENTIN DE BL. (BELLEME)	5	F	15	9	3	1	2	
		HI/H2	25	19	6			
		TOTAL	40	28	9	1	2	
ST VICTOR DE RENO (LA LOUPE)	5	F	20	20				
		HI/H2	138	105	12	1	5	15
		TOTAL	164	126	14	1	7	16
STE CERONNE LES M.	11	F	37	36	1			
		HI/H2	90	76	8	3	3	
		TOTAL	129	114	9	3	3	
SURENY	13	F	33	33				
		HI/H2	58	58				
		TOTAL	93	93				
TOUROUVRE (MORTATAGNE)	14	F	39	26	12	1		
		HI/H2	593	261	127	57	96	52
		H3	13	3	1	1	4	4
		TOTAL	680	302	146	59	114	59
VAUPILLON (NOCE)	3	F	27	21	5		1	
		HI/H2	149	80	28	2	15	24
		TOTAL	178	103	33	2	16	24
VIDAI (PERVENCHERES)	14	F	15	12	3			
		HI/H2	19	15	4			
		TOTAL	36	27	7			
VILLIERS SS MORT.	8	F	18	17	1			
		HI/H2	101	85	9		3	4
		TOTAL	120	103	10		3	4
PARTIE DU PERCHE CONSIDEREE	85	F	2401	2002	309	28	33	29
		HI/H2	11493	7252	1637	355	1086	1163
		H3	158	68	16	3	41	30
		TOTAL	14495	9596	2043	398	1205	1253

Ces données, traduites en pourcentages, donnent pour l'ensemble étudié :

Fermes.....	2401 unités soit 16,6%
Immeubles d'habitation à 1 ou 2 logements.....	11493 " " 79,3%
Immeubles d'habitation à 3 logements ou plus.....	143 " " 1,0%
Ensemble.....	14495 " " 100,0%

NOMBRE ET AGE DES IMMEUBLES PAR CANTON

CANTON	Nbr. de Communes	TYPE	ENSEMBLE	av. 1871	de 1871 à 1914	de 1915 à 1948	de 1949 à 1967	de 1968 à 1975
BAZOCHE/H.	12	F	392	331	46	6	6	3
		H1/H2	940	668	129	36	40	67
		H3	2	2				
		Total	1375	1022	191	44	48	70
(BELLEME)	5	F	131	103	27			1
		H1/H2	648	450	82	10	44	62
		H3	1	1				
		Total	797	563	115	10	44	65
(LA LOUPE)	5	F	117	59	54		3	1
		H1/H2	1010	410	276	43	143	138
		H3	2	1	1			
		TOTAL	1172	499	333	43	153	144
LONGNY	13	F	366	296	47	5	9	9
		H1/H2	1602	1050	239	30	131	152
		H3	9	4	3			2
		TOTAL	2032	1374	299	36	146	177
MORTATAGNE	14	F	409	353	48	4	3	1
		H1/H2	2618	1794	300	57	220	247
		H3	85	41	8		27	9
		TOTAL	3232	2274	374	64	260	260
(NOCE)	3	F	69	64	3	1		1
		H1/H2	255	231	12		1	11
		H3	1	1				
		TOTAL	328	299	15	1	1	12
PERVENCHERES	14	F	450	400	33	6	5	6
		H1/H2	1152	903	107	13	63	66
		H3	15	4	1	2	8	
		TOTAL	1656	1337	149	22	73	
REMALARD	8	F	168	137	27	3		1
		H1/H2	1946	1089	247	95	259	256
		H3	12	10	2			
		TOTAL	2336	1400	285	101	274	276
TOUROUVRE	11	F	168	137	27	3		1
		H1/H2	1322	657	245	71	185	164
		H3	16	4	1	1	6	4
		TOTAL	1567	828	282	77	206	174
ENSEMBLE	85	F	2401	2002	309	28	33	29
		H1/H2	11493	7252	1637	355	1086	1163
		H3	143	68	16	3	41	15
		TOTAL	14495	9596	2043	398	1205	1253

Ces données, traduites en pourcentages, donnent pour l'ensemble étudié :

Fermes.....	2401	unités	soit	16,6%
Immeubles d'habitation à 1 ou 2 logements.....	11493	"	"	79,3%
Immeubles d'habitation à 3 logements ou plus.....	143	"	"	1,0%
Ensemble.....	14495	"	"	100,0%

Cet avant-projet a été réalisé à la demande de la commune
de Boissy-Maugis, en réponse au besoin de logement d'une
ANNEXE II (locale) vivant
AVANT-PROJET DE LOTISSEMENT POUR LA COMMUNE DE présenté devant
la Commission D BOISSY-MAUGIS (Orne), avant la Commission Supérieure
des Sites le 13 Février 1980, où il a reçu un avis favorable.

CREDHAR BOISSY MAUGIS

Plan cadastral 1838

Echelle 1/2500

n° 1

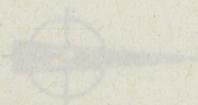
MAISON MAUGIS

Secteur 16

LA MOUSSETIERE

Cet avant-projet réalisé à la demande de la commune de Boissy-Maugis, pour répondre au besoin de logement d'une population active (employée par une fabrique locale) vivant jusqu'alors loin de son lieu de travail, a été présenté devant la Commission Départementale, puis devant la Commission Supérieure des Sites le 13 Février 1980, où il a reçu un avis favorable.

BOISSY MAUGIS



C. REDHAR. BOISSY MAUGIS

Plan cadastral 1836

Echelle 1/2500°

n° 1

MAISON MAUGIS



Section de
LA MOUSSETIERE

BOISSY MAUGIS

Pature

Terre

Pature

Terre

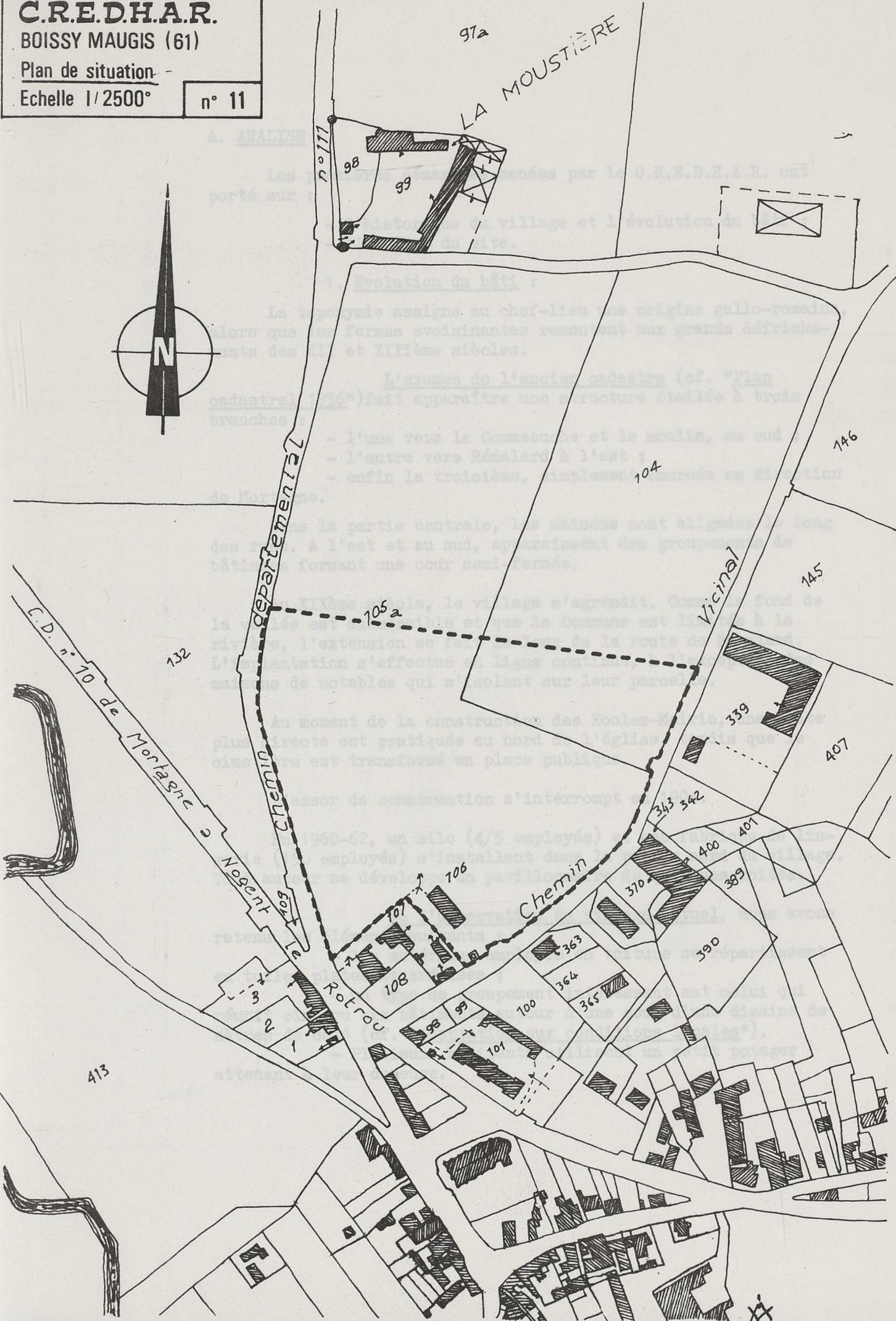
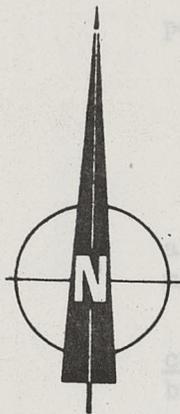
C.R.E.D.H.A.R.

BOISSY MAUGIS (61)

Plan de situation

Echelle 1/2500°

n° 11



A. ANALYSE :

Les premières démarches menées par le C.R.E.D.H.A.R. ont porté sur :

- l'historique du village et l'évolution du bâti ;
- l'analyse du site.

1. Evolution du bâti :

La toponymie assigne au chef-lieu une origine gallo-romaine, alors que les fermes avoisinantes remontent aux grands défrichements des XII et XIIIème siècles.

L'examen de l'ancien cadastre (cf. "Plan cadastral 1836") fait apparaître une structure étoilée à trois branches :

- l'une vers la Commeauche et le moulin, au sud ;
- l'autre vers Rémalard à l'est ;
- enfin la troisième, simplement amorcée en direction de Mortagne.

Dans la partie centrale, les maisons sont alignées le long des rues. A l'est et au sud, apparaissent des groupements de bâtisses formant une cour semi-fermée.

Au XIXème siècle, le village s'agrandit. Comme le fond de la vallée est submersible et que la Commune est limitée à la rivière, l'extension se fait le long de la route de Rémalard. L'implantation s'effectue en ligne continue, à l'exception des maisons de notables qui s'isolent sur leur parcelle.

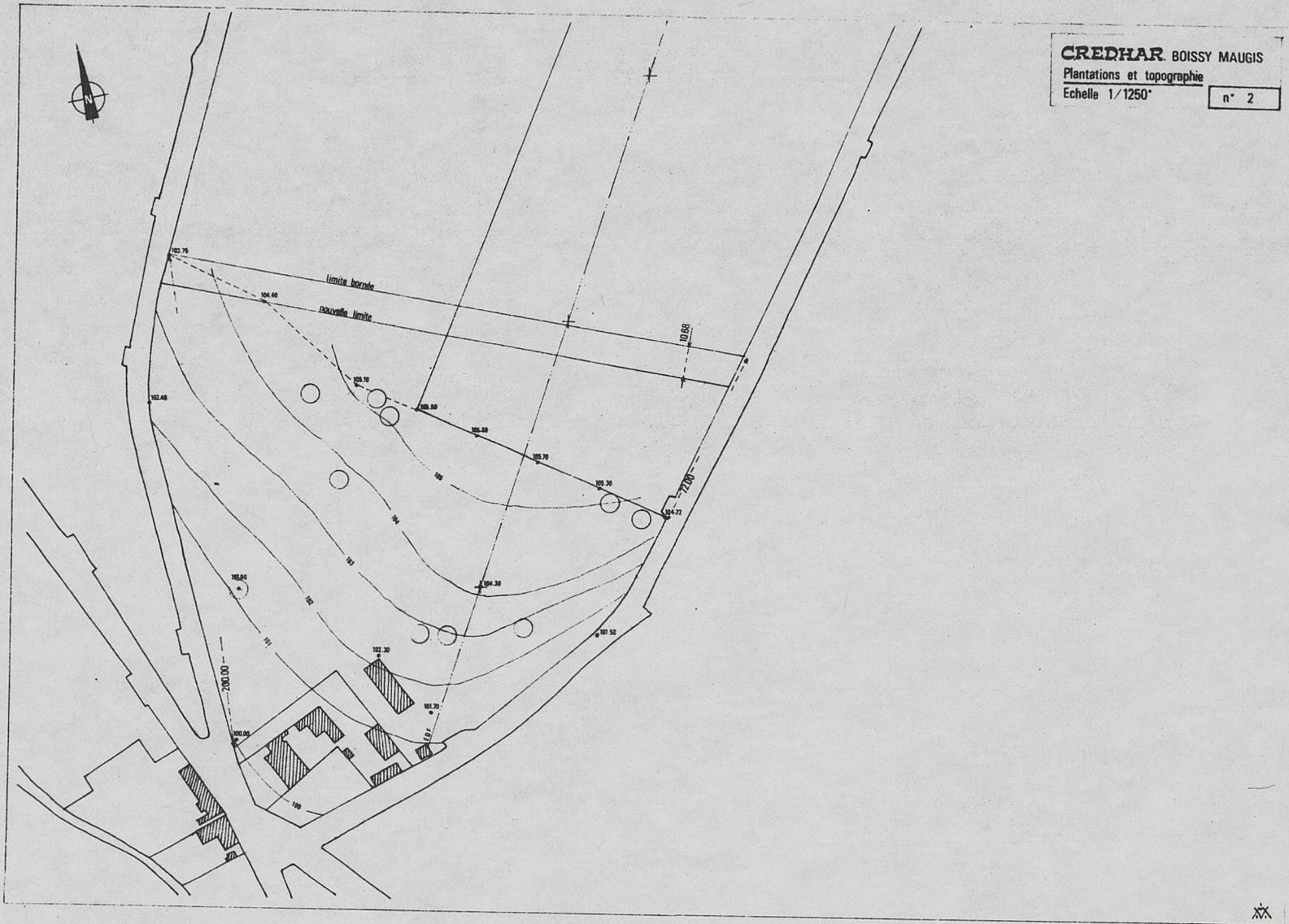
Au moment de la construction des Ecoles-Mairie, une route plus directe est pratiquée au nord de l'église, tandis que le cimetière est transformé en place publique.

L'essor de construction s'interrompt en 1904.

En 1960-62, un silo (4/5 employés) et une fabrique de lingerie (150 employés) s'installent dans la partie nord du village. Tout autour se développe un pavillonnaire de quelques unités.

De l'observation du village actuel, nous avons retenu les éléments suivants :

- les matériaux employés en toiture se répartissent en tuiles plates et ardoises ;
- un type de groupement intéressant est celui qui réunit cinq ou six bâtiments autour d'une cour d'une dizaine de mètres de côté (cf. "Adaptation aux conditions locales").
- Plusieurs habitants utilisent un petit potager attenant à leur demeure.

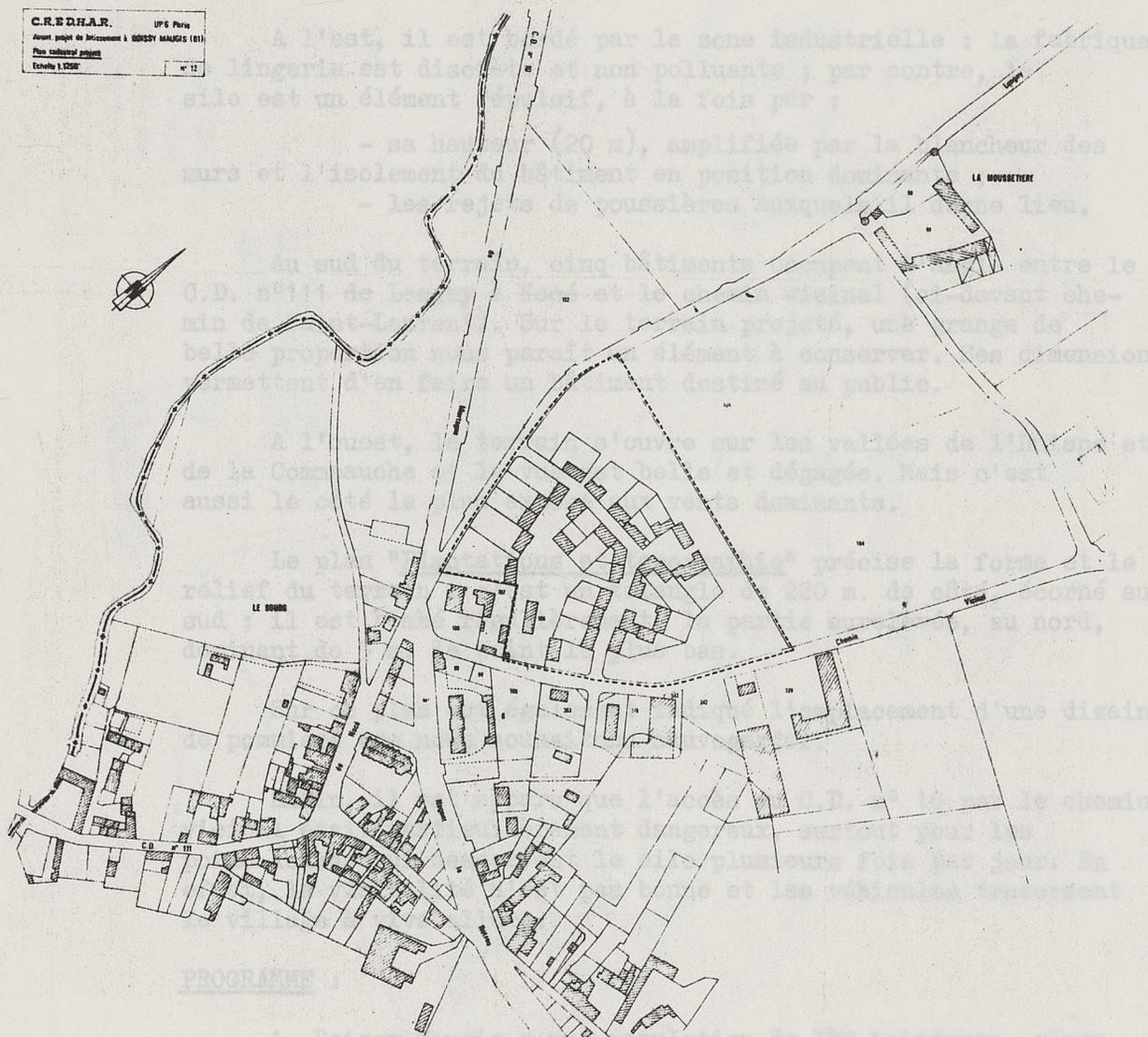


2. Analyse du site :

Le terrain destiné au lotissement, d'une superficie d'environ 6 ha, est à cheval sur les parcelles 103a et 104 de la section 1.

Au nord, il jouxte les terres du Manoir de la Moussetière, site classé.

C.R.E.D.H.A.R. U.P.E. Paris
Avenant projet de lotissement à BOISSY MAUGIS (61)
Plan cadastral projet
Echelle 1:2500 n° 12



PROGRAMME

1. Boissy-Maugis a une population de 300 habitants, alors que les établissements industriels occupent 100 personnes.

Compte-tenu du manque de logement à acheter ou à louer, la construction d'un lotissement est, objectivement, une nécessité pour la Commune. Un grand nombre d'employés ont déjà fait le vœu d'être logés sur place.

2. Analyse du site :

Le terrain destiné au lotissement, d'une superficie d'environ 6 ha, est à cheval sur les parcelles 105a et 104 de la section 1.

Au nord, il jouxte les terres du Manoir de la Moussetière, site classé.

A l'est, il est bordé par la zone industrielle : la fabrique de lingerie est discrète et non polluante ; par contre, le silo est un élément répulsif, à la fois par :

- sa hauteur (20 m), amplifiée par la blancheur des murs et l'isolement du bâtiment en position dominante ;
- les rejets de poussières auxquels il donne lieu.

Au sud du terrain, cinq bâtiments occupent l'angle entre le C.D. n°111 de Longny à Nocé et le chemin vicinal (ci-devant chemin de Saint-Laurent). Sur le terrain projeté, une grange de belle proportion nous paraît un élément à conserver. Ses dimensions permettent d'en faire un bâtiment destiné au public.

A l'ouest, le terrain s'ouvre sur les vallées de l'Huisne et de la Commeauche et la vue est belle et dégagée. Mais c'est aussi le côté le plus exposé aux vents dominants.

Le plan "Plantations et topographie" précise la forme et le relief du terrain : c'est un triangle de 220 m. de côté, écorné au sud ; il est bombé régulièrement, la partie surelevée, au nord, dominant de 5 m, le point le plus bas.

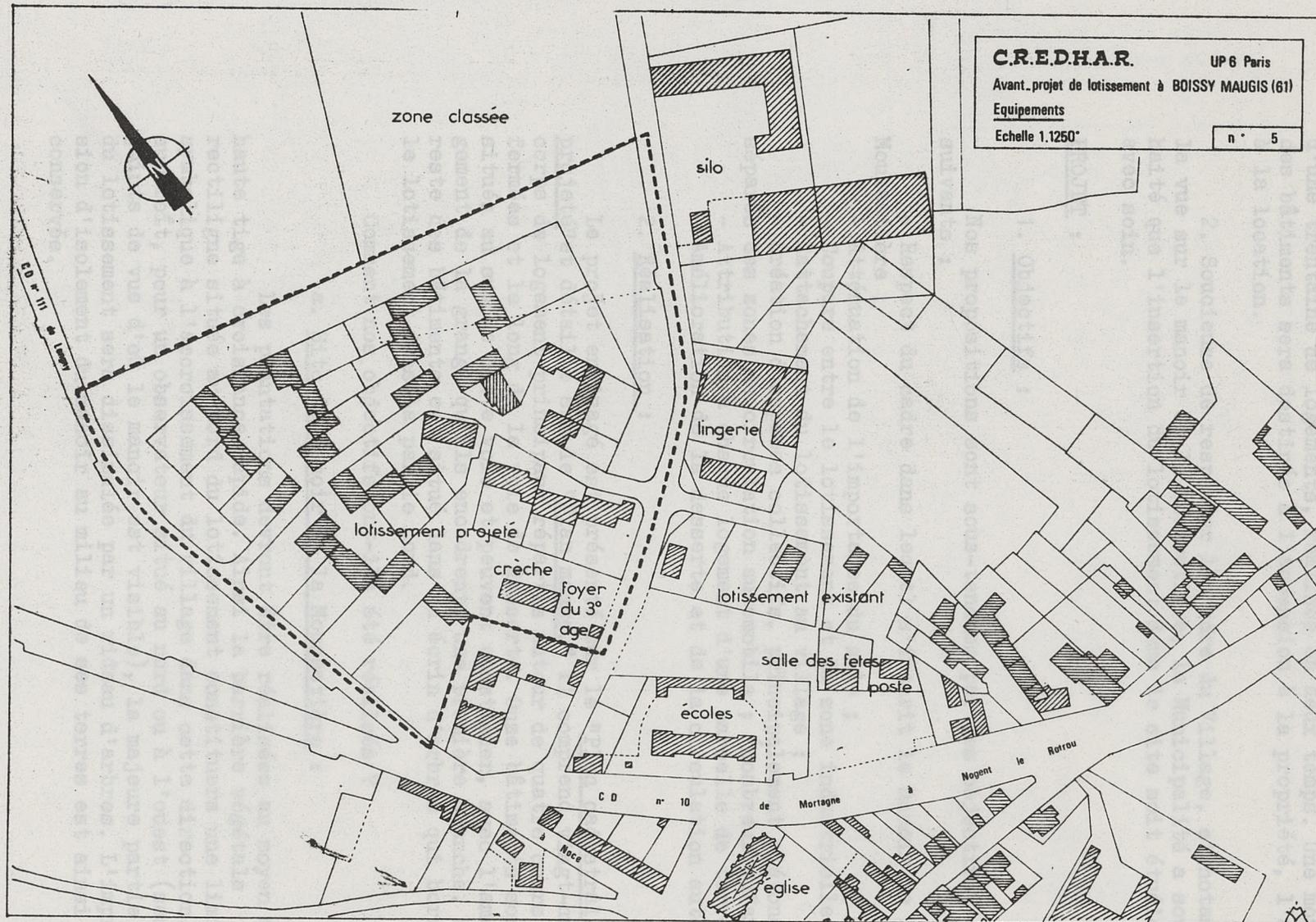
Sur ce plan est également indiqué l'emplacement d'une dizaine de pommiers que nous souhaitons sauvegarder.

Enfin, il est apparu que l'accès au C.D. n° 10 par le chemin vicinal était particulièrement dangereux, surtout pour les poids-lourds qui desservent le silo plusieurs fois par jour. En effet, la visibilité n'est pas bonne et les véhicules traversent le village à vive allure.

PROGRAMME :

1. Boissy-Maugis a une population de 380 habitants, alors que les établissements industriels occupent 160 personnes.

Compte-tenu du manque de logement à acheter ou à louer, la construction d'un lotissement est, objectivement, une nécessité pour la Commune. Un grand nombre d'employés ont déjà émis le voeu d'être logés sur place.



C'est pourquoi le programme envisagé prévoit la construction d'une trentaine de logements, réalisés en deux temps. Une moitié des bâtiments sera destinée à l'accession à la propriété, l'autre à la location.

2. Soucieuse de respecter le cadre du Village, et notamment la vue sur le manoir de la Moussetière, la Municipalité a souhaité que l'insertion du lotissement dans le site soit étudiée avec soin.

PROJET :

1. Objectifs :

Nos propositions sont sous-tendues par les objectifs suivants :

- Respect du cadre dans lequel s'inscrit le manoir de la Moussetière ;
- Atténuation de l'importance du silo ;
- Coupure entre le lotissement et la zone industrielle ;
- Rattachement du lotissement au village ;
- Création d'espaces collectifs, principalement piétons, séparés des zones de circulation automobile ; (nombreux enfants)
- Attribution à chaque logement d'une parcelle de terre ;
- Amélioration de la desserte et de la circulation automobile.

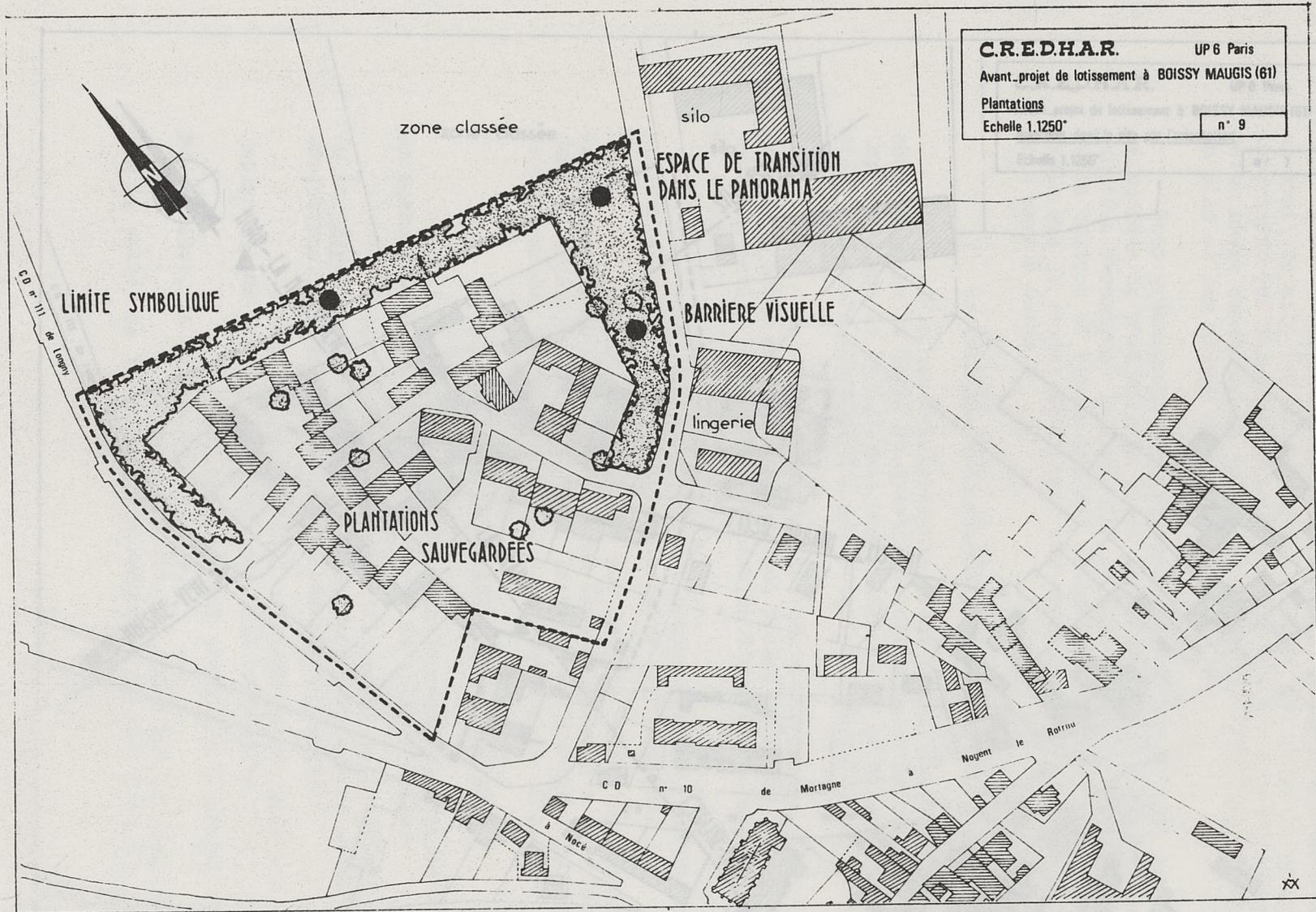
2. Réalisation :

Le projet envisagé est présenté sur le "Plan cadastral projeté" et détaillé sur le "Plan masse." Il comprend vingt-huit corps de logement principaux répartis autour de quatre cours semi-fermées et le long de la voie de desserte. Onze bâtiments sont situés au sud de cette voie et peuvent constituer, avec l'aménagement de la grange qu'ils encadrent, une première tranche. Le reste des bâtiments est situé dans un écrin d'arbres qui bordent le lotissement dans la partie nord.

Comment nos objectifs ont-ils été réalisés ?

a. Site du manoir de la Moussetière :

Les plantations devront être réalisées au moyen d'arbres haute tige à croissance rapide. Ainsi la barrière végétale rectiligne située au nord du lotissement constituera une limite symbolique à l'accroissement du village dans cette direction. De surcroît, pour un observateur situé au nord ou à l'ouest (seuls points de vue d'où le manoir est visible), la majeure partie du lotissement sera dissimulée par un rideau d'arbres. L'impression d'isolement du manoir au milieu de ses terres est ainsi conservée.



C.R.E.D.H.A.R. UP 6 Paris
 Avant-projet de lotissement à BOISSY MAUGIS (61)
 Plantations
 Echelle 1.1250° n° 9

LIMITE SYMBOLIQUE

zone classée

silo

ESPACE DE TRANSITION
 DANS LE PANORAMA

BARRIERE VISUELLE

lingerie

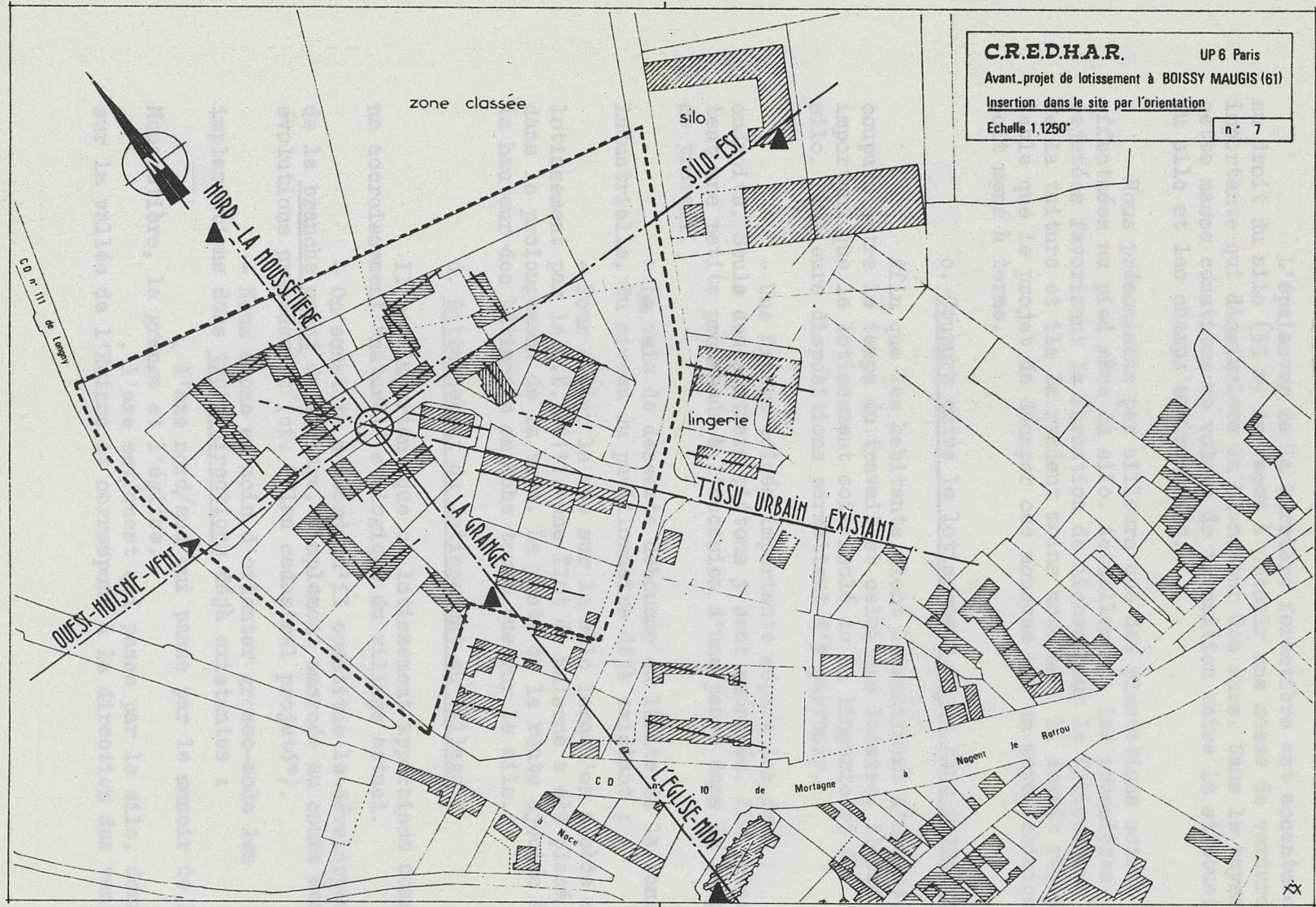
PLANTATIONS
 SAUVEGARDEES

C D n° 10 de Mortagne

a Nogent le Rotrou

a Nocé

XX



b. Atténuation de l'importance du silo :

L'épaisseur de la barrière forestière est accentuée au droit du silo (35 m) de façon à obtenir une masse de verdure importante qui dissimulera la blancheur des murs. Dans le paysage, cette masse constitue un volume de transition entre la silhouette du silo et les champs environnants.

Nous préconisons par ailleurs que des plantations soient effectuées au pied même du silo. Actuellement, les poussières rejetées favorisent la formation de lichens sur le fibrociment de la toiture et ils la rendent moins monotone. Il serait regrettable que le projet de décaper ces mousses par un moyen chimique soit mené à terme.

c. Coupure entre le lotissement et la zone industrielle.

Afin que les habitants aient le sentiment d'une réelle coupure entre le temps du travail et celui des loisirs, il est important que le lotissement soit isolé de la lingerie et du silo. Plusieurs dispositions permettent d'y parvenir.

- Une frange boisée importante sépare les deux endroits. Seuls des sentiers piétons y sont aménagés. Ils permettent une petite promenade à l'occasion d'une pause dans le temps de travail.

- La voie de desserte débouche en limite de la zone industrielle, au niveau du pavillonnaire déjà existant ;

- Pour éviter la vue sur le silo lorsqu'on accède au lotissement par le C.D. N°111, un îlot de maisons a été placé dans le prolongement de la voie. La pente de la route ajoutée à la hauteur des bâtiments empêche toute vue sur le silo.

d. Rattachement du lotissement au village :

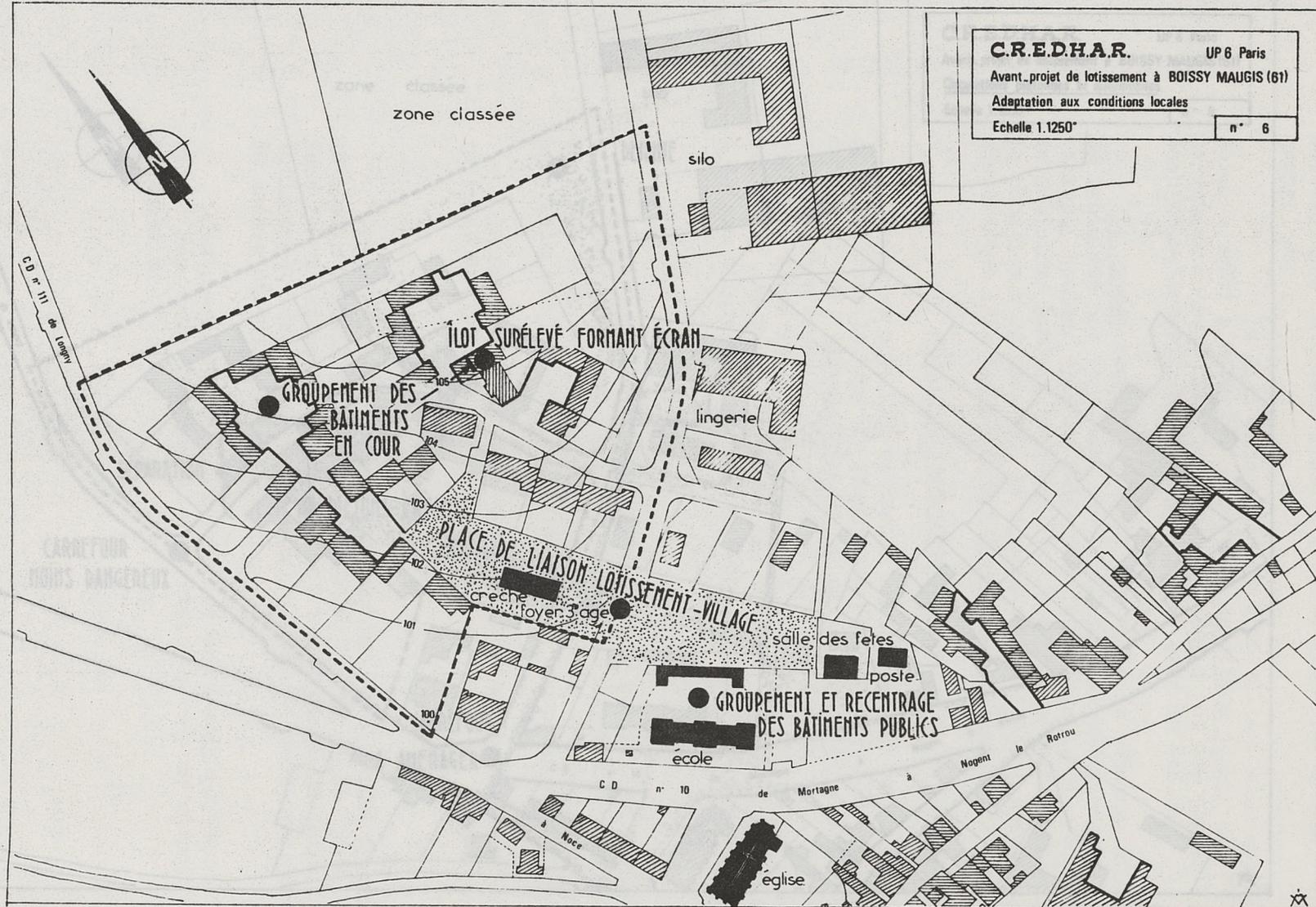
Il est important que ce lotissement apparaisse comme un accroissement "naturel" et logique du village actuel.

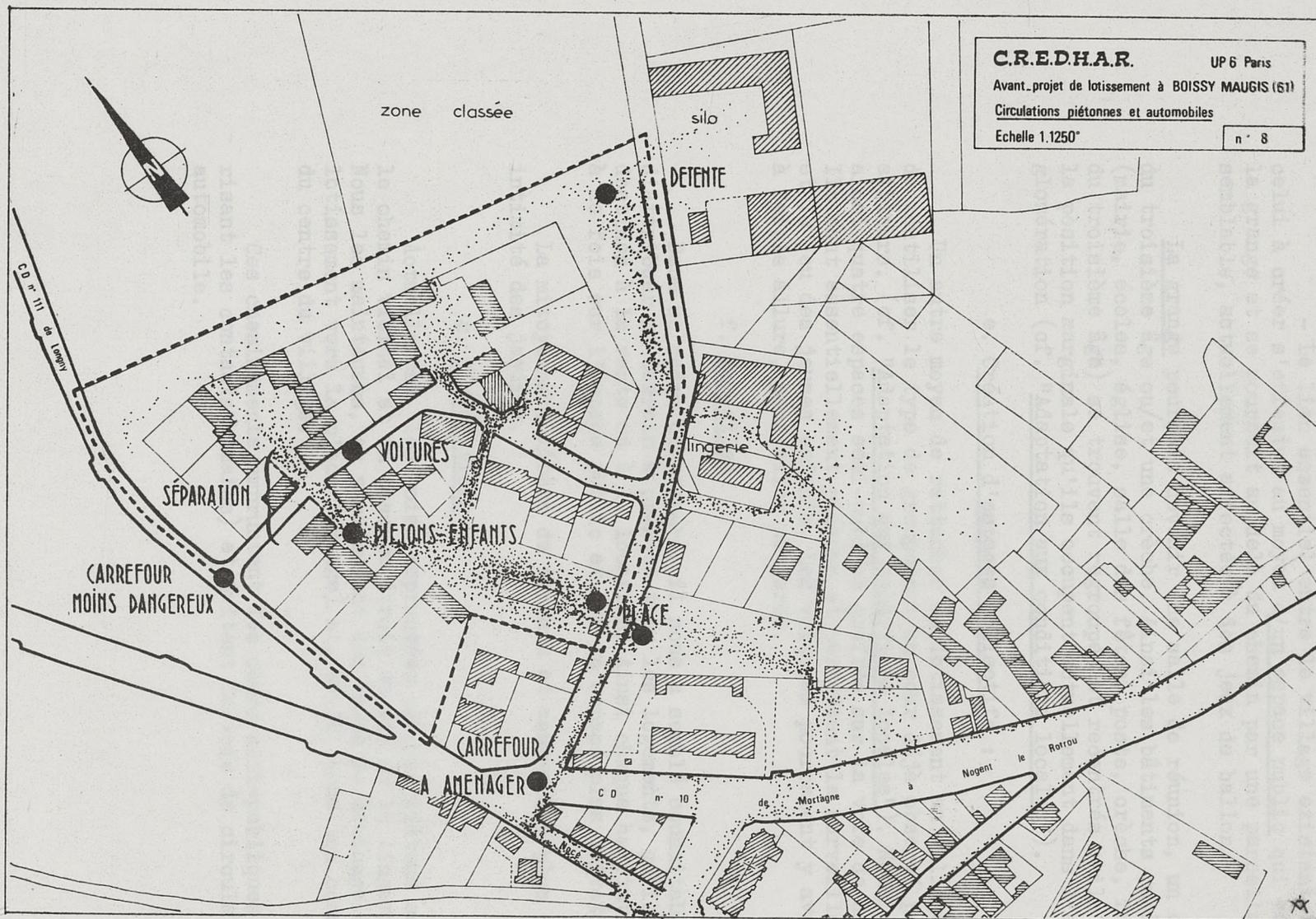
- On constate d'abord qu'il constitue le développement de la branche ouest du village, simplement amorcée au cours des évolutions précédentes (cf. "Plan cadastral projeté").

- Nous avons eu soin d'orienter grosso-modo les implantations dans trois directions déjà existantes :

. l'axe nord/sud qui passe par le manoir de la Moussetière, la grange et l'église.

. l'axe est/ouest qui passe par le silo, donne sur la vallée de l'Huisne et correspond à la direction des vents.





C.R.E.D.H.A.R.

UP 6 Paris

Avant-projet de lotissement à BOISSY MAUGIS (61)

Circulations piétonnes et automobiles

Echelle 1.1250'

n° 8

. enfin un axe nord-est/sud-ouest selon lequel est organisé le tissu existant : silo, lingerie, écoles, grange, etc...

- Le lien essentiel entre le village existant et celui à créer s'effectue au moyen d'un espace public qui entoure la grange et se poursuit au delà du chemin par une parcelle semblable, actuellement affectée à des jeux de ballon.

La grange pourrait devenir une salle de réunion, un club du troisième âge ou/et une crèche. Ainsi les bâtiments publics (mairie, écoles, église, salle des fêtes, poste, crèche, foyer du troisième âge) se trouvent regroupés et recentrés : ils perdent la position marginale qu'ils occupent actuellement dans l'agglomération (cf. "Adaptation aux conditions locales").

e. Création d'espaces collectifs :

Un autre moyen de rattacher le lotissement au village a été de réutiliser le type de groupement en cour déjà observé par ailleurs. (cf. "Adaptation aux conditions locales"). Nous créons ainsi quatre espaces semi-publics greffés sur la voie de desserte. Ils sont essentiellement piétons et permettent la surveillance et le jeu des jeunes enfants. Les voitures pourraient y avoir accès à faible allure, pour aller se garer.

f. Parcelles

Dans un cadre campagnard, il nous a semblé souhaitable d'attribuer un terrain à presque tous les logements, qu'ils soient destinés à la vente ou à la location. Ainsi chaque habitation donne à la fois sur l'espace public et sur un espace plus privatif.

La mitoyenneté libère du terrain et assure une plus grande intimité des jardins.

g. Circulations :

Actuellement, les voies empruntées par les piétons sont le chemin vicinal et un passage étroit au sud de la lingerie. Nous les maintenons, en y rajoutant des voies de drainage du lotissement vers la place (grange) et, de là, vers les commerces du centre du village.

Ces cheminements empruntent les cours semi-publics (favorisant les contacts humains) et évitent la voie de circulation automobile.

Cette dernière forme un arc de cercle approximatif qui prolonge la voie d'accès au parking de la fabrique de lingerie et débouche perpendiculairement sur le C.D. n° 111. Ce carrefour offre une bonne visibilité et permettra de soulager le carrefour du centre du village qui, toutefois, devra être aménagé pour plus de sécurité.

3. Détail du lotissement projeté :

Nous proposons la répartition suivante qui prend en compte la jeunesse du personnel de la lingerie :

type	surf. hab. m2	Nombre	%	surf. totale m2
studio	31	3	10	93
2 pièces	48	5	16	240
3 pièces	63	8	26	504
4 pièces	77	11	36	847
5 pièces	92	3	10	276
6 pièces	104	1	2	104
Total		30	100	2 064

